

# Récapitulatif - Déclarations et Récépissés

Type de déclaration : DT N° de consultation du GU : 2022021500541PKD Date de consultation du GU 15/02/2022 Date d'édition du récapitulatif : 22/02/2022

Référence Protys : 2207027763.220701DT01

Description du chantier :

Travaux de réhabilitation hydromorphologique du  
Ru de la Garde - Secteur Marais

Date de début du chantier : 15/05/2023

Numéro d'affaire :

Durée du chantier : 120

Emplacement : IMPASSE LOUIS PERGAUD  
60600 CLERMONT (UU)

Date de fin du chantier (calculée) : 12/09/2023

(1)	Réseau	Exploitant	Catégorie d'ouvrage S/NSFS/NS	Téléphone en cas de dommages	Date de déclaration - Date de relance	Date de réception du récépissé	Nature de la réponse	Autres éléments
<input checked="" type="checkbox"/>		ORANGE-A0 PICARDIE 69134 DARDILLY CEDEX	NS	0810300111	15/02/2022	Récépissé 15/02/2022	C	Plan(s) joint(s) avec récépissé Téléphone : +33328300440
<input checked="" type="checkbox"/>		ENEDIS-DRPIC-DT-DICT PICARDIE 27091 EVREUX CEDEX 9	S	0176614701	15/02/2022	Récépissé 16/02/2022	C	Plan(s) joint(s) avec récépissé Contact : VANDESTEENE AURELIE Téléphone : +33643672517
<input checked="" type="checkbox"/>		SUEZ Eau France SAS P0274 27091 EVREUX CEDEX 9	NS	0977401119	15/02/2022	Récépissé 15/02/2022	C	Plan(s) joint(s) avec récépissé Doublons dans la liste GU : 2 Téléphone : +33977408408
<input checked="" type="checkbox"/>		SNCF Réseau Paris Nord chez Groupe NAT 59810 LESQUIN	S	0148788415	15/02/2022			Téléphone : +33359529113
<input checked="" type="checkbox"/>		GRDF - Direction Réseaux Nord-Ouest 27091 EVREUX CEDEX 9 Fax : +33232800265	S	0247857444	15/02/2022	Récépissé 15/02/2022	C	Plan(s) joint(s) avec récépissé Contact : GRDF A2T DRNO Téléphone : +33810300360
<input checked="" type="checkbox"/>		CG 60 Centre 60510 LA RUE ST PIERRE Fax : +33344190182	NS	0344107365	15/02/2022			Contact : José GUERRERO Téléphone : +33344107365
<input checked="" type="checkbox"/>		SFR - XP FIBRE CHEZ SOGELINK 69134 DARDILLY CEDEX	NS	0805052656	15/02/2022			Téléphone : +33980804303

# Récapitulatif - Déclarations et Récépissés

Type de déclaration : DT N° de consultation du GU : 2022021500541PKD Date de consultation du GU 15/02/2022 Date d'édition du récapitulatif : 22/02/2022

Référence Protys : 2207027763.220701DT01

Description du chantier :

Travaux de réhabilitation hydromorphologique du  
Ru de la Garde - Secteur Marais

Date de début du chantier : 15/05/2023

Numéro d'affaire :

Durée du chantier : 120

Emplacement : IMPASSE LOUIS PERGAUD  
60600 CLERMONT (UU)

Date de fin du chantier (calculée) : 12/09/2023

(1)	Réseau	Exploitant	Catégorie d'ouvrage S/NSFS/NS	Téléphone en cas de dommages	Date de déclaration - Date de relance	Date de réception du récépissé	Nature de la réponse	Autres éléments
<input checked="" type="checkbox"/>		GRTGAZ PEVS -BVS- 92622 GENNEVILLIERS	S	0800001112	15/02/2022	Récépissé 21/02/2022	C	Plan(s) joint(s) avec récépissé Contact : BVS AGENT TRX TIERS Téléphone : +33762893198
<input checked="" type="checkbox"/>		INEO RNO COMPIEGNE CHEZ SIG-IMAGE ESPACE HANAMI 64210 BIDART	S	0686388714	15/02/2022			Téléphone : +33344909898

# Déclaration de projet de Travaux Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement  
 et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail  
 (Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

## Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant  
 Destinataire  
 Lieu-dit / BP  
 Code postal / Commune  
 Pays

ORANGE-AO PICARDIE  
 Service DICT  
 TSA 70011  
 69134 DARDILLY CEDEX  
 France

**DT (Déclaration de projet de travaux)**

N° consultation du téléservice : 2022021500541PKD

N° affaire du responsable du projet : \_\_\_\_\_

Date de la déclaration : 15/02/2022

Responsable du projet, personne morale  Responsable du projet, personne physique  Déclaration conjointe DT/DICT

**Responsable du projet** (1) : Champs facultatifs

Dénomination : VALETUDES

Pays : France N° SIRET : \_\_\_\_\_

**Représentant du responsable du projet**

Dénomination : VALETUDES

Complément / Service : \_\_\_\_\_

N°, Voie : 6 RUE THOLOZE

Lieu-dit / BP : \_\_\_\_\_

Code postal : 59300 Commune : VALENCIENNES

Personne à contacter : Gaël UNVOAS

Tél. : +33627890636 Fax(1) : +33327190186

Courriel(1) : contact@valétudes.fr

**DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)**

N° consultation du téléservice : \_\_\_\_\_

N° affaire de l'exécutant des travaux : \_\_\_\_\_

Date de la déclaration : \_\_\_\_\_

Nature de la déclaration (voir les codes au verso) : \_\_\_\_\_

**Exécutant des travaux** (1) : Champs facultatifs

Dénomination : \_\_\_\_\_

Complément / Service : \_\_\_\_\_

N°, Voie : \_\_\_\_\_

Lieu-dit / BP : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_ N° SIRET : \_\_\_\_\_

Nom de la personne à contacter : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Fax(1) : \_\_\_\_\_

Courriel(1) : \_\_\_\_\_

**Emplacement du projet**

Adresse (2) : IMPASSE LOUIS PERGAUD

CP : 60600 Commune principale : CLERMONT

Nb de communes : 1 (2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

**Emplacement des travaux** (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ Commune principale : \_\_\_\_\_

Nb de communes : \_\_\_\_\_ (2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

**Souhaits pour le récépissé**

Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)

Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE

Si mode de réception par voie électronique, précisez :

Capacité d'impression des plans : Taille : A0 Couleur :

Souhait de plans vectoriels :  au format : SHAPE

**Souhaits pour le récépissé**

Mode de réception du récépissé souhaité : \_\_\_\_\_

Si mode de réception par voie électronique, précisez :

Capacité d'impression des plans : Taille : \_\_\_\_\_ Couleur :

Souhait de plans vectoriels :  au format : \_\_\_\_\_

**Projet et son calendrier** (3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : CUR RBL TER

Décrivez le projet : Travaux de réhabilitation hydromorphologique du Ru de la Garde - Secteur Marais

Emploi de techniques sans tranchées :  Oui  Non

Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : \_\_\_\_\_ m

Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.

Date prévue pour le commencement des travaux : 15/05/2023 Durée du chantier : 120 jour(s)

**Travaux et leur calendrier** (3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : \_\_\_\_\_

Décrivez les travaux : \_\_\_\_\_

Techniques utilisées(3) : \_\_\_\_\_

Autre, précisez la technique : \_\_\_\_\_

Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : \_\_\_\_\_ cm

Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux

Résultats des investigations complémentaires communiqués par le responsable du projet :  Oui  Non

Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : \_\_\_\_\_ m

Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.

Date prévue pour le commencement des travaux : \_\_\_\_\_

Durée du chantier : \_\_\_\_\_ jour(s)

**Investigations complémentaires par le responsable du projet** (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires :  Oui  Non

Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux (voir au verso) : \_\_\_\_\_

Date des investigations complémentaires : \_\_\_\_\_

Investigations susceptibles de nécessiter une DICT

Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

**Signature du responsable du projet ou de son représentant**

Nom : FOURNEL Vincent

Signature : \_\_\_\_\_

Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

**Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant**

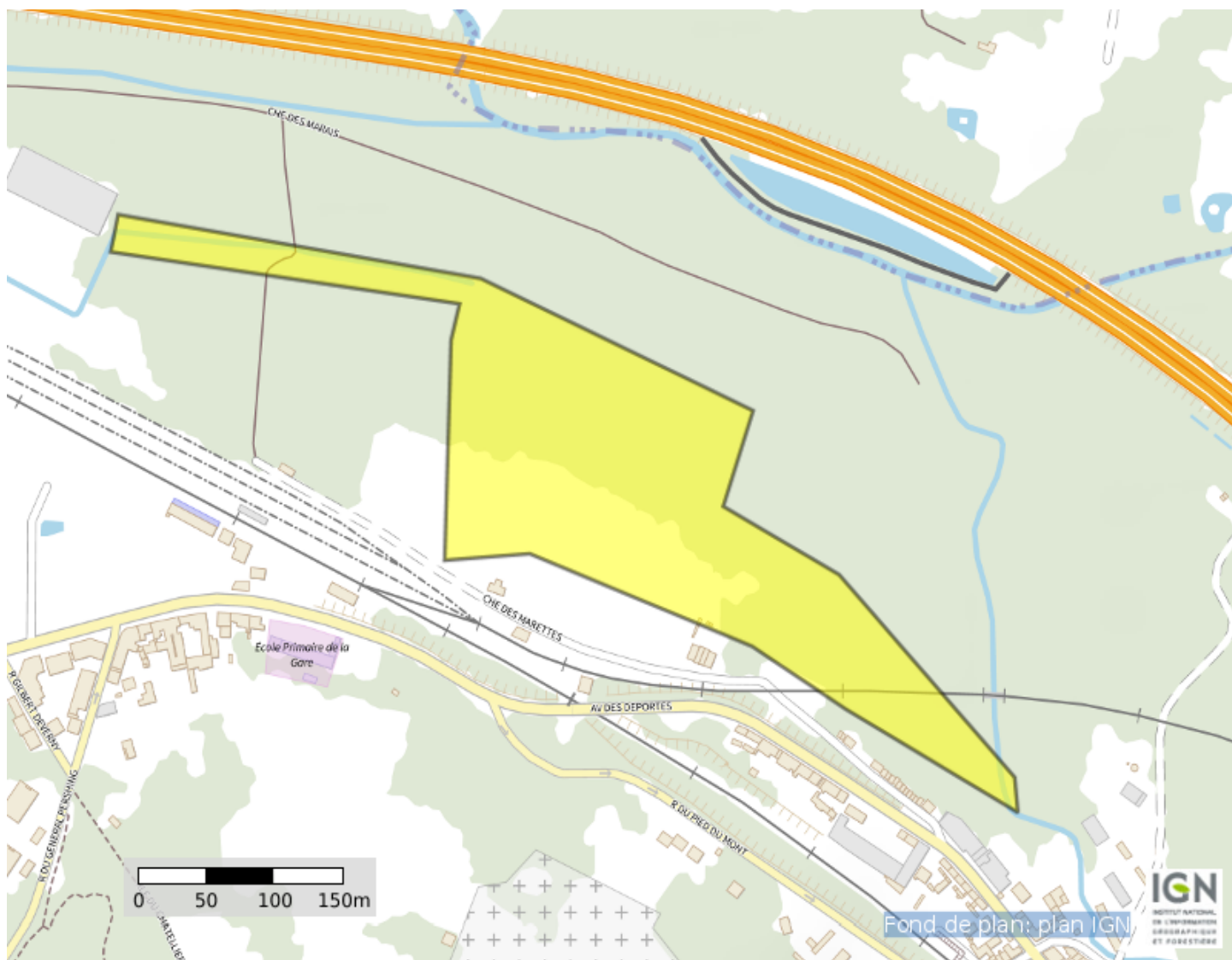
Nom : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Nombre de pièces jointes, y compris les plans : \_\_\_\_\_

Référence Protys de ce document : **2207027763. 220701DT01**

Numéro de consultation du GU : **2022021500541PKD**



Coordonnées (Lambert 93) : **657418. 8198521859**

**6921125. 549595994**

Liste des communes concernées :

**Clermont**

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

2, 41693707906825 49, 38728493619476  
2, 41686196823269 49, 38704747861857  
2, 42038102646022 49, 38671923463323  
2, 42029519577175 49, 38648876414166  
2, 42023082275539 49, 38509195015232  
2, 42108912964016 49, 38513385514977  
2, 42333145637661 49, 38454718193290  
2, 42427559394985 49, 38414907826066  
2, 42601364742519 49, 38349253767350  
2, 42598146091701 49, 38371603785538  
2, 42421120296719 49, 38500114417286  
2, 42304175983669 49, 38543416155682  
2, 42334216724636 49, 38604177629011  
2, 42059558521511 49, 38687985324736  
2, 41693707906825 49, 38728493619476

# Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement  
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

## Destinataire

- Récépissé de DT  
 Récépissé de DICT  
 Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination  
Numéro / Voie  
Code postal / Commune  
Pays

VALETUDES  
6 RUE THOLOZE  
59300 VALENCIENNES  
France

N° consultation du téléservice : 2022021500541PKD

Référence de l'exploitant : 2207027763.220702RDT02

N° d'affaire du déclarant : \_\_\_\_\_

Personne à contacter (déclarant) : Gaël UNVOAS

Date de réception de la déclaration : 15/02/2022

Commune principale des travaux : 60600 CLERMONT

Adresse des travaux prévus : IMPASSE LOUIS PERGAUD

## Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : ORANGE-AO PICARDIE

Personne à contacter : \_\_\_\_\_

Numéro / Voie : \_\_\_\_\_

Lieu-dit / BP : TSA 70011

Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX

Tél. : +33328300440 Fax : \_\_\_\_\_

## Éléments généraux de réponse

- Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment : \_\_\_\_\_
- Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : \_\_\_\_\_ m
- Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : TL (voir liste des catégories au verso)

## Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : \_\_\_\_\_

Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

## Emplacement de nos réseaux / ouvrages

Plans joints : Références : \_\_\_\_\_ Echelle (1) : \_\_\_\_\_ Date d'édition (1) : \_\_\_\_\_ Sensible :  Prof. règl. mini (1) : \_\_\_\_\_ cm Matériau réseau (1) : \_\_\_\_\_  
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans. \_\_\_\_\_ cm

Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage :  Date retenue d'un commun accord : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
ou  Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : \_\_\_\_\_)

Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.

(cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)

Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

## Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur [www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr](http://www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr)

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : \_\_\_\_\_

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est :  possible  impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : CODE 3 : si nécessité d'un complément d'information sur la localisation de nos ouvrages, votre contact est : pdc.s.alo@orange.com

Dispositifs importants pour la sécurité : \_\_\_\_\_

## Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0810300111

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : \_\_\_\_\_

## Responsable du dossier

Nom : ORANGE

Désignation du service : POLE RDT/RDICT

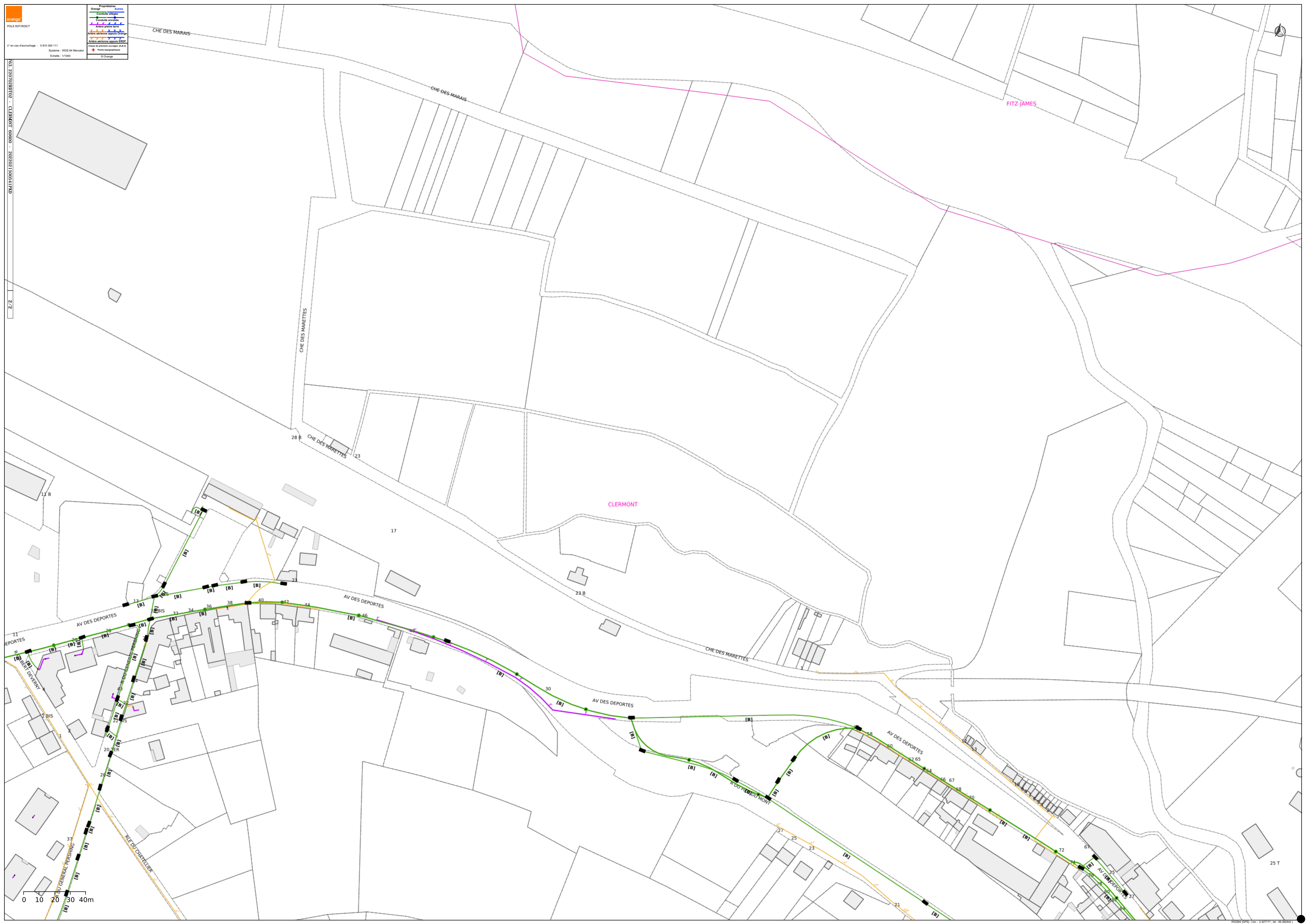
Tél : +33 328300440

## Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom : ORANGE

Signature : \_\_\_\_\_

Date : 15/02/2022 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1



# Déclaration de projet de Travaux Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement  
 et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail  
 (Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

## Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant  
 Destinataire  
 Lieu-dit / BP  
 Code postal / Commune  
 Pays

ENEDIS- DRPIC- DT- DICT PICARDIE  
 CHEZ PROTYS P0095  
 CS 90125  
 27091 EVREUX CEDEX 9  
 France

**DT (Déclaration de projet de travaux)**

N° consultation du téléservice : 2022021500541PKD

N° affaire du responsable du projet : \_\_\_\_\_

Date de la déclaration : 15/02/2022

Responsable du projet, personne morale  Responsable du projet, personne physique  Déclaration conjointe DT/DICT

**Responsable du projet** (1) : Champs facultatifs

Dénomination : VALETUDES

Pays : France N° SIRET : \_\_\_\_\_

**Représentant du responsable du projet**

Dénomination : VALETUDES

Complément / Service : \_\_\_\_\_

N°, Voie : 6 RUE THOLOZE

Lieu-dit / BP : \_\_\_\_\_

Code postal : 59300 Commune : VALENCIENNES

Personne à contacter : Gaël UNVOAS

Tél. : +33627890636 Fax(1) : +33327190186

Courriel(1) : contact@valétudes.fr

**Emplacement du projet**

Adresse (2) : IMPASSE LOUIS PERGAUD

CP : 60600 Commune principale : CLERMONT

Nb de communes : 1 (2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

**Souhaits pour le récépissé**

Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)

Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE

Si mode de réception par voie électronique, précisez :

Capacité d'impression des plans : Taille : A0 Couleur :

Souhait de plans vectoriels :  au format : SHAPE

**Projet et son calendrier** (3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : CUR RBL TER

Décrivez le projet : Travaux de réhabilitation hydromorphologique du Ru de la Garde - Secteur Marais

Emploi de techniques sans tranchées :  Oui  Non

Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : \_\_\_\_\_ m

Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.

Date prévue pour le commencement des travaux : 15/05/2023 Durée du chantier : 120 jour(s)

**Investigations complémentaires par le responsable du projet** (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires :  Oui  Non

Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux (voir au verso) : \_\_\_\_\_

Date des investigations complémentaires : \_\_\_\_\_

Investigations susceptibles de nécessiter une DICT

Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

**Signature du responsable du projet ou de son représentant**

Nom : FOURNEL Vincent

Signature : \_\_\_\_\_

Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

**DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)**

N° consultation du téléservice : \_\_\_\_\_

N° affaire de l'exécutant des travaux : \_\_\_\_\_

Date de la déclaration : \_\_\_\_\_

Nature de la déclaration (voir les codes au verso) : \_\_\_\_\_

**Exécutant des travaux** (1) : Champs facultatifs

Dénomination : \_\_\_\_\_

Complément / Service : \_\_\_\_\_

N°, Voie : \_\_\_\_\_

Lieu-dit / BP : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_ N° SIRET : \_\_\_\_\_

Nom de la personne à contacter : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Fax(1) : \_\_\_\_\_

Courriel(1) : \_\_\_\_\_

**Emplacement des travaux** (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ Commune principale : \_\_\_\_\_

Nb de communes : \_\_\_\_\_ (2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

**Souhaits pour le récépissé**

Mode de réception du récépissé souhaité : \_\_\_\_\_

Si mode de réception par voie électronique, précisez :

Capacité d'impression des plans : Taille : \_\_\_\_\_ Couleur :

Souhait de plans vectoriels :  au format : \_\_\_\_\_

**Travaux et leur calendrier** (3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : \_\_\_\_\_

Décrivez les travaux : \_\_\_\_\_

Techniques utilisées(3) : \_\_\_\_\_

Autre, précisez la technique : \_\_\_\_\_

Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : \_\_\_\_\_ cm

Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux

Résultats des investigations complémentaires communiqués par le responsable du projet :  Oui  Non

Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : \_\_\_\_\_ m

Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.

Date prévue pour le commencement des travaux : \_\_\_\_\_

Durée du chantier : \_\_\_\_\_ jour(s)

**Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant**

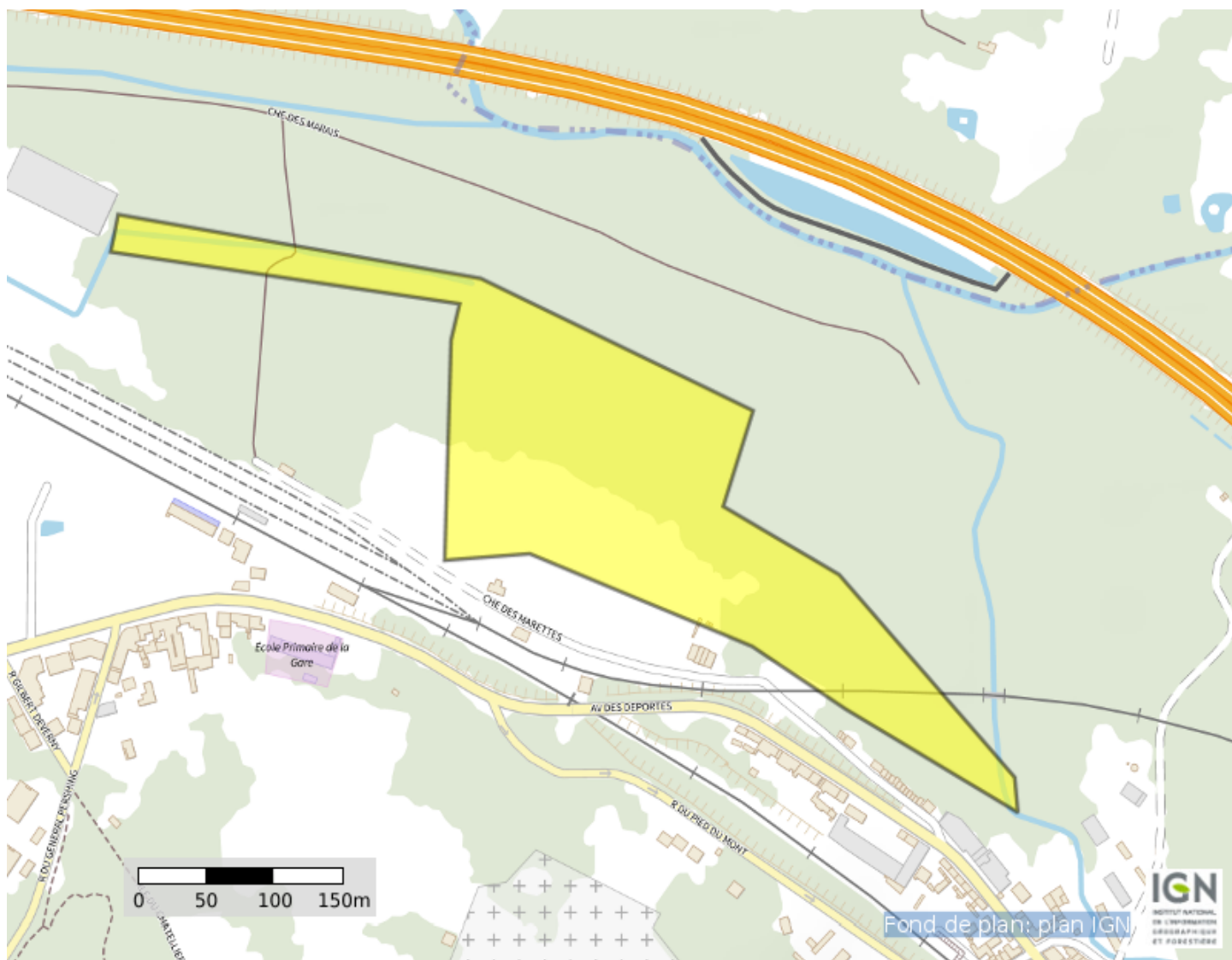
Nom : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Nombre de pièces jointes, y compris les plans : \_\_\_\_\_

Référence Protys de ce document : **2207027763. 220701DT01**

Numéro de consultation du GU : **2022021500541PKD**



Coordonnées (Lambert 93) : **657418. 8198521859**

**6921125. 549595994**

Liste des communes concernées :

**Clermont**

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

2, 41693707906825 49, 38728493619476  
2, 41686196823269 49, 38704747861857  
2, 42038102646022 49, 38671923463323  
2, 42029519577175 49, 38648876414166  
2, 42023082275539 49, 38509195015232  
2, 42108912964016 49, 38513385514977  
2, 42333145637661 49, 38454718193290  
2, 42427559394985 49, 38414907826066  
2, 42601364742519 49, 38349253767350  
2, 42598146091701 49, 38371603785538  
2, 42421120296719 49, 38500114417286  
2, 42304175983669 49, 38543416155682  
2, 42334216724636 49, 38604177629011  
2, 42059558521511 49, 38687985324736  
2, 41693707906825 49, 38728493619476



# Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement  
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

## Destinataire

- Récépissé de DT  
 Récépissé de DICT  
 Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination  
Numéro / Voie  
Code postal / Commune  
Pays

VALETUDES  
6 RUE THOLOZE  
59300 VALENCIENNES  
France

N° consultation du téléservice : 2022021500541PKD

Référence de l'exploitant : 2207027763. 220703RDT02

N° d'affaire du déclarant : \_\_\_\_\_

Personne à contacter (déclarant) : Gaël UNVOAS

Date de réception de la déclaration : 15/02/2022

Commune principale des travaux : 60600 CLERMONT

Adresse des travaux prévus : IMPASSE LOUIS PERGAUD

## Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : ENEDIS- DR- PIC- EXPLOITANTS RESEAUX SOUR

Personne à contacter : VANDESTEENE AURELIE

Numéro / Voie : 15 RUE BRUNO D AGAY

Lieu-dit / BP : \_\_\_\_\_

Code Postal / Commune : 80000 AMIENS

Tél. : +33643672517 Fax : \_\_\_\_\_

## Éléments généraux de réponse

- Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment : \_\_\_\_\_
- Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : \_\_\_\_\_ m
- Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : EL (voir liste des catégories au verso)

## Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : \_\_\_\_\_

Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

## Emplacement de nos réseaux / ouvrages

Plans joints : Références : Plans joints Echelle (1) : \_\_\_\_\_ Date d'édition (1) : \_\_\_\_\_ Sensible :  Prof. règl. mini (1) : 65 cm Matériau réseau (1) : \_\_\_\_\_  
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans. \_\_\_\_\_ cm

Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage :  Date retenue d'un commun accord : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
ou  Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : \_\_\_\_\_)

Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.

(cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)

Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

## Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur [www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr](http://www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr)

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :  
**Des branchements souterrains sans affleurant et/ou aéro-souterrain sont susceptibles d'être dans l'emprise des travaux déclarés.**

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : Chapitre 3.1, 6.1 et 6.2 du guide (Fascicule 2)

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est :  possible  impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : Suite à l'évaluation de la distance d'approche entre vos travaux et nos ouvrages, veuillez vous reporter au document joint "Recommandations Enedis et protection"

Dispositifs importants pour la sécurité : Aucun dans l'emprise

## Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0176614701

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : SDIS de l'Oise 0344842000

## Responsable du dossier

Nom : VANDESTEENE AURELIE

Désignation du service : POLE DT- DICT

Tél : +33 643672517

## Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom : VANDESTEENE AURELIE

Signature : \_\_\_\_\_

Date : 16/02/2022 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 4

## Recommandations techniques et de sécurité

### Conditions pour déterminer si les travaux sont situés à proximité d'ouvrages Electriques

Pour Enedis, les travaux sont considérés à proximité d'ouvrages électriques :

- Lorsqu'ils sont situés **à moins de 3 mètres de lignes électriques aériennes** de tension inférieure à 50 000 volts
- Lorsqu'ils sont situés **à moins de 1,5 mètre de lignes électriques souterraines**, quelle que soit la tension.

### Attention

Pour déterminer et apprécier les distances entre vos travaux et les ouvrages électriques, vous devez tenir compte :

- De l'environnement global de votre zone de chantier (effet de perspective)
- Des mouvements des engins, de leur charge et équipement mis en œuvre lors des travaux,
- De tous les mouvements possibles, déplacements et balancements des lignes électriques aériennes (dus au vent par exemple)

### Principes de prévention des travaux à proximité d'ouvrages électriques

Si vos travaux sont situés à proximité d'ouvrages électriques, comme précisé ci-dessus, vous devez respecter les prescriptions **des articles R 4534-107 à R 4534-130 du code du travail**.

En présence d'ouvrages électriques, vous devez mettre en œuvre l'une ou plusieurs des mesures de sécurité suivantes :

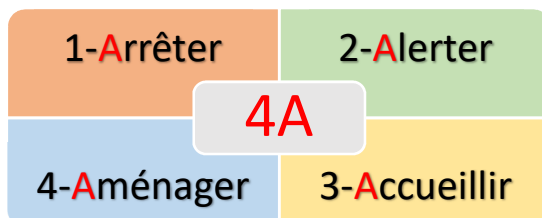
- Délimiter et baliser la zone de travail
- Dégager l'ouvrage exclusivement en technique douce et ne pas le déplacer
- Faire surveiller l'opérateur par un surveillant de sécurité électrique
- Placer des obstacles efficaces pour mettre l'installation hors d'atteinte (ex : portiques à proximité d'un réseau aérien)
- Appliquer des prescriptions spécifiques données par Enedis.

*Si toutefois vos travaux sont incompatibles avec le maintien sous tension des ouvrages électriques, et après échange avec l'exploitant, une étude complémentaire sera réalisée pour mettre en œuvre une solution adaptée.*

### Tout câble découvert doit être considéré sous tension

Veillez à respecter le marquage ou piquetage en bon état tout au long du chantier (cf. guide d'application de la réglementation - [www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr))

**En cas de dommages aux ouvrages Enedis, appliquez la règle des 4 A et appelez le 01 76 61 47 01**



Pendant vos travaux, si vous devez évoluer dans l'un des 2 cas d'interdiction suivants, vous aurez besoin de mesures de protection adaptées (exemples : travaux sur façade, toiture, pose d'échafaudage, utilisation d'engins de chantier, utilisation d'engins de chargement/déchargement, élagage, construction, démolition)

**Veillez-vous référer au commentaire joint ou prendre contact avec le numéro de téléphone présent dans le bas de ce récépissé.**

Responsable du dossier	
Nom :	<input type="text"/>
Désignation du service :	<input type="text"/>
Tél. :	<input type="text"/>

## Réseaux fils isolés

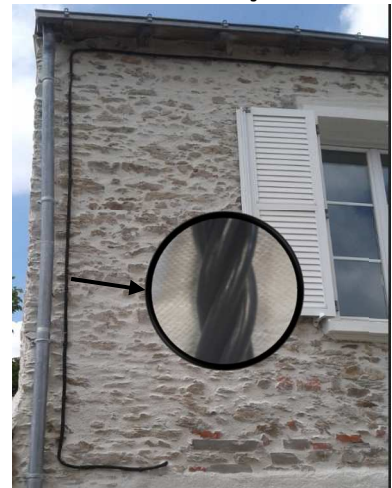
### Interdiction de toucher

→ Risque d'altération de l'isolant

Réseau fils isolés aérien BT



Réseau fils isolés façade BT

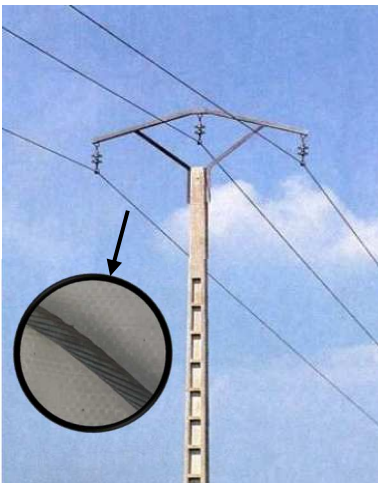


## Réseaux fils nus

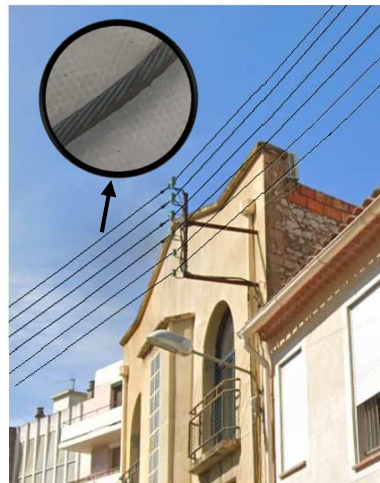
### Interdiction de s'approcher à moins de 3 mètres

→ risque d'arc électrique et d'électrocution

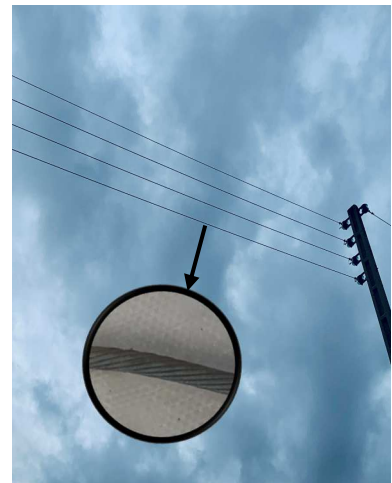
Réseau fils nus HTA



Réseau fils nus BT



Réseau fils nus BT



# La légende des plans d'ensemble Enedis

## Postes électriques

- Poste Source
- Distribution Publique
- Client HTA
- Client HTA - Production
- DP - Client HTA
- DP - Client HTA - Production
- DP - Production
- Production
- Répartition
- Transformation HTA/HTA

## Appareils de coupure aériens

- IACM-Interrupteur non télécommandé
- IAT-Interrupteur télécommandé
- IACT-Interrupteur, Ouverture en creux de tension
- Disjoncteur
- Sectionneur
- Parafoudre

## Jonctions et connexions

- Capuchon BT souterrain
- Capuchon BT aérien
- Remontées aéro-souterraines

## Emergences BT

- Coupure
- Fausse Coupure
- Sectionnement
- ADC
- Boite de coupure
- Boite de coupure 3 D
- Boite de coupure 4 D
- Boite coupe circuit
- RM BT
- Coupure rapide, En exploitation
- Coupure rapide, Hors exploitation

## Clients BT

- Producteur BT

## Les réseaux

BT en exploitation	BT hors exploitation	HTA en exploitation	HTA hors exploitation
Aérien Torsadé Souterrain	Aérien Torsadé Souterrain	Aérien Torsadé Souterrain Galerie	Aérien Torsadé Souterrain Galerie

## L'échelle de représentation

Echelle	Sur plan	Sur terrain
1/200 <sup>e</sup>	1 cm	2 m
1/2000 <sup>e</sup>	1 cm	20 m
1/10000 <sup>e</sup>	1 cm	100 m

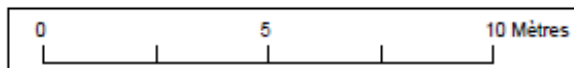
L'impression est susceptible de modifier l'échelle des plans. Il faut veiller à imprimer en « taille réelle ».

Sur les plans de détail (1/200<sup>e</sup>) imprimés à l'échelle, 1 cm papier équivaut à 2 m sur le terrain.



**Attention !**

Il est impératif de vérifier l'échelle du plan remis grâce à l'échelle graduée indiquée sous la carte.



# Lire et comprendre un plan Enedis

Ce document présente les principaux éléments constituant les ouvrages électriques exploités.

Il vous donnera des éléments de lecture des plans d'ensemble des réseaux aériens et souterrains, ainsi que ceux des plans de détails 1/200<sup>e</sup> : localisation et représentation des réseaux et branchements, leurs classes de précision.

La bonne compréhension de tous ces éléments de représentation doit contribuer à la meilleure localisation des ouvrages Enedis sur le terrain et ainsi éradiquer le risque d'endommagement et d'électrisation des exécutants.

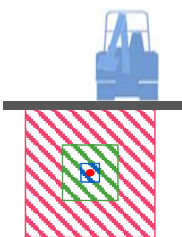
Version hors DR Paris

# La légende des plans de détail Enedis

## Ouvrages et classes de précision

	HTA	BT	Branchement
<b>Classe A</b> Incertitude maximale est inférieure ou égale à 0,50 m	 Réseau HTA classe A Réseau HTA classe A inf.	 Réseau BT classe A Réseau BT classe A inf.	 Branchement BT classe A
<b>Classe B</b> Incertitude maximale est supérieure à classe A et inf. ou égale à 1,50 m (1 m pour les branchements)	 Réseau HTA classe B Réseau HTA classe B inf.	 Réseau BT classe B Réseau BT classe B inf.	 Branchement BT classe B
<b>Classe C</b> Incertitude maximale est supérieure à 1,50 m (1 m pour les branchements)	 Réseau HTA classe C Réseau HTA classe C inf. Tracé incertain	 Réseau BT classe C Réseau BT classe C Tracé incertain	 Branchement BT classe C Tracé incertain
<b>Réseau abandonné</b>	 Réseau HTA Aban.	 Réseau BT Aban.	 Branchement Aban
<b>Fourreaux et protections</b>	 Fourreau plein HTA	 Fourreau plein BT	 Fourreau vide

Dans un rayon de 5m autour des postes de transformation HTA/BT, la détection non intrusive des réseaux électriques ne permet pas d'atteindre la classe A du fait de la trop grande densité de réseaux



- Fuseau d'incertitude classe A ≤ 50cm
- Fuseau d'incertitude classe B ≤ 1m50
- Fuseau d'incertitude classe C > 1m50



### Attention !

Conformément au fascicule 2 « Guide technique » de la réglementation « DT-DICT », pour réaliser des travaux en zone d'incertitude sur la position des ouvrages Enedis (parties hachurées sur les images), il est nécessaire d'utiliser une technique manuelle non agressive dite « technique douce ».

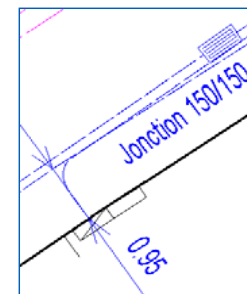
## Affleurants et objets principaux

HTA	BT
Dérivation gauche	Dérivation gauche
Dérivation droite	Dérivation droite
Bout perdu	Bout perdu
Remontée aérienne	Remontée aérienne
Noeud topo HTA	Noeud topo BT
Jonction	Jonction
Armoire électrique	Armoire électrique
Mise à la terre BT	Mise à la terre HTA
	Coffret REM BT
	Coffret électrique
	BST (Boîte sous trottoir)

Fond de plan vecteur	
Batiment	Bordure trottoir
Mur	Limite chaussée
Entrée sortante avec seuil	Entrée sortante
Poteau EDF	Avaloir simple
Poteau PTT	Avaloir visitable
Poteau EDF candélabre	Grille d'avaloir
Poteau candélabre	Plaque d'égoût
Pylône EDF	Plaque PTT simple
Arbre	Plaque PTT double

## Les cotations des plans de détails

Les **cotations** sont utilisées pour repérer au sol la position des câbles en indiquant la distance entre les canalisations et des repères (mobilier urbain ou façades d'immeubles) visibles, fixes, et durables sur le terrain.



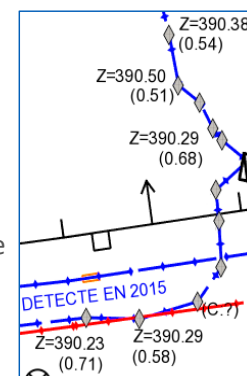
Certaines cotations sont dites « forcées », la distance notée est différente de celle mesurée sur le plan, c'est la **distance notée qui est à prendre en compte**.

Sur les fonds de plan image, les mesures sont à prendre sur les éléments représentant les objets les plus proches du sol (trottoir, avaloir...) Lorsque l'image n'est pas exploitable, un fond de plan vecteur peut être superposé à l'image.

## La profondeur / L'altimétrie

L'**altimétrie** est indiquée sur les plans par « z = ... » et représente l'altitude par rapport au niveau de la mer (IGN 1969).

La **profondeur** est renseignée entre parenthèses.



**Attention !**

Le niveau du sol a pu évoluer dans le temps, il est possible que les ouvrages Enedis soient situés à une profondeur différente que celle indiquée sur les plans.

## Éléments composant les plans de détail



<b>Poste électrique</b>	
<b>Coffret électrique</b>	
<b>Câble de cuivre nu</b> (retour à la terre : risque électrique)	

## Conduite à tenir en cas de dommages aux ouvrages électricité

- **STOPPEZ** immédiatement les travaux du chantier
- **ÉLOIGNEZ** toutes les personnes à proximité
- **N'INTERVENEZ JAMAIS**  
sur les ouvrages endommagés
- **NE TOUCHEZ PAS**  
à une personne en contact avec le courant

Appelez le

**01 76 61 47 01**

\* Numéro réservé aux appels  
moyennant les dommages  
aux ouvrages électricité





## PLAN DE MASSE

- ✓ **Les branchements ne sont pas toujours représentés intégralement**
- ✓ **Le positionnement des ouvrages est fourni à titre indicatif**
- ✓ **Si du réseau souterrain apparaît sur le plan de masse mais qu'il ne figure pas en grande échelle (plan de détail) veuillez procéder à des investigations complémentaires sur site.**

**Le plan ne donne que des informations sur les réseaux de distribution d'électricité d'ENEDIS, même si d'autres réseaux peuvent apparaître (gaz, éclairage, autres distributeurs d'électricité, ...)**

**Tous droits réservés – reproduction interdite**

## LEGENDES SIMPLIFIEES

En application du décret n°2011-1241 du 05 octobre 2011 relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens, ou subaquatiques de transports ou de distribution.

Symbologie des principaux ouvrages des plans de masse et de détails			
Type de tension	Type de réseau	Représentation dans le plan de masse	Représentation dans les plans de détails
HTA	Souterrain		
	Aérien		
	Aérien torsadé		
BT	Souterrain		
	Aérien		
	Aérien torsadé		

Catégorisation des ouvrages souterrains des plans de détails au sens de la réglementation DT-DICT		
Classe des ouvrages	Éléments particuliers présents sur la symbolologie des ouvrages précités	Exemple appliqué à un tronçon de réseau BT souterrain dans un plan de détails
A		
B	Aucun élément particulier	
C	« ? » ou « Tracé incertain »	

Ce document ne donne que les informations sur les ouvrages de distribution d'électricité exploités par ERDF (catégorie d'ouvrage au sens de l'article R.554-1 du code de l'environnement).

Les autres réseaux qui pourraient apparaître ne sont pas à prendre en compte (gaz, éclairage, autres distributeurs d'électricité, ...)

1- Sauf précision ponctuelle, les branchements ne sont pas systématiquement représentés.

2- Sauf précision ponctuelle, les ouvrages souterrains ont été construits à une profondeur générique comprise entre 0,60m et 1,20m (généralement autour de 0,80m)

La légende de représentation complète est disponible sur demande auprès d'ENEDIS

ou téléchargeable sur le site [www.protyx.eu](http://www.protyx.eu)



**A titre indicatif, et sauf mention explicite figurant sur les plans, les ouvrages souterrains ont été construits à une profondeur moyenne de 0.50 m sous trottoir ou accotement et de 0.85 m sous chaussée. Toutefois des contraintes de construction et des opérations éventuelles de décaissement ou de remblaiement survenues depuis la pose de l'ouvrage ont pu modifier la profondeur d'enfouissement d'un ouvrage construit selon ces règles.**

**Les ouvrages peuvent occuper une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affleurants (coffret, poteau, etc, ...)**

Pour les demandes dématérialisées (envoi par fichier XML) les réponses tiennent compte des coordonnées GPS indiquées dans le fichier XML



Si vous avez besoin d'un accès au réseau ou dans son environnement, merci de faire une demande à l'adresse suivante :

[ure-picardie-bce@enedis-grdf.fr](mailto:ure-picardie-bce@enedis-grdf.fr)

**TRAVAUX A PROXIMITE DE LIGNES**  
**CANALISATIONS ET OUVRAGES ELECTRIQUES**  
**RECOMMANDATIONS TECHNIQUES ET DE SECURITE**

▪ **Conditions pour déterminer si les travaux sont situés à proximité d'ouvrages électriques :**

Les travaux sont considérés à proximité d'ouvrages électriques lorsque :

- ✓ Ils sont situés à moins de **5 mètres** de lignes électriques **aériennes** de tension **>** à 50 000 volts
- ✓ Ils sont situés à moins de **3 mètres** de lignes électriques **aériennes** de tension **<** à 50 000 volts
- ✓ Ils sont situés à moins de **1.50 mètre** de lignes électriques **souterraines**, quelle que soit la tension

**ATTENTION**

Pour la détermination des distances entre les « travaux » et l'ouvrage électrique, il doit être tenu compte :

- Des mouvements, déplacements, balancements, fouettements (notamment en cas de rupture éventuelle d'un organe),
  - Des engins ou de chutes possibles des engins utilisés pour les travaux,
  - Des mouvements, même accidentels, des charges manipulées et de leur encombrement,
  - Des mouvements, déplacements et balancements des câbles des lignes aériennes.
- Principes de prévention des travaux à proximité d'ouvrages électriques :

Si les travaux sont situés à proximité d'ouvrages électriques, comme précisé ci-dessus, vous devez respecter les prescriptions **des articles R4534-107 à R4534-130 du code du travail**.

1 – Si la mise hors tension est éventuellement possible, vous devrez avoir obtenu du chargé d'exploitation une attestation de mise hors tension de l'ouvrage à proximité duquel les travaux sont envisagés.

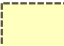



2- Compte tenu qu'ENEDIS est placé dans l'obligation impérieuse de limiter les mises hors tension aux cas indispensables pour assurer la continuité de l'alimentation électrique, compte tenu également du nombre important de travaux effectués à proximité des ouvrages électriques et de leur durée, votre chantier pourra se dérouler en présence de câbles sous tension. Dans ce cas, **en accord avec le chargé d'exploitation avant le début des travaux**, vous mettrez en œuvre l'une ou plusieurs des mesures de sécurité suivantes :



- Avoir dégagé l'ouvrage exclusivement par sondage manuel,
- Avoir balisé la canalisation souterraine et fait surveiller le personnel par une personne compétente,
- Avoir balisé les emplacements à occuper, les itinéraires à suivre pour les engins de terrassement, de transport, de levage ou de manutention,
- Avoir délimité matériellement la zone de travail dans tous les plans par une signalisation très visible et fait surveiller le personnel par une personne compétente,
- Avoir placé des obstacles efficaces pour mettre l'installation hors d'atteinte,
- Avoir fait procéder à une isolation efficace des parties sous tension par le chargé d'exploitation ou par une entreprise qualifiée en accord avec le chargé d'exploitation,
- Avoir protégé contre le rayonnement solaire les réseaux souterrains mis à l'air libre et faire en sorte de ne pas les déplacer, ni de marcher dessus,
- Appliquer des prescriptions spécifiques données par le chargé d'exploitation,
- Pour un réseau aérien nu BT pour des raisons impérieuses de sécurité liées à la continuité de service, la mise hors tension conformément à la réglementation est impossible, une protection de réseau s'avère obligatoire, un devis et des délais de mise en œuvre seront nécessaires,

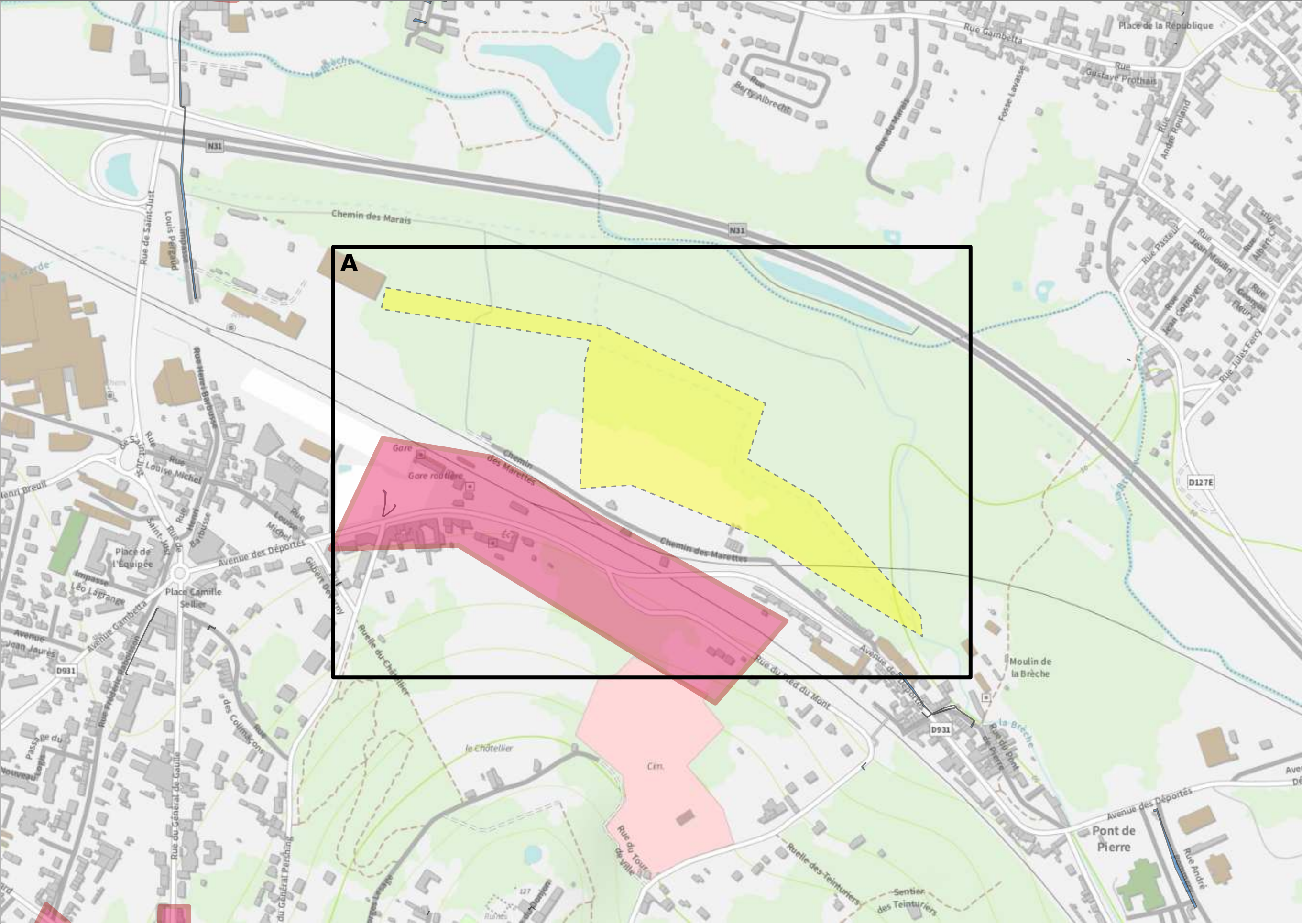
**En cas de dommages aux ouvrages appeler le 01 76 61 47 01 et uniquement dans ce cas**

**NE JAMAIS APPROCHER UN OUVRAGE ENDOMMAGE**

**Les réponses ci-jointes n'engagent la responsabilité d'Enedis qu'à l'intérieur de l'emprise des travaux que vous avez déclarés. En particulier, les projets Enedis ne sont complétés qu'à l'intérieur de cette zone.**

-  Emprise de vos travaux
-  Zone de Travaux Impactant le Sol
-  Projet de travaux Enedis
-  Au moins un réseau est absent dans les plans de détails

-  Carte(s) du plan d'ensemble des réseaux (aériens et souterrains)
-  Carte(s) du plan de détail des réseaux souterrains (marquage piquetage)



**Plan édité le :**  
15/02/2022

**Les réseaux susceptibles d'être présents sur le plan d'ensemble sont :**

- Les réseaux aériens (uniquement sur ce plan)
- Les réseaux souterrains leur positionnement plus précis est détaillé dans la suite du document.

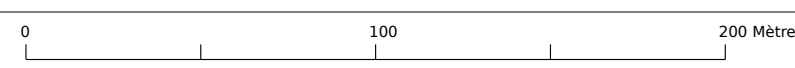
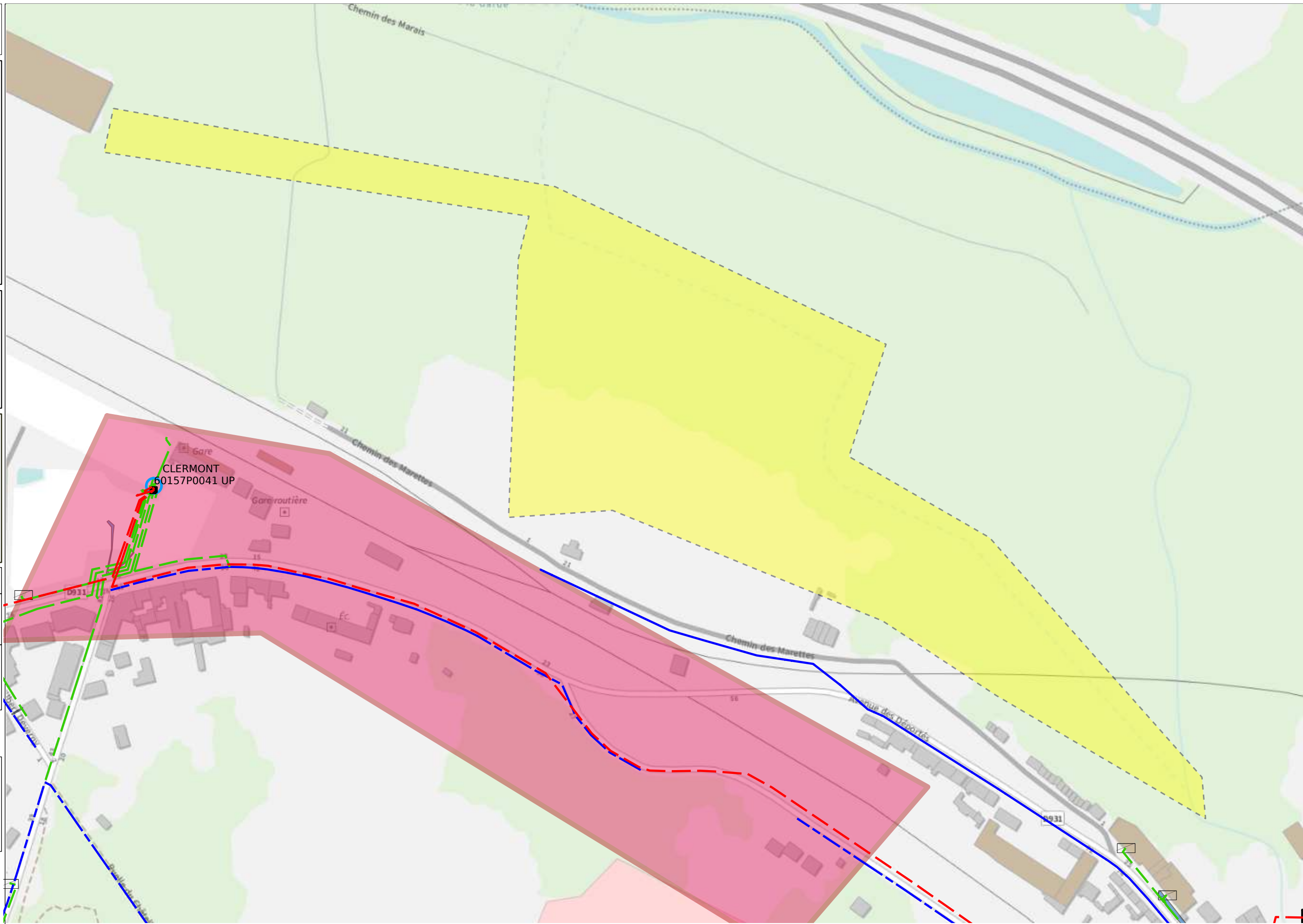
**La majorité des branchements reliés à ces réseaux ne sont pas représentés sur ce plan.**

Sur ce plan les ouvrages sont en classe C.  
S'ils sont représentés dans les plans des réseaux souterrains, il faudra alors se baser sur la classification indiquée dans ces plans

- Emprise de vos travaux
- Zone de Travaux Impactant le Sol
- Projet de travaux Enedis
- Au moins un réseau est absent dans les plans de détails

- Réseau électrique**
- BT
- Aérien
  - Torsadé
  - Souterrain
- HTA
- Aérien
  - Torsadé
  - Souterrain
  - Galerie

Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis ».



Service qui délivre le document

ENEDIS-DR-PIC-EXPLOITANTS RESEAUX SOUR



15 RUE BRUNO D AGAY

80000 AMIENS

France

Tél : +33322395353

Fax :

COMMENTAIRES IMPORTANTS  
ASSOCIES AU DOCUMENT N°

2207027763.220703RDT02

### Veillez prendre en compte les commentaires suivants :

#### IMPRESSION DES PLANS JOINTS AU BON FORMAT:

les plans PDF qui vous sont adressés sont multi formats. Ils sont indiqués sur chaque page. Pour conserver les échelles et avoir une bonne lecture des plans 1/200ème, il vous faut imprimer chaque page au bon format. **Assurez vous**

**qu'aucune mise à l'échelle automatique n'est activée dans votre gestionnaire d'impression.**

Responsable : VANDESTEENE AURELIE

Tél : +33643672517

Date : 16/02/2022

Signature :

(Commentaires\_V5.3\_V1.0)

# Déclaration de projet de Travaux Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement  
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail  
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

## Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant  
Destinataire  
Lieu-dit / BP  
Code postal / Commune  
Pays

SUEZ Eau France SAS P0274  
CHEZ PROTYS  
CS 90125  
27091 EVREUX CEDEX 9  
France

### DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2022021500541PKD

N° affaire du responsable du projet : \_\_\_\_\_

Date de la déclaration : 15/02/2022

Responsable du projet, personne morale  Responsable du projet, personne physique  Déclaration conjointe DT/DICT

### Responsable du projet

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : VALETUDES

Pays : France N° SIRET : \_\_\_\_\_

### Représentant du responsable du projet

Dénomination : VALETUDES

Complément / Service : \_\_\_\_\_

N°, Voie : 6 RUE THOLOZE

Lieu-dit / BP : \_\_\_\_\_

Code postal : 59300 Commune : VALENCIENNES

Personne à contacter : Gaël UNVOAS

Tél. : +33627890636 Fax(1) : +33327190186

Courriel(1) : contact@valétudes.fr

### Emplacement du projet

Adresse (2) : IMPASSE LOUIS PERGAUD

CP : 60600 Commune principale : CLERMONT

Nb de communes : 1 (2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

### Souhaits pour le récépissé

Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)

Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE

Si mode de réception par voie électronique, précisez :

Capacité d'impression des plans : Taille : A0 Couleur :

Souhait de plans vectoriels :  au format : SHAPE

### Projet et son calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : CUR RBL TER

Décrivez le projet : Travaux de réhabilitation hydromorphologique du Ru de la Garde - Secteur Marais

Emploi de techniques sans tranchées :  Oui  Non

Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : \_\_\_\_\_ m

Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.

Date prévue pour le commencement des travaux : 15/05/2023 Durée du chantier : 120 jour(s)

### Investigations complémentaires par le responsable du projet

(à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires :  Oui  Non

Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux (voir au verso) : \_\_\_\_\_

Date des investigations complémentaires : \_\_\_\_\_

Investigations susceptibles de nécessiter une DICT

Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

### Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : FOURNEL Vincent

Signature : \_\_\_\_\_

Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

### DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : \_\_\_\_\_

N° affaire de l'exécutant des travaux : \_\_\_\_\_

Date de la déclaration : \_\_\_\_\_

Nature de la déclaration (voir les codes au verso) : \_\_\_\_\_

### Exécutant des travaux

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : \_\_\_\_\_

Complément / Service : \_\_\_\_\_

N°, Voie : \_\_\_\_\_

Lieu-dit / BP : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_ N° SIRET : \_\_\_\_\_

Nom de la personne à contacter : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Fax(1) : \_\_\_\_\_

Courriel(1) : \_\_\_\_\_

### Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ Commune principale : \_\_\_\_\_

Nb de communes : \_\_\_\_\_ (2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

### Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : \_\_\_\_\_

Si mode de réception par voie électronique, précisez :

Capacité d'impression des plans : Taille : \_\_\_\_\_ Couleur :

Souhait de plans vectoriels :  au format : \_\_\_\_\_

### Travaux et leur calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : \_\_\_\_\_

Décrivez les travaux : \_\_\_\_\_

Techniques utilisées(3) : \_\_\_\_\_

Autre, précisez la technique : \_\_\_\_\_

Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : \_\_\_\_\_ cm

Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux

Résultats des investigations complémentaires communiqués par le responsable du projet :  Oui  Non

Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : \_\_\_\_\_ m

Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.

Date prévue pour le commencement des travaux : \_\_\_\_\_

Durée du chantier : \_\_\_\_\_ jour(s)

### Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom : \_\_\_\_\_

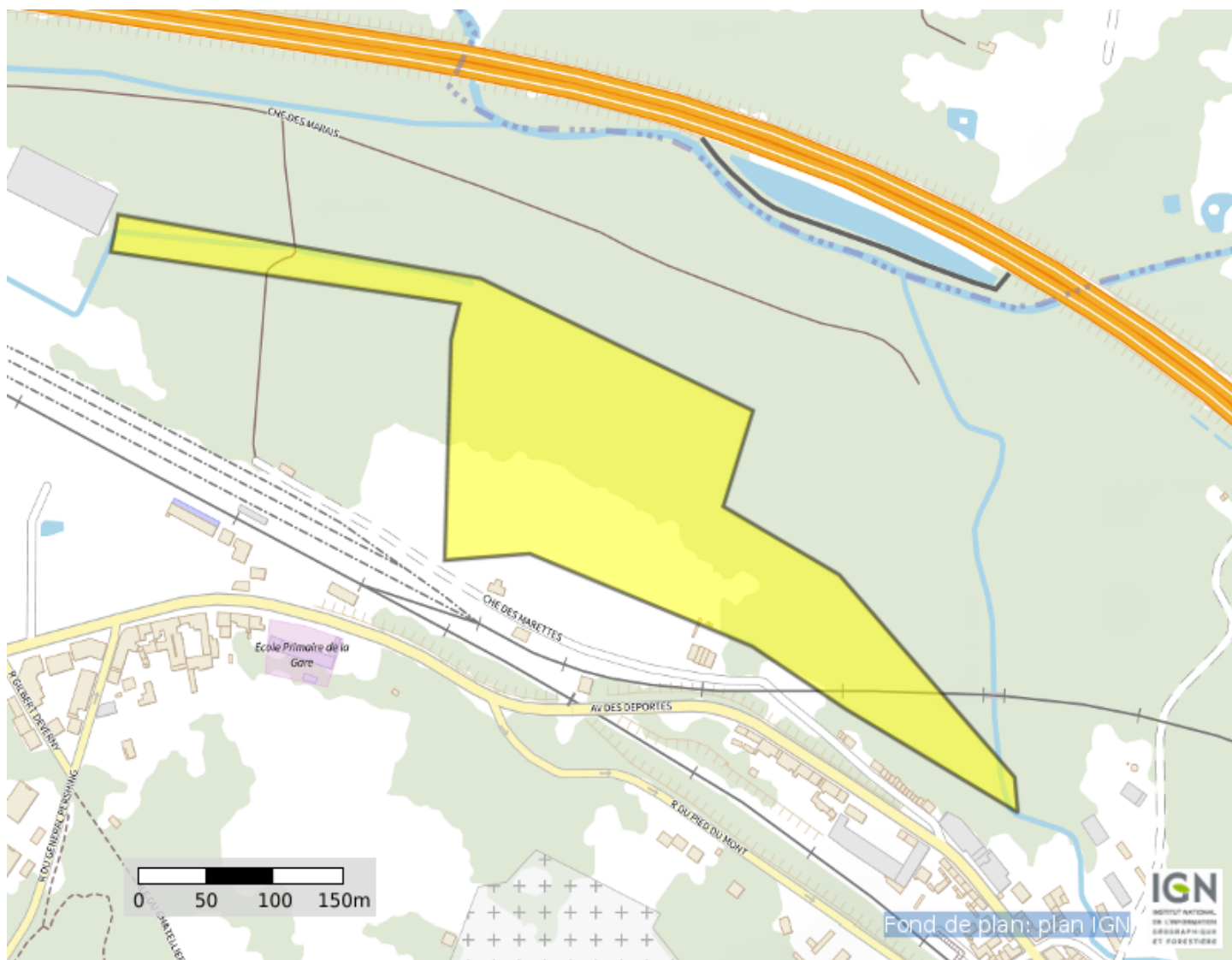
Signature : \_\_\_\_\_

Nombre de pièces jointes, y compris les plans : \_\_\_\_\_



Référence Protys de ce document : **2207027763. 220701DT01**

Numéro de consultation du GU : **2022021500541PKD**



Coordonnées (Lambert 93) : **657418. 8198521859**

**6921125. 549595994**

Liste des communes concernées :

**Clermont**

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

2, 41693707906825 49, 38728493619476  
2, 41686196823269 49, 38704747861857  
2, 42038102646022 49, 38671923463323  
2, 42029519577175 49, 38648876414166  
2, 42023082275539 49, 38509195015232  
2, 42108912964016 49, 38513385514977  
2, 42333145637661 49, 38454718193290  
2, 42427559394985 49, 38414907826066  
2, 42601364742519 49, 38349253767350  
2, 42598146091701 49, 38371603785538  
2, 42421120296719 49, 38500114417286  
2, 42304175983669 49, 38543416155682  
2, 42334216724636 49, 38604177629011  
2, 42059558521511 49, 38687985324736  
2, 41693707906825 49, 38728493619476

# Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement  
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

## Destinataire

- Récépissé de DT  
 Récépissé de DICT  
 Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination  
Numéro / Voie  
Code postal / Commune  
Pays

VALETUDES  
6 RUE THOLOZE  
59300 VALENCIENNES  
France

N° consultation du téléservice : 2022021500541PKD

Référence de l'exploitant : 2207027763. 220704RDT02

N° d'affaire du déclarant : \_\_\_\_\_

Personne à contacter (déclarant) : Gaël UNVOAS

Date de réception de la déclaration : 15/02/2022

Commune principale des travaux : 60600 CLERMONT

Adresse des travaux prévus : IMPASSE LOUIS PERGAUD

## Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : SUEZ EAU FRANCE SAS P0274

Personne à contacter : \_\_\_\_\_

Numéro / Voie : 258 Rue Moreno

Lieu-dit / BP : \_\_\_\_\_

Code Postal / Commune : 59410 ANZIN

Tél. : +33977408408 Fax : \_\_\_\_\_

## Éléments généraux de réponse

- Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment : \_\_\_\_\_
- Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : \_\_\_\_\_ m
- Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : EU (voir liste des catégories au verso)

## Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : \_\_\_\_\_

- Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

## Emplacement de nos réseaux / ouvrages

Plans joints : Références : PC Automate Echelle (1) : 2000 Date d'édition (1) : 15/02/2022 Sensible :  Prof. règl. mini (1) : \_\_\_\_\_ cm Matériau réseau (1) : \_\_\_\_\_

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

- Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage :  Date retenue d'un commun accord : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
ou  Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : \_\_\_\_\_)

- Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.

- (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)

- Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

## Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur [www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr](http://www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr)

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : 3.8, 3.9

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est :  possible  impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : \_\_\_\_\_

Dispositifs importants pour la sécurité : \_\_\_\_\_

## Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0977401119

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : \_\_\_\_\_

## Responsable du dossier

Nom : LE RESPONSABLE TERRITORIAL  
Désignation du service : VISIO HDF  
Tél : +33 977408408

## Signature de l'exploitant ou de son représentant







Nom : LE RESPONSABLE TERRITORIAL  
Signature : \_\_\_\_\_  
Date : 15/02/2022 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

# PLAN ASSOCIE EN REPONSE A DT-DICT

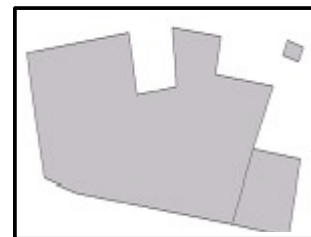
<b>Communes :</b>	CLERMONT		
<b>Codes INSEE :</b>	60157		
<b>Réf DT-DICT :</b>	2022021500541PKD		
<b>Date de révision :</b>	Février 2022	<b>Plan :</b>	assainissement
		<b>Ech. :</b>	1/2000ème

Ce plan est joint en complément d'une réponse à DT-DICT en association au formulaire Cerfa N°14435\*01 auquel il fait référence.

## LEGENDE :

Réseau	
Branchement	
Réseau Hors service	
Elément du Réseau Affleurant	
Repère Terrain	
Limites Ouvrages Bâties enterrés	




## Bâties



## Parcelles et contours



## Autres éléments du réseau :

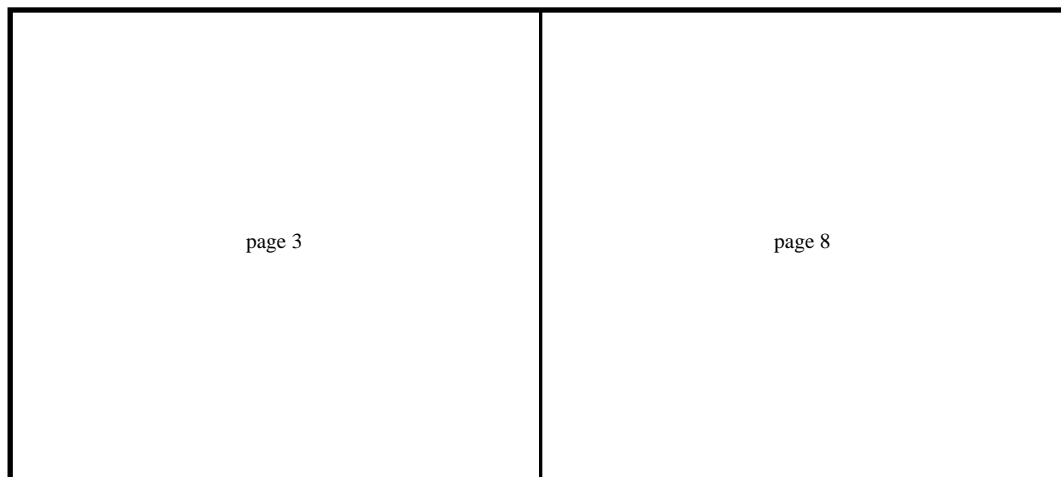
	Accessoires de Purge des réseaux
	Elements de Défense Incendie
	Organes de régulation des réseaux

Les coordonnées des points géoréférencés sont exprimées dans le système national de référence :

- Projection Lambert 93 en planimétrie et IGN 69 en altimétrie pour la France métropolitaine,
- Projection UTM Nord Fuseau 20 en planimétrie et IGN 1987 en altimétrie pour la Martinique.

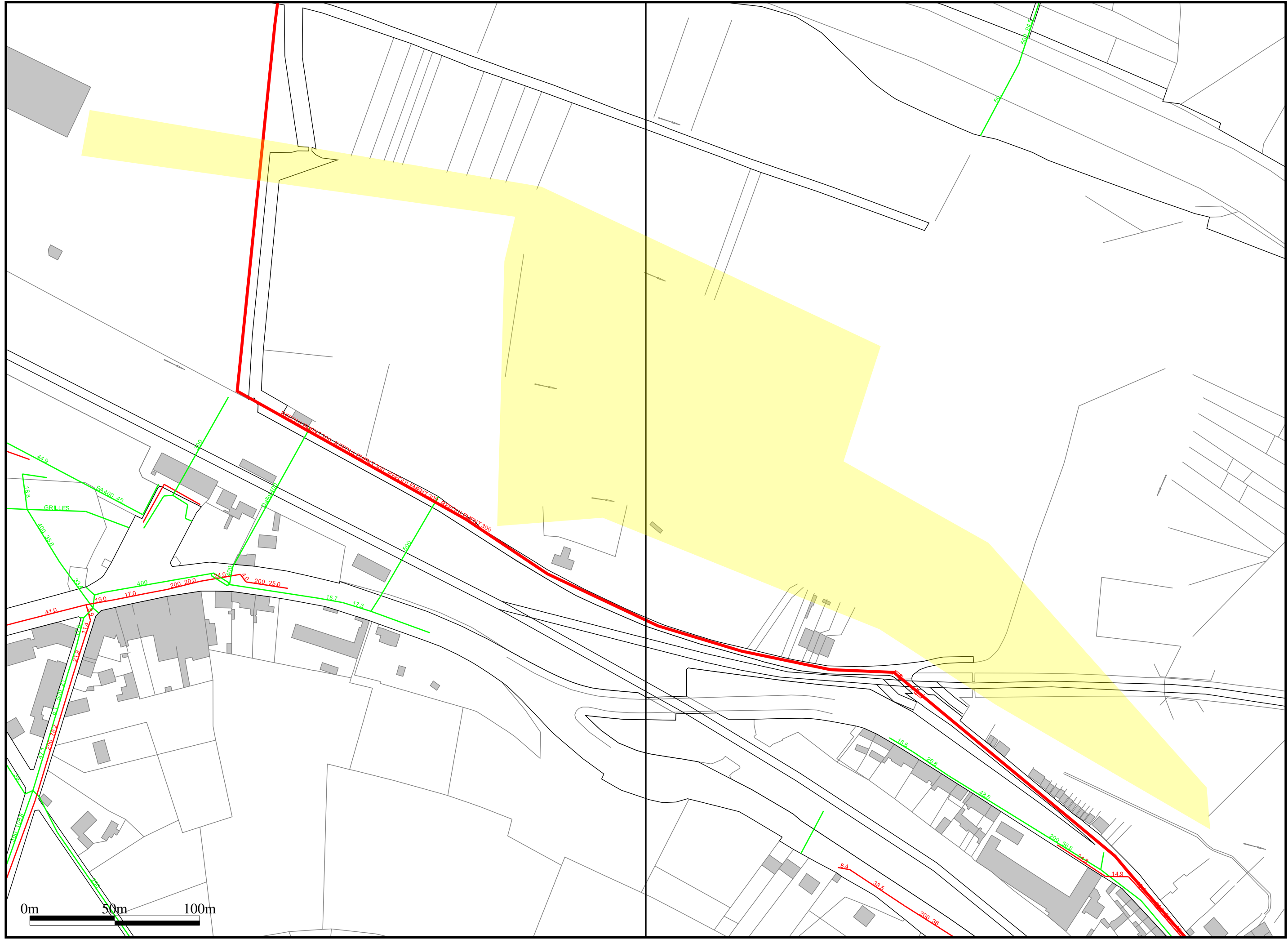
Plan d'assemblage :

Le numéro présent dans chaque quadrant renvoie au numéro de page sur laquelle se trouve le plan



Plan d'ensemble page 2.

Vous trouverez un plan d'ensemble en début de document. Les plans sont fournis à titre indicatif. Pour toute information, conformément à la réglementation, se reporter aux tables de référencement des plans A4 détaillés.



La zone d'emprise de chantier que vous nous avez déclarée est dessinée sur le plan en jaune.



## TABLE DE REFERENCEMENT DES TRONCONS

INDEX	Etiquettes	Classe	Diamètre nominal mm	Longueur m	Prof. mini m	Type	Matériau	Dernière modif.	Adresse
T1	T1/C/Inco	C	Inconnu	34.40	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES
T2	T2/C/Inco	C	Inconnu	27.43	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES
T3	T3/C/Inco	C	Inconnu	25.53	Inconnu	Eaux usées	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES
T4	T4/C/Inco	C	Inconnu	24.38	Inconnu	Eaux usées	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES
T5	T5/C/200	C	200	17.35	Inconnu	Eaux usées	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES
T6	T6/C/200	C	200	18.08	Inconnu	Eaux usées	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES
T7	T7/C/200	C	200	19.91	Inconnu	Eaux usées	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES
T8	T8/C/200	C	200	24.17	Inconnu	Eaux usées	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES
T9	T9/C/200	C	200	5.47	Inconnu	Eaux usées	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES
T10	T10/C/200	C	200	25.02	Inconnu	Eaux usées	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES
T11	T11/C/200	C	200	9.59	Inconnu	Eaux usées	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,RUE DU GENERAL PERSHING
T12	T12/C/200	C	200	10.96	Inconnu	Eaux usées	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,RUE DU GENERAL PERSHING
T13	T13/C/200	C	200	23.17	Inconnu	Eaux usées	Inconnu	03/08/2021	CLERMONT,RUE DU GENERAL PERSHING
T14	T14/C/200	C	200	42.13	Inconnu	Eaux usées	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES
T15	T15/C/300	C	300	66.27	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES
T16	T16/C/400	C	400	36.40	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES
T17	T17/C/500	C	500	68.68	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,CHEMIN RURAL DIT DES MARETTES
T18	T18/C/200	C	200	13.03	Inconnu	Eaux usées	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES
T19	T19/C/400	C	400	45.06	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES
T20	T20/C/500	C	500	20.07	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,RUE DU GENERAL PERSHING
T21	T21/C/200	C	200	76.42	Inconnu	Eaux usées	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,RUE DU GENERAL PERSHING
T22	T22/C/200	C	200	39.59	Inconnu	Eaux usées	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES
T23	T23/C/250	C	250	119.85	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,RUELLE DU CHATELLIER
T24	T24/C/300	C	300	109.36	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,RUE DU GENERAL PERSHING
T25	T25/C/200	C	200	112.72	Inconnu	Eaux usées	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,RUE DU GENERAL PERSHING
T26	T26/C/300	C	300	1016.45	Inconnu	Eaux usées	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,-
T27	T27/C/500	C	500	36.89	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES
T28	T28/C/500	C	500	17.38	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES
T29	T29/C/500	C	500	14.26	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES
T30	T30/C/500	C	500	53.15	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES
T31	T31/C/300	C	300	10.35	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES
T32	T32/C/300	C	300	8.16	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES
T33	T33/C/300	C	300	4.27	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES
T34	T34/C/300	C	300	5.33	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES
T35	T35/C/300	C	300	22.36	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES
T36	T36/C/Inco	C	Inconnu	6.99	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES

T37	T37/C/Inco	C	Inconnu	4.52	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,RUE DU GENERAL PERSHING
T38	T38/C/Inco	C	Inconnu	2.53	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,RUE DU GENERAL PERSHING
T39	T39/C/Inco	C	Inconnu	14.49	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES
T40	T40/C/400	C	400	20.98	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES
T41	T41/C/400	C	400	33.20	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES
T42	T42/C/Inco	C	Inconnu	17.45	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES
T43	T43/C/500	C	500	5.04	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES
T44	T44/C/500	C	500	4.44	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES
T45	T45/C/400	C	400	13.55	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES
T46	T46/C/400	C	400	13.14	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES
T47	T47/C/400	C	400	93.35	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,CHEMIN RURAL DIT DES MARETTES
T48	T48/C/400	C	400	6.36	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES
T49	T49/C/400	C	400	4.47	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES
T50	T50/C/400	C	400	18.48	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES
T51	T51/C/400	C	400	6.31	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES
T52	T52/C/500	C	500	7.66	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES
T53	T53/C/500	C	500	7.92	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,RUE DU GENERAL PERSHING
T54	T54/C/500	C	500	16.62	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,RUE DU GENERAL PERSHING
T55	T55/C/500	C	500	17.38	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,RUE DU GENERAL PERSHING
T56	T56/C/500	C	500	7.16	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,RUE DU GENERAL PERSHING
T57	T57/C/500	C	500	44.43	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,RUE DU GENERAL PERSHING
T58	T58/C/250	C	250	5.25	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,RUELLE DU CHATELLIER
T59	T59/C/300	C	300	34.61	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,RUE GILBERT DEVERNY
T60	T60/C/300	C	300	4.99	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,RUE GILBERT DEVERNY
T61	T61/C/250	C	250	23.47	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,RUELLE DU CHATELLIER
T62	T62/C/200	C	200	43.73	Inconnu	Eaux usées	Grès	11/08/2021	CLERMONT,-
T63	T63/C/Inco	C	Inconnu	20.18	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES
T64	T64/C/400	C	400	26.69	Inconnu	Eaux pluviales	BETARM	11/08/2021	CLERMONT,-
T65	T65/C/400	C	400	44.86	Inconnu	Eaux pluviales	BETARM	11/08/2021	CLERMONT,GARE SNCF DE CLERMONT
T66	T66/C/400	C	400	45.03	Inconnu	Eaux pluviales	BETARM	11/08/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES

### TABLE DE REFERENCEMENT DES REPERES RESEAU

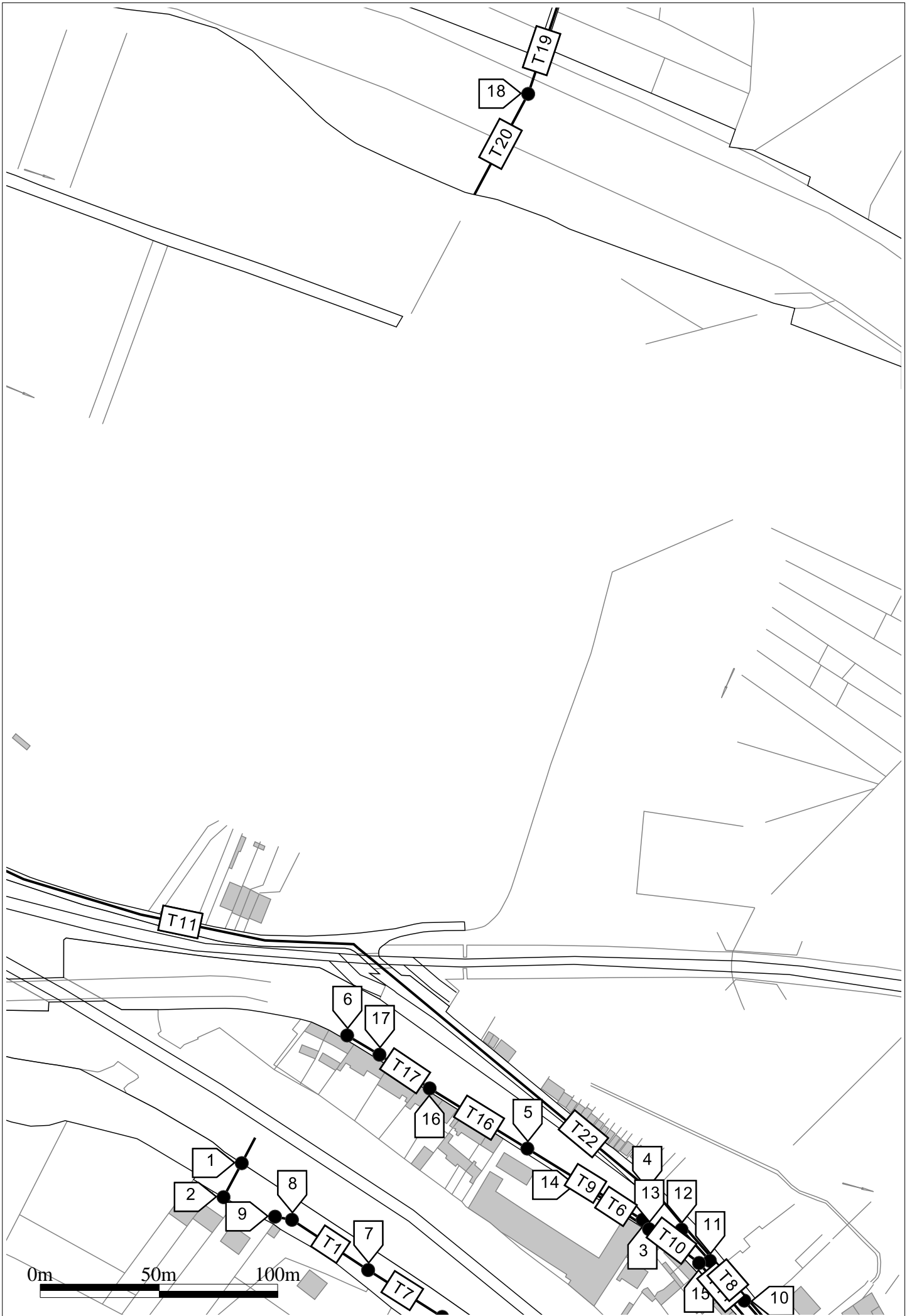
SYMBOLOGIE= ●

Point	Classe	X	Y	Z	Date	Société	Certification	Personne	Matériel	N° Série
1	C	657701.63	6920794.83	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
2	C	657710.35	6920789.26	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
3	C	657650.00	6920741.46	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
4	C	657646.17	6920723.69	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-

5	C	657657.59	6920726.15	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
6	C	657675.86	6920775.98	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
7	C	657615.87	6920787.16	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
8	C	657712.82	6920779.59	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
9	C	657822.86	6920733.90	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
10	C	657820.10	6920729.68	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
11	C	657735.32	6920746.65	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
12	C	657736.69	6920752.86	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
13	C	657613.44	6920620.32	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
14	C	657621.75	6920618.60	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
15	C	657632.25	6920597.61	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
16	C	657849.32	6920718.36	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
17	C	657851.02	6920722.82	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
18	C	657618.41	6920608.45	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
19	C	657693.29	6920801.46	56.84	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
20	C	657631.26	6920664.71	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
21	C	657708.88	6920781.23	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
22	C	657717.75	6920789.24	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
23	C	657696.56	6920801.30	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
24	C	657684.05	6920779.04	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
25	C	657684.34	6920775.57	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
26	C	657696.31	6920794.46	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
27	C	657634.79	6920756.06	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
28	C	657787.12	6920733.80	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
29	C	657801.14	6920731.20	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
30	C	657817.71	6920725.94	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
31	C	657852.29	6920713.10	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
32	C	657667.26	6920733.92	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
33	C	657685.02	6920737.31	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
34	C	657697.84	6920739.64	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
35	C	657717.21	6920744.26	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
36	C	657741.06	6920748.20	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
37	C	657744.22	6920743.73	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
38	C	657768.92	6920739.76	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
39	C	657734.64	6920742.23	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
40	C	657723.89	6920748.76	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
41	C	657705.66	6920745.76	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
42	C	657661.22	6920738.33	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
43	C	657655.12	6920736.70	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
44	C	657654.17	6920729.10	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
45	C	657648.68	6920723.39	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
46	C	657644.43	6920707.32	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
47	C	657639.07	6920690.79	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-



48	C	657633.44	6920671.53	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
49	C	657641.99	6920689.35	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
50	C	657652.67	6920721.77	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
51	C	657649.06	6920711.42	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
52	C	657609.24	6920720.96	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
53	C	657650.15	6920731.02	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
54	C	657618.02	6920622.30	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
55	C	657619.29	6920616.38	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
56	C	657617.49	6920816.45	55.44	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
57	C	657604.69	6920826.05	55.15	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
58	C	657644.22	6920804.85	55.90	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
59	C	657683.91	6920783.59	57.28	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-



## TABLE DE REFERENCEMENT DES TRONCONS

INDEX	Etiquettes	Classe	Diamètre nominal mm	Longueur m	Prof. mini m	Type	Matériau	Dernière modif.	Adresse
T1	T1/C/200	C	200	38.40	Inconnu	Eaux usées	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,RUE DU PIED DU MONT
T2	T2/C/200	C	200	7.24	Inconnu	Eaux usées	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,RUE DU PIED DU MONT
T3	T3/C/200	C	200	18.54	Inconnu	Eaux usées	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES
T4	T4/C/200	C	200	17.72	Inconnu	Eaux usées	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES
T5	T5/C/200	C	200	13.69	Inconnu	Eaux usées	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES
T6	T6/C/200	C	200	33.78	Inconnu	Eaux usées	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES
T7	T7/C/200	C	200	36.88	Inconnu	Eaux usées	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,RUE DU PIED DU MONT
T8	T8/C/200	C	200	22.11	Inconnu	Eaux usées	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES
T9	T9/C/200	C	200	57.01	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES
T10	T10/C/300	C	300	29.87	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES
T11	T11/C/300	C	300	1016.45	Inconnu	Eaux usées	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,-
T12	T12/C/Inco	C	Inconnu	12.09	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,RUE DU PIED DU MONT
T13	T13/C/Inco	C	Inconnu	16.20	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,RUE DU PIED DU MONT
T14	T14/C/300	C	300	36.27	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES
T15	T15/C/Inco	C	Inconnu	10.30	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES
T16	T16/C/200	C	200	48.27	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES
T17	T17/C/200	C	200	25.41	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES
T18	T18/C/200	C	200	15.84	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES
T19	T19/C/500	C	500	95.38	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	18/10/2021	FITZ-JAMES,RUE DU MARAIS
T20	T20/C/500	C	500	47.95	Inconnu	Eaux pluviales	Inconnu	18/10/2021	FITZ-JAMES,RUE DU MARAIS
T21	T21/C/300	C	300	16.87	Inconnu	Eaux usées	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,CHEMIN DES MARETTES
T22	T22/C/300	C	300	461.64	Inconnu	Eaux usées	Inconnu	14/06/2021	CLERMONT,AVENUE DES DEPORTES

## TABLE DE REFERENCEMENT DES REPERES RESEAU

SYMBOLOGIE=

Point	Classe	X	Y	Z	Date	Société	Certification	Personne	Matériel	N° Série
1	C	658077.42	6920596.29	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
2	C	658069.65	6920582.07	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
3	C	658246.00	6920571.27	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
4	C	658247.89	6920581.40	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
5	C	658197.68	6920601.53	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-

6	C	658122.17	6920649.57	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
7	C	658130.30	6920551.02	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
8	C	658098.38	6920572.36	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
9	C	658091.27	6920573.72	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
10	C	658288.54	6920537.04	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
11	C	658274.19	6920553.86	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
12	C	658262.34	6920567.03	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
13	C	658248.65	6920567.33	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
14	C	658220.52	6920586.03	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
15	C	658269.62	6920552.98	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
16	C	658156.75	6920627.11	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
17	C	658135.74	6920641.40	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-
18	C	658201.26	6921044.30	Inconnu	-	LDE	Non	SIG/LDE	-	-

# Déclaration de projet de Travaux Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement  
 et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail  
 (Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

## Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant  
 Lieu-dit / BP  
 Code postal / Commune  
 Pays

SNCF Réseau Paris Nord chez Groupe NAT  
 TSA 52151  
 59810 LESQUIN  
 France

**DT (Déclaration de projet de travaux)**

N° consultation du téléservice : 2022021500541PKD

N° affaire du responsable du projet : \_\_\_\_\_

Date de la déclaration : 15/02/2022

Responsable du projet, personne morale  Responsable du projet, personne physique  Déclaration conjointe DT/DICT

**DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)**

N° consultation du téléservice : \_\_\_\_\_

N° affaire de l'exécutant des travaux : \_\_\_\_\_

Date de la déclaration : \_\_\_\_\_

Nature de la déclaration (voir les codes au verso) : \_\_\_\_\_

**Responsable du projet** (1) : Champs facultatifs

Dénomination : VALETUDES

Pays : France N° SIRET : \_\_\_\_\_

**Représentant du responsable du projet**

Dénomination : VALETUDES

Complément / Service : \_\_\_\_\_

N°, Voie : 6 RUE THOLOZE

Lieu-dit / BP : \_\_\_\_\_

Code postal : 59300 Commune : VALENCIENNES

Personne à contacter : Gaël UNVOAS

Tél. : +33627890636 Fax(1) : +33327190186

Courriel(1) : contact@valétudes.fr

**Exécutant des travaux** (1) : Champs facultatifs

Dénomination : \_\_\_\_\_

Complément / Service : \_\_\_\_\_

N°, Voie : \_\_\_\_\_

Lieu-dit / BP : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_ N° SIRET : \_\_\_\_\_

Nom de la personne à contacter : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Fax(1) : \_\_\_\_\_

Courriel(1) : \_\_\_\_\_

**Emplacement du projet**

Adresse (2) : IMPASSE LOUIS PERGAUD

CP : 60600 Commune principale : CLERMONT

Nb de communes : 1 (2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

**Emplacement des travaux** (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ Commune principale : \_\_\_\_\_

Nb de communes : \_\_\_\_\_ (2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

**Souhaits pour le récépissé**

Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)

Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE

Si mode de réception par voie électronique, précisez :

Capacité d'impression des plans : Taille : A0 Couleur :

Souhait de plans vectoriels :  au format : SHAPE

**Souhaits pour le récépissé**

Mode de réception du récépissé souhaité : \_\_\_\_\_

Si mode de réception par voie électronique, précisez :

Capacité d'impression des plans : Taille : \_\_\_\_\_ Couleur :

Souhait de plans vectoriels :  au format : \_\_\_\_\_

**Projet et son calendrier** (3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : CUR RBL TER

Décrivez le projet : Travaux de réhabilitation hydromorphologique du Ru de la Garde - Secteur Marais

Emploi de techniques sans tranchées :  Oui  Non

Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : \_\_\_\_\_ m

Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.

Date prévue pour le commencement des travaux : 15/05/2023 Durée du chantier : 120 jour(s)

**Travaux et leur calendrier** (3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : \_\_\_\_\_

Décrivez les travaux : \_\_\_\_\_

Techniques utilisées(3) : \_\_\_\_\_

Autre, précisez la technique : \_\_\_\_\_

Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : \_\_\_\_\_ cm

Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux

Résultats des investigations complémentaires communiqués par le responsable du projet :  Oui  Non

Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : \_\_\_\_\_ m

Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.

Date prévue pour le commencement des travaux : \_\_\_\_\_

Durée du chantier : \_\_\_\_\_ jour(s)

**Investigations complémentaires par le responsable du projet** (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires :  Oui  Non

Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux (voir au verso) : \_\_\_\_\_

Date des investigations complémentaires : \_\_\_\_\_

Investigations susceptibles de nécessiter une DICT

Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

**Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant**

Nom : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Nombre de pièces jointes, y compris les plans : \_\_\_\_\_

**Signature du responsable du projet ou de son représentant**

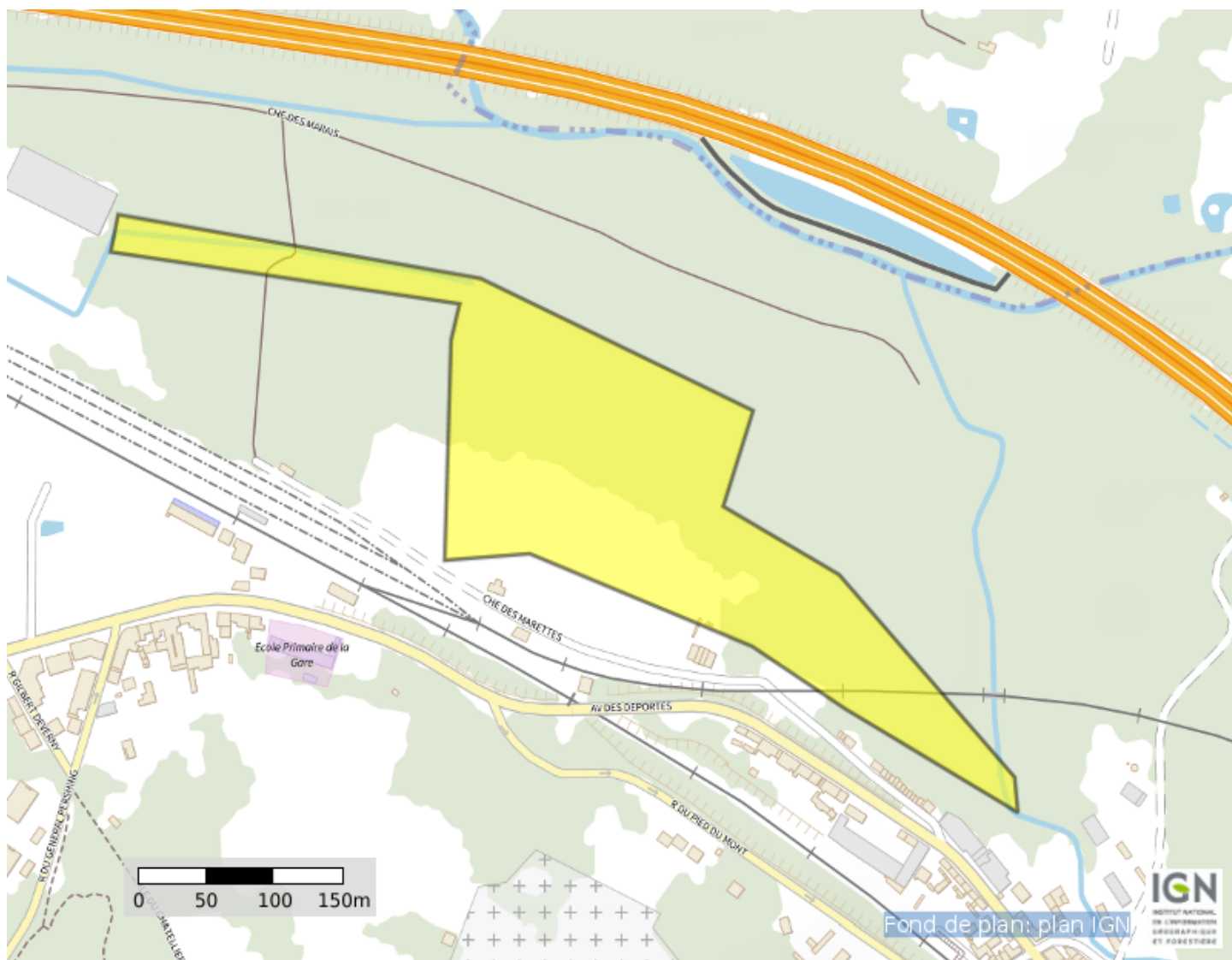
Nom : FOURNEL Vincent

Signature : \_\_\_\_\_

Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

Référence Protys de ce document : **2207027763. 220701DT01**

Numéro de consultation du GU : **2022021500541PKD**



Coordonnées (Lambert 93) : **657418. 8198521859**

**6921125. 549595994**

Liste des communes concernées :

**Clermont**

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

2, 41693707906825 49, 38728493619476  
2, 41686196823269 49, 38704747861857  
2, 42038102646022 49, 38671923463323  
2, 42029519577175 49, 38648876414166  
2, 42023082275539 49, 38509195015232  
2, 42108912964016 49, 38513385514977  
2, 42333145637661 49, 38454718193290  
2, 42427559394985 49, 38414907826066  
2, 42601364742519 49, 38349253767350  
2, 42598146091701 49, 38371603785538  
2, 42421120296719 49, 38500114417286  
2, 42304175983669 49, 38543416155682  
2, 42334216724636 49, 38604177629011  
2, 42059558521511 49, 38687985324736  
2, 41693707906825 49, 38728493619476

(Emprise\_Protys\_v1.3)

# Déclaration de projet de Travaux Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement  
 et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail  
 (Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

## Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non matérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant  
 Destinataire  
 Lieu-dit / BP  
 Code postal / Commune  
 Pays

GRDF - Direction Réseaux Nord-Ouest  
 CHEZ PROTYS P0479  
 CS 90125  
 27091 EVREUX CEDEX 9  
 France

### DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2022021500541PKD

N° affaire du responsable du projet : \_\_\_\_\_

Date de la déclaration : 15/02/2022

Responsable du projet, personne morale  Responsable du projet, personne physique  Déclaration conjointe DT/DICT

### Responsable du projet

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : VALETUDES

Pays : France N° SIRET : \_\_\_\_\_

### Représentant du responsable du projet

Dénomination : VALETUDES

Complément / Service : \_\_\_\_\_

N°, Voie : 6 RUE THOLOZE

Lieu-dit / BP : \_\_\_\_\_

Code postal : 59300 Commune : VALENCIENNES

Personne à contacter : Gaël UNVOAS

Tél. : +33627890636 Fax<sub>(1)</sub> : +33327190186

Courriel<sub>(1)</sub> : contact@valétudes.fr

### Emplacement du projet

Adresse (2) : IMPASSE LOUIS PERGAUD

CP : 60600 Commune principale : CLERMONT

Nb de communes : 1 (2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

### Souhaits pour le récépissé

Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)

Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE

Si mode de réception par voie électronique, précisez :

Capacité d'impression des plans : Taille : A0 Couleur :

Souhait de plans vectoriels :  au format : SHAPE

### Projet et son calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux<sub>(3)</sub> : CUR RBL TER

Décrivez le projet : Travaux de réhabilitation hydromorphologique du Ru de la Garde - Secteur Marais

Emploi de techniques sans tranchées :  Oui  Non

Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : \_\_\_\_\_ m

Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.

Date prévue pour le commencement des travaux : 15/05/2023 Durée du chantier : 120 jour(s)

### Investigations complémentaires par le responsable du projet

(à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires :  Oui  Non

Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux (voir au verso) : \_\_\_\_\_

Date des investigations complémentaires : \_\_\_\_\_

Investigations susceptibles de nécessiter une DICT

Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

### Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : FOURNEL Vincent

Signature : \_\_\_\_\_

Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

### DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : \_\_\_\_\_

N° affaire de l'exécutant des travaux : \_\_\_\_\_

Date de la déclaration : \_\_\_\_\_

Nature de la déclaration (voir les codes au verso) : \_\_\_\_\_

### Exécutant des travaux

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : \_\_\_\_\_

Complément / Service : \_\_\_\_\_

N°, Voie : \_\_\_\_\_

Lieu-dit / BP : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_ N° SIRET : \_\_\_\_\_

Nom de la personne à contacter : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Fax<sub>(1)</sub> : \_\_\_\_\_

Courriel<sub>(1)</sub> : \_\_\_\_\_

### Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ Commune principale : \_\_\_\_\_

Nb de communes : \_\_\_\_\_ (2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

### Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : \_\_\_\_\_

Si mode de réception par voie électronique, précisez :

Capacité d'impression des plans : Taille : \_\_\_\_\_ Couleur :

Souhait de plans vectoriels :  au format : \_\_\_\_\_

### Travaux et leur calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux<sub>(3)</sub> : \_\_\_\_\_

Décrivez les travaux : \_\_\_\_\_

Techniques utilisées<sub>(3)</sub> : \_\_\_\_\_

Autre, précisez la technique : \_\_\_\_\_

Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : \_\_\_\_\_ cm

Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux

Résultats des investigations complémentaires communiqués par le responsable du projet :  Oui  Non

Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : \_\_\_\_\_ m

Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.

Date prévue pour le commencement des travaux : \_\_\_\_\_

Durée du chantier : \_\_\_\_\_ jour(s)

### Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

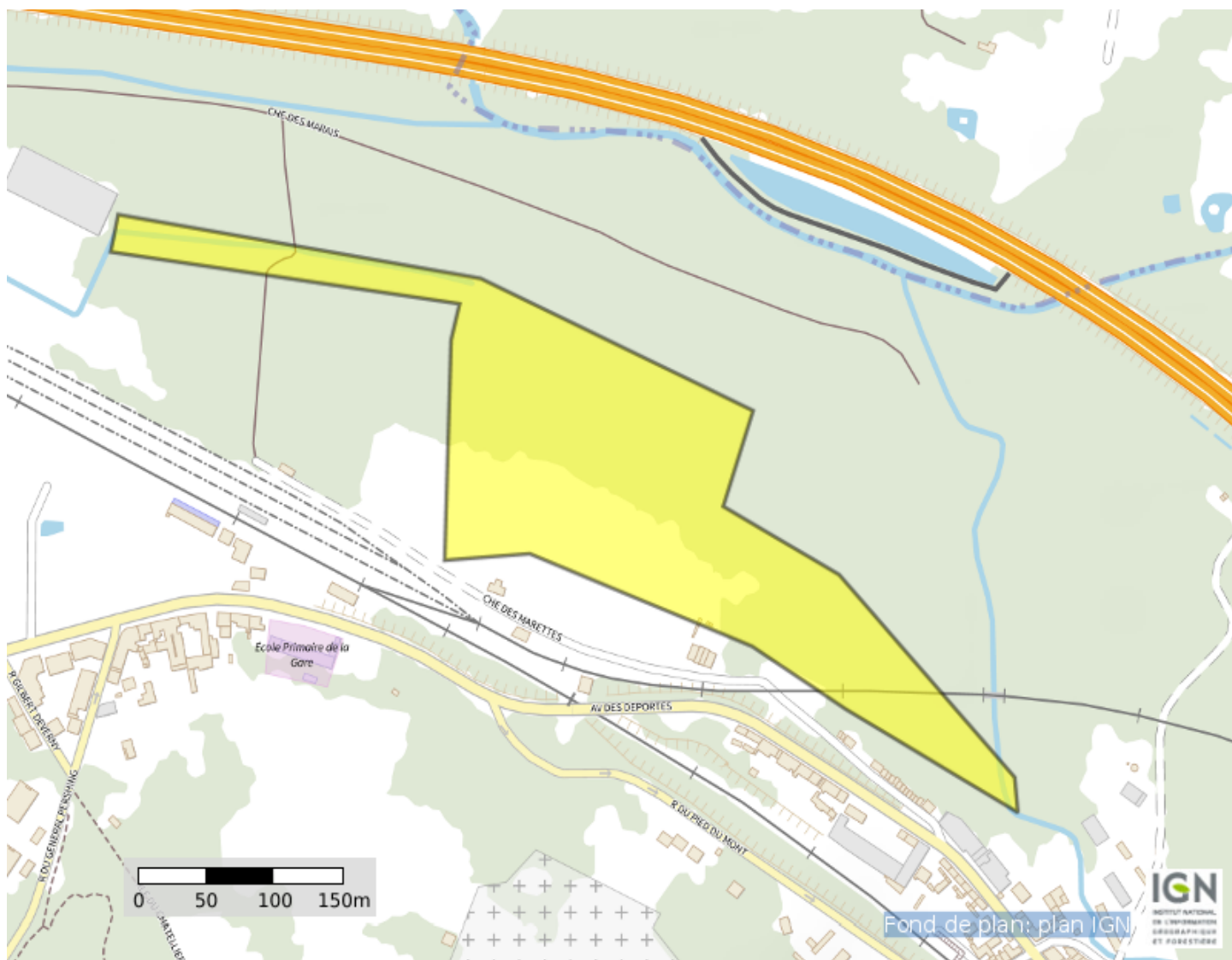
Nom : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Nombre de pièces jointes, y compris les plans : \_\_\_\_\_

Référence Protys de ce document : **2207027763. 220701DT01**

Numéro de consultation du GU : **2022021500541PKD**



Coordonnées (Lambert 93) : **657418. 8198521859**

**6921125. 549595994**

Liste des communes concernées :

**Cl ermont**

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

2, 41693707906825 49, 38728493619476  
2, 41686196823269 49, 38704747861857  
2, 42038102646022 49, 38671923463323  
2, 42029519577175 49, 38648876414166  
2, 42023082275539 49, 38509195015232  
2, 42108912964016 49, 38513385514977  
2, 42333145637661 49, 38454718193290  
2, 42427559394985 49, 38414907826066  
2, 42601364742519 49, 38349253767350  
2, 42598146091701 49, 38371603785538  
2, 42421120296719 49, 38500114417286  
2, 42304175983669 49, 38543416155682  
2, 42334216724636 49, 38604177629011  
2, 42059558521511 49, 38687985324736  
2, 41693707906825 49, 38728493619476



# Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement  
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

## Destinataire

- Récépissé de DT  
 Récépissé de DICT  
 Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination  
Numéro / Voie  
Code postal / Commune  
Pays

VALETUDES  
6 RUE THOLOZE  
59300 VALENCIENNES  
France

N° consultation du téléservice : 2022021500541PKD

Référence de l'exploitant : 2207027763. 220705RDT02

N° d'affaire du déclarant : \_\_\_\_\_

Personne à contacter (déclarant) : Gaël UNVOAS

Date de réception de la déclaration : 15/02/2022

Commune principale des travaux : 60600 CLERMONT

Adresse des travaux prévus : IMPASSE LOUIS PERGAUD

## Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : GRDF - Direction Réseaux Nord-Ouest

Personne à contacter : GRDF A2T DRNO

Numéro / Voie : 1 rue François PERROUX

Lieu-dit / BP : \_\_\_\_\_

Code Postal / Commune : 76130 MONT ST AIGNAN

Tél. : +33810300360 Fax : +33232800265

## Éléments généraux de réponse

- Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment : \_\_\_\_\_
- Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : \_\_\_\_\_ m
- Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : GA (voir liste des catégories au verso)

## Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : \_\_\_\_\_

Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

## Emplacement de nos réseaux / ouvrages

Plans joints : Références : 1 Plan A4 Echelle (1) : de situation Date d'édition (1) : Voir plan Sensible :  Prof. règl. mini (1) : \_\_\_\_\_ cm Matériau réseau (1) : \_\_\_\_\_

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans. 6 Plans A3 1/200 Voir plan  \_\_\_\_\_ cm

Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage :  Date retenue d'un commun accord : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
ou  Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : \_\_\_\_\_)

Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.

(cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)

Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

## Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur [www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr)

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

**CELLES-CI SONT DÉTAILLÉES DANS LES PAGES SUIVANT CE RECEPISSE DANS CATEGORIES PLANS ET OUVRAGES GRDF**

**, VOS TECHNIQUES DE TRAVAUX ET RECOMMANDATIONS DE L'EXPLOITANT**

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : §3. 4; chapitres 4 et 5; Fiches Techniques

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est :  possible  impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : \_\_\_\_\_

Dispositifs importants pour la sécurité : Voir la localisation sur le plan joint

## Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0247857444

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : SDIS de l'Oise 0344842000

## Responsable du dossier

Nom : EXPLOITANT GRDF

Désignation du service : GRDF A2T DRNO

Tél : +33 810300360

## Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom : BRUNEEL Deborah

Signature : \_\_\_\_\_

Date : 15/02/2022 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 6

# Gestes barrières et vigilance maintenue



Port du masque, distanciation, travail fatiguant avec une condition physique à retrouver...

la reprise des chantiers est compliquée.



**Le risque d'un dommage gaz est toujours présent.**  
**Pour votre sécurité, éviter le coup de godet de trop, trop près, trop tard...**

## ✓ **N'oublions pas les règles qui évitent le dommage :**

⇒ UTILISER LE PLAN et REPERER tous les affleurants gaz pour ne pas oublier de branchement non représenté, ou le résultat d'une Investigation Complémentaire.



⇒ MARQUER en JAUNE les Réseaux gaz et TOUS les Branchements croisés - Marquage complet avec les zones de précautions (fuseau)- Pas de travaux sans marquage exhaustif !



⇒ ADAPTER le terrassement autour des ouvrages g (zones de précautions)  
Travailler à la main, malgré la difficulté ou camion aspirateur, pioche à air...



⇒ **FAIRE UN POINT D'ARRET EN CAS DE DOUTE** ou d'écart constaté!  
**Béton ? Et s'il y avait du gaz ? Lever le doute évite le dommage.**

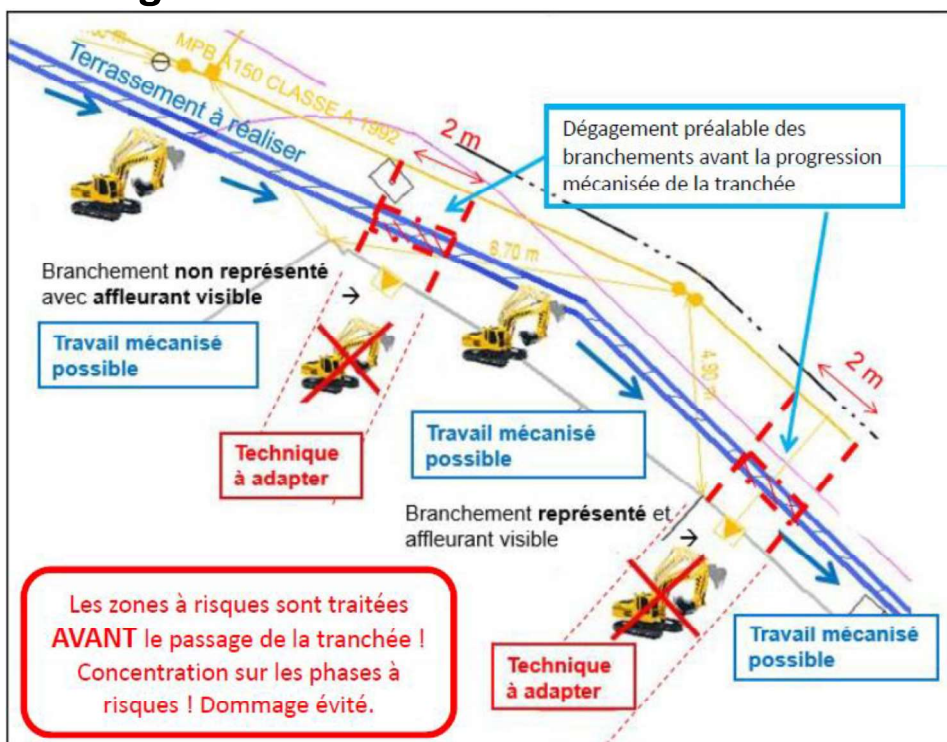


Ensemble, pour votre sécurité et celle des tiers, mettons tout en oeuvre pour éviter les Dommages aux Ouvrages Gaz

Pour toute information complémentaire,  
contactez GRDF au 0810 300 360

## Recommandation spécifique - Travaux avec pose de réseaux -

Votre chantier a été identifié comme étant susceptible de contenir des travaux de pose de réseaux (Eau, Electricité, télécom, gaz assainissement... ) sur une emprise importante. Le guide technique de travaux prévoit des recommandations et prescriptions associées (notamment RX-DBG) afin **d'éviter les endommagements de branchements gaz.**



Prescriptions du guide technique RX-DBG et TX-TER 2

Avant de réaliser le terrassement sur le linéaire d'une rue, vérifier si tous les branchements font l'objet d'un marquage.

Il est recommandé de **dégager les branchements avant la progression mécanisée de la tranchée.**

Si un branchement non localisé est trouvé en dehors de la bande de 1 m de part et d'autre de l'affleurant, un point d'arrêt doit être observé avec à minima l'appel à l'exploitant.



Veillez  
aux  
**RÈGLES**  
du  
**MARQUAGE**  
qui préservent la  
**SÉCURITÉ !**

Reportez-vous  
**AU GUIDE**  
d'application  
**de la**  
**réglementation**



# Lire et comprendre un plan GRDF

Réglementation anti-endommagement

Ce document présente les éléments de lecture et de compréhension des plans fournis par GRDF en réponse à une déclaration de travaux. A travers ce guide de lecture, vous trouverez les éléments composants les fonds de plan, la représentation des réseaux, des branchements gaz et leurs accessoires. GRDF vous adresse systématiquement un plan de situation avec votre emprise (P1) et un plan de détail découpé en une ou plusieurs pages.

## Le plan de situation comprend (page 1 au format A4)

- La zone d'emprise de votre déclaration. Celle-ci peut être tronquée pour ne faire apparaître que la partie contenant les ouvrages gaz.
- La position du ou des pages du plan joint au format grande échelle 1/200<sup>ème</sup>, numérotées à partir de la page 2.
- La représentation d'extensions ou de modifications des ouvrages prévus par GRDF à proximité de l'emprise. (Elles sont représentées sous forme d'un trait rouge de ce format )
- La commune principale et la date de création

## Le Plan de détail sur sa ou ses pages comprend

**ATTENTION !**  
Sur chaque page le format d'impression est indiqué.  
Il est à respecter impérativement pour toute impression

Exemple

L'échelle du plan est 1/200<sup>ème</sup>.



Il est impératif de vérifier l'échelle par la règle graduée jointe. Si le format d'impression ou de consultation est respecté, 1cm lu sur plan au 1/200<sup>ème</sup> correspond sur le terrain à 2m. (une cotation de 4 m fera 2cm)

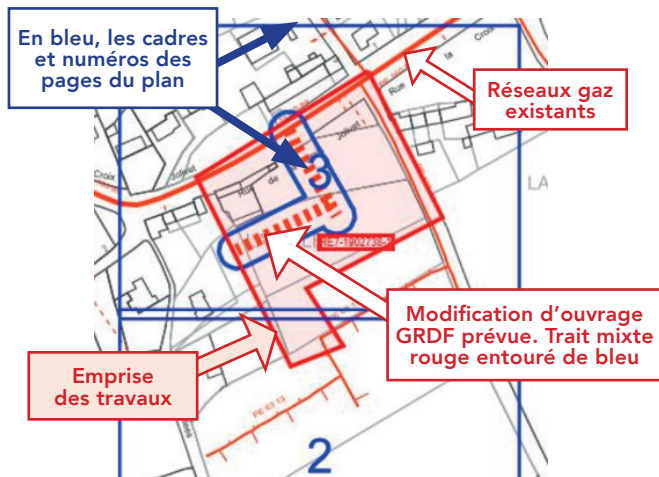


Les coordonnées du centre de chaque page

Coordonnées GPS  
43.727 , 7.256

La date d'impression et le nombre de pages total

Date d'impression: 02/10/2020  
Page 2 sur 6



Le plan de situation comporte les coordonnées géoréférencées de 3 points d'ouvrage en classe A, ci-dessous PG1 en page 2.		Point PG dans le plan
Point Géoréférencé 1	Page PG 1	
830841,854; 6462115,598	2	

**ATTENTION !**  
Il est impératif de vérifier le respect du format d'impression A4 à AO ou de consultation du plan.

## Identification des classes de précision de chaque tronçon (réseaux et branchements)

Tronçon en Classe A	Tronçon en classe B	Tronçon en Classe C
<b>Terme CLASSE A</b> indiqué pour les réseaux, ou <b>CL A</b> pour les branchements	La classe B est rarement indiquée. Elle se déduit par défaut des autres classes	Identifiés par <b>plusieurs points d'interrogation</b> sur ou à côté du tronçon ou une mention de type : <b>Position incertaine, supposée, inconnue, approximative...</b>
<b>MPB PE 63 CLASSE A :: 2014</b>	<b>MPB AC 114 :: 1980</b> est par défaut en B.	<b>MPB PE 40 :: 1986</b>  <b>Position incertaine</b> Ils peuvent être entourés en rouge. <b>9</b>
<u>Ouvrages depuis juillet 2012</u> , tous les ouvrages sont en classe A, en planimétrie X, Y et Altimétrie Z. <u>Ouvrages avant 07/2012</u> : si la profondeur indiquée est <u>supérieure ou égale à 1m20</u> , la classe en altimétrie (Z) est la <u>classe B</u> .	Un séparateur de Classe <b>A I B</b> indique le lieu d'un changement de classe A et B. <b>3</b>  Nota : Des tronçons en échec de détection sont indiqués « DI » ou Détection Infructueuse. <b>10</b>	

Classe	Précision
A	0,40 m (ouvrage rigide) 0,50 m (ouvrage souple)
B	Supérieur à la classe A et inférieur ou égale à 1,50m pour le réseau ou 1m pour les branchements
C	Supérieure à 1,50 m pour les réseaux, 1m pour les branchements

A partir de l'enveloppe externe pour tout ouvrage de diamètre > 100 mm

## Éléments du fond de plan

Les principaux éléments du mobilier urbain que vous allez rencontrer sur le terrain sont:

<b>Trottoir, mur</b> 	<b>Poteau Telecom/elec.</b> 	<b>Avaloirs</b> 
<b>Accès, seuil</b> 	<b>Arbre</b> 	<b>Plaque d'égout</b> 
<b>Bâtiment</b> 	<b>Plaque Telecom</b> 	<b>Borne incendie</b> 

## Les ouvrages gaz, réseaux et branchements sur plan et caractéristiques

Les réseaux et branchements gaz sont représentés selon différentes couleurs associées à la pression et l'état de service.

Niveau de pression	Réseaux en service	Branchement en service	Réseaux et branchements abandonnés
4 bar < MPC < 25 bar			
400 millibar < MPB < 4 bar			
BP Basse Pression < 50 millibar			

Matériaux principaux : PE = Polyéthylène, Ac = Acier, Cu = Cuivre, F ou FD ou 2GS = Fonte ductile, Pb = Plomb, TB = Tôle Bitumée.

Sur plan : Réseau : Pression Matière Diamètre Classe (si A) :: Année*	Branchements : Pression / Matière / CL A*:: diamètre* Année* * Facultatif
MPC Ac 114 CLASSE A ::1998	Réseau MPC en acier de 114 mm extérieur en classe A posé en 1998
MPB PE 63 CLASSE A ::2014	Réseau MPB en polyéthylène PE de 63 mm extérieur en classe A posé en 2014
BP PE CL A :: 20 1995	Branchement BP est en Basse Pression, en PE, en Classe A, de 20 mm de diamètre et posé en 1995. Ce type de texte est parfois relié au dessin du branchement par un trait et un point noir.

### 1 Dispositifs Importants pour la sécurité

(article R554-30 du code de l'environnement)

(Susceptibles d'être manœuvrés **uniquement** par l'exploitant en cas de dommage)

**Robinetts (vannes) de réseau**

**Dans la rue**

Regards ronds, ovales ou chambre GAZ

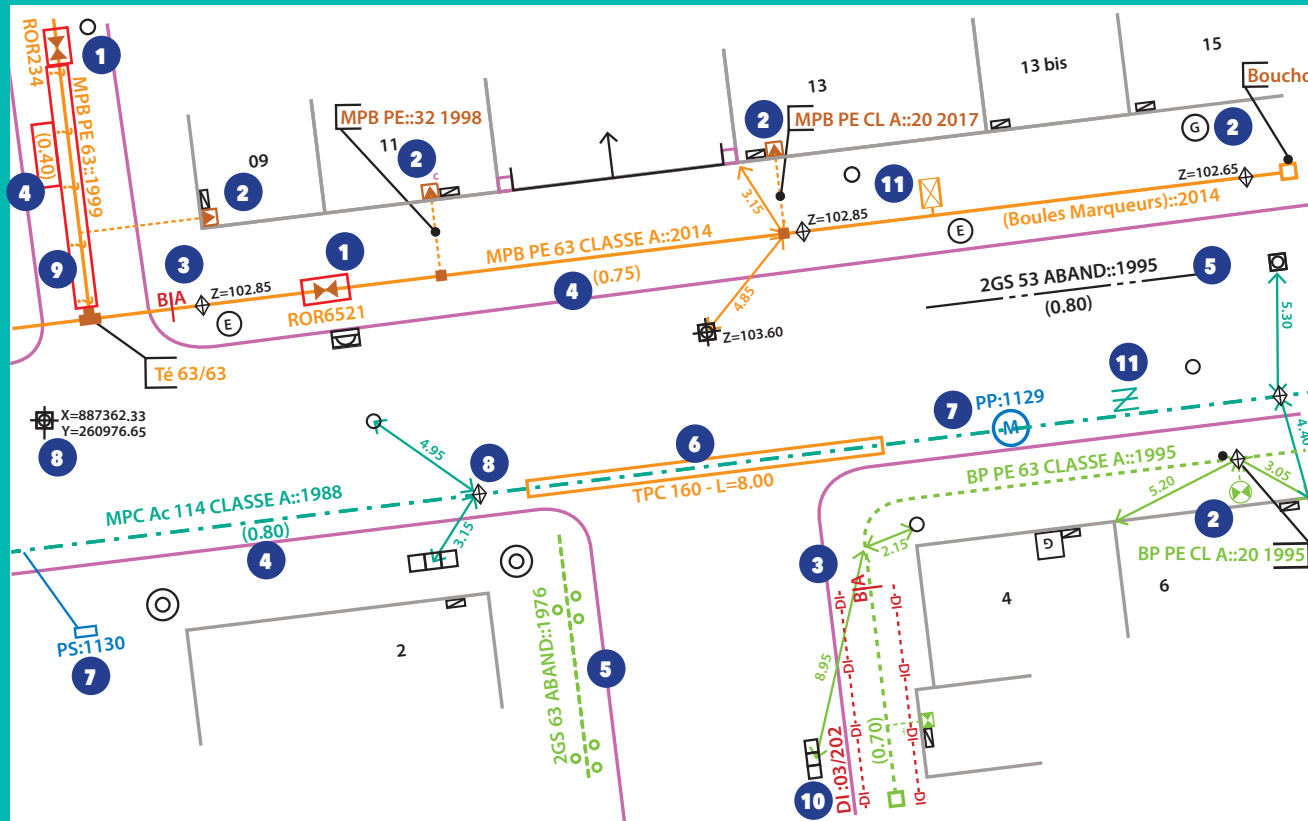
Une plaque de signalisation jaune indique leurs positions, elle comporte un Numéro. Sur plan, ils sont encadrés en rouge.

**ATTENTION !** L'exécutant des travaux informe son personnel de la présence de ces organes de coupure et veille, pour ceux situés dans l'emprise du chantier, à conserver leur accessibilité et qu'ils ne soient pas dégradés ou rendus inopérants du fait de la réalisation des travaux (article R554-31 du code de l'environnement).

Les objets ne sont pas représentés à leur échelle normale.

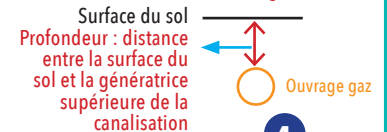
### 2 Les affleurants gaz présents sur le plan sont représentés ainsi et sur l'exemple aux repères 2.

<b>Coffret gaz en façade</b>	<b>Armoire gaz</b>
<b>Coffrets gaz Enterrés</b>	<b>Regards au sol (Bouches)</b>



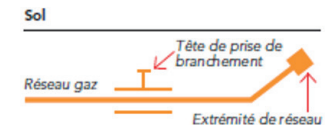
### Profondeur

Il s'agit de la distance entre la génératrice supérieure de la canalisation et le sol. Elle est indiquée ainsi en m (**0,80**) ou **P : 0,80**. Les indications de profondeurs connues  $\leq 60$  cm sont entourées en rouge.



#### ATTENTION !

- Un branchement peut être à une profondeur plus faible au niveau de la remontée vers l'affleurant (regard/coffret) et l'immeuble.
- Un branchement possède une prise pouvant se situer 15 cm au dessus de la génératrice supérieure du réseau.
- Certains accessoires (indiqués TAG) ou des extrémités de réseau peuvent être à une profondeur plus faible que celle du réseau.



### Indications diverses

- 10** Réseau Détecté mais en Détection Infructueuse, parfois notée DI ... DI ... DI ... de part et d'autre.
- 6** Représente un fourreau, (couleur variable) dans lequel passe l'ouvrage gaz. Ici un TPC de diamètre 160. L'ouvrage le traversant n'est pas toujours apparent.
- 8** Point géoréférencé de classe A, avec coordonnées X,Y ou Z indiquant l'altitude. Un losange indique un point d'ouvrage gaz, si le Z est présent son altitude absolue en m. La lettre D parfois associée indique une position Détectée.

- 11 ATTENTION :** Ces différents symboles en MPC ou MPB sont des accessoires de profondeur réduite proche des regards -ouverture possible- (tiges, vanne de purge ou siphon gaz...). Décroustage avec prudence.
  - Le PE de GAZ est noir rayé de jaune. Il peut exister des PE Noir sans rayure jaune, certains sont indiqués. Ne pas employer de source de chaleur ni tenter de le couper. En cas de doute consulter GRDF
  - Les ouvrages indiqués tubés ou posés en forage dirigé n'ont pas de grillage avertisseur ni sable.

### 7 Protection Cathodique

Les accessoires ou équipements\* de protection cathodique sur les réseaux gaz en acier sont indiqués en bleu. Ils sont constitués de circuits électriques. Ils assurent la protection contre la corrosion ou la vérification de son efficacité. Toute détérioration est à indiquer immédiatement à GRDF.

\*Prise de potentiel, poste de soutirage, poste de drainage, anodes galvanique, ...

### Avertissement relatif à l'amélioration de la cartographie des réseaux dans l'emprise de vos travaux (conformément à l'annexe 6 de l'arrêté du 15/2/2012 modifié, ou annexe K du fascicule 3))

Les plans ci-joints des réseaux que nous exploitons comportent, dans l'emprise des travaux prévus, un ou plusieurs tronçons non conformes aux dispositions du 6° du I de l'article 7 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié. (voir le plan et sa légende).

En application du 2° de l'article 7-1 de ce même arrêté, si l'emprise des travaux prévus affectant le sol (terrassement, enfoncement, forage, décapage, compactage ...) dépasse 100 m<sup>2</sup>, vous devez en tant que responsable de projet procéder en phase projet à des investigations complémentaires à **notre charge pour tenter de porter à la classe A les tronçons qui n'y sont pas, branchements inclus.**

Elles sont limitées à la zone de travaux impactant le sol (ZTIS) augmentée de 2 m de part et d'autre de celle-ci. (GRDF porte des recommandations pour traiter entièrement les branchements croisés dans ce cadre en page suivante).

Leurs résultats doivent nous être transmis à l'adresse électronique suivante :

[grdf@retours-ic.protys.fr](mailto:grdf@retours-ic.protys.fr) sous la forme définie à l'article 15 de l'arrêté cité.

Vous voudrez bien joindre au résultat des investigations complémentaires la facture à notre charge, établie au prorata de la longueur des ouvrages détectés dont nous sommes exploitant initialement non rangés dans la classe A, branchements inclus. La longueur des ouvrages à reporter dans la facture est celle mentionnée dans le compte rendu d'investigations complémentaires du prestataire certifié.

Nous vous rappelons que les investigations complémentaires doivent :

- **consister en des mesures indirectes** de géolocalisation sans fouille (sauf raison de faisabilité ou de sécurité) et que dans les cas courants, lorsque les IC sont techniquement inefficaces (densité d'ouvrages) la détection du tronçon est déclarée infructueuse et des OL ou l'application de Clauses Techniques et Financières sont à prévoir. (cf. fascicule 1 du guide d'application de la réglementation)
- **être réalisées par un prestataire certifié, facturées à des prix non abusifs** (sauf à en motiver le montant)
- **faire l'objet d'un compte rendu** mentionnant la longueur totale des ouvrages non rangés dans la classe de précision A, branchements inclus, sur laquelle ont porté les investigations. Modèle de tableau p39 du fascicule 1, guide d'application de la réglementation.

Nous vous remercions également de joindre à la facture des investigations complémentaires le **tableau type de répartition des coûts des investigations complémentaires** (page 39 du fascicule 1) en y apposant la mention « **certifié conforme** ».

**Modalités d'envoi des résultats.** Votre mail adressé à l'adresse ci-dessus, doit comporter :

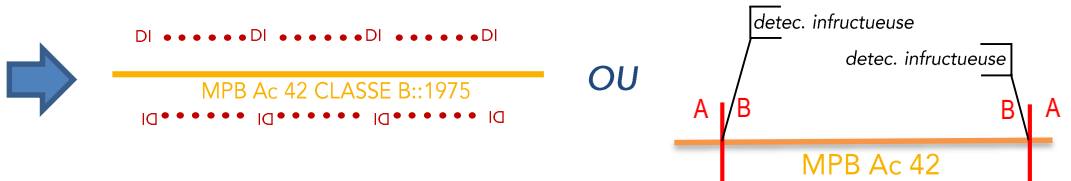
- comme **première valeur** dans l'objet de votre mail, le numéro de consultation complet de la DT déclaration initiale (soit **16 caractères pour une DT**).
- une pièce jointe dont **au moins une pièce jointe n'est pas en pdf** (résultat des relevés)
- l'identification **de l'exploitant concerné** par les résultats d'IC

- GRDF se réserve le droit de rejeter tout ou partie des investigations complémentaires (informations cartographiques et sommes refacturées) qui ne respecteront pas ces principes.

Pour une meilleure prise en compte de vos investigations complémentaires, merci de :

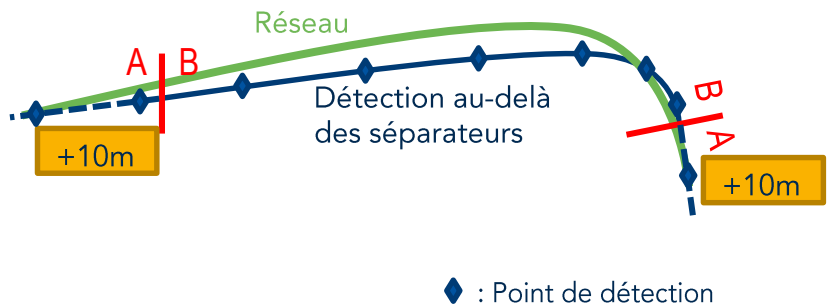
- ✓ Ne pas détecter un ouvrage identifié précédemment en Détection Infructueuse (DI)

Représentation dans le plan d'une détection infructueuse :

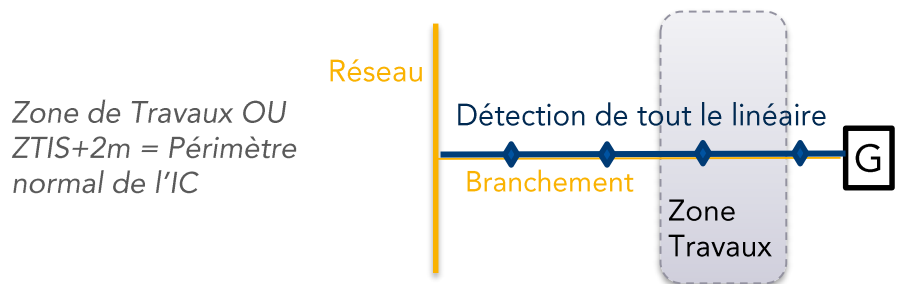


- ✓ En cas d'écart de position du réseau en classe B, uniquement, poursuivre la détection de 10 mètres au-delà du **séparateur de classe A/B**.

Ces linaires de détection complémentaires, pour assurer la cohérence cartographique, seront pris en charge par GRDF.



- ✓ Détecter les branchements croisés par les travaux dans leur intégralité au-delà de la simple zone de travaux impactant le sol (ZTIS + 2m)



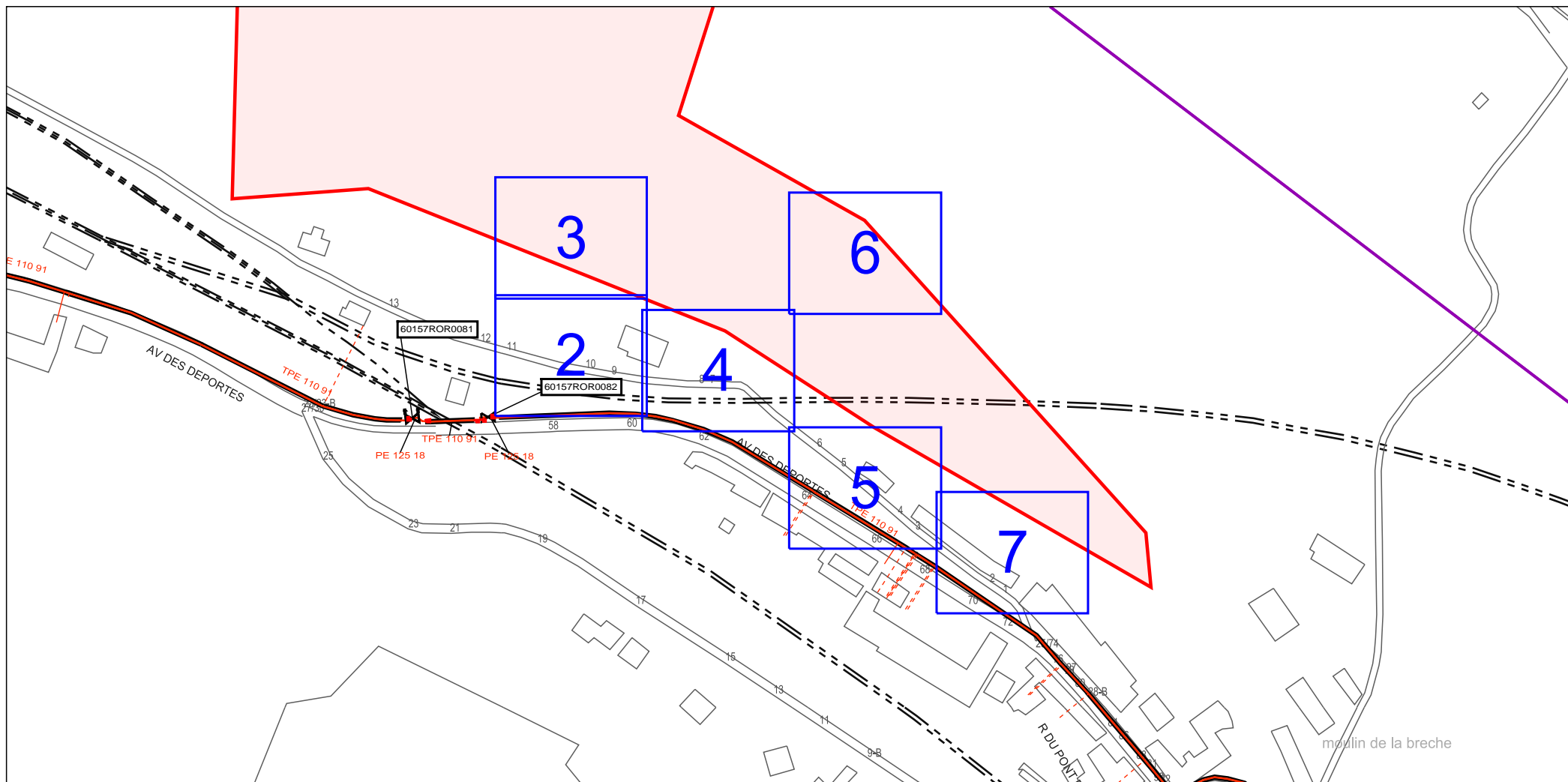
- ✓ Géoréférencer les ouvrages détectés + réaliser des levés de quelques affleurants Gaz issus du fond de plan fourni par GRDF

- ✓ Fournir un fichier de données géographiques au format [ .DGN ou .DWG ou .DXF ]

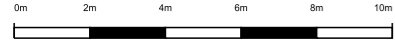
- ✓ Utiliser un système de projection standard [ Lambert 93 ]



Ce plan représente l'assemblage des plans de précision ci-après.  
Il ne peut en aucun cas être utilisé pour repérer nos ouvrages.



Point Géoréférencé 1	Page PG 1	Point Géoréférencé 2	Page PG 2	Point Géoréférencé 3	Page PG 3
658171.053; 6920630.417	5	658195.507; 6920616.051	5	658240.425; 6920587.031	7



URGENCE GAZ Dommage à ouvrage  
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

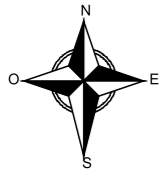
Classe de précision :

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu  
606238.510 m, 2487443.755 m, L2E

Coordonnées GPS  
49.384 , 2.422



Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Clermont

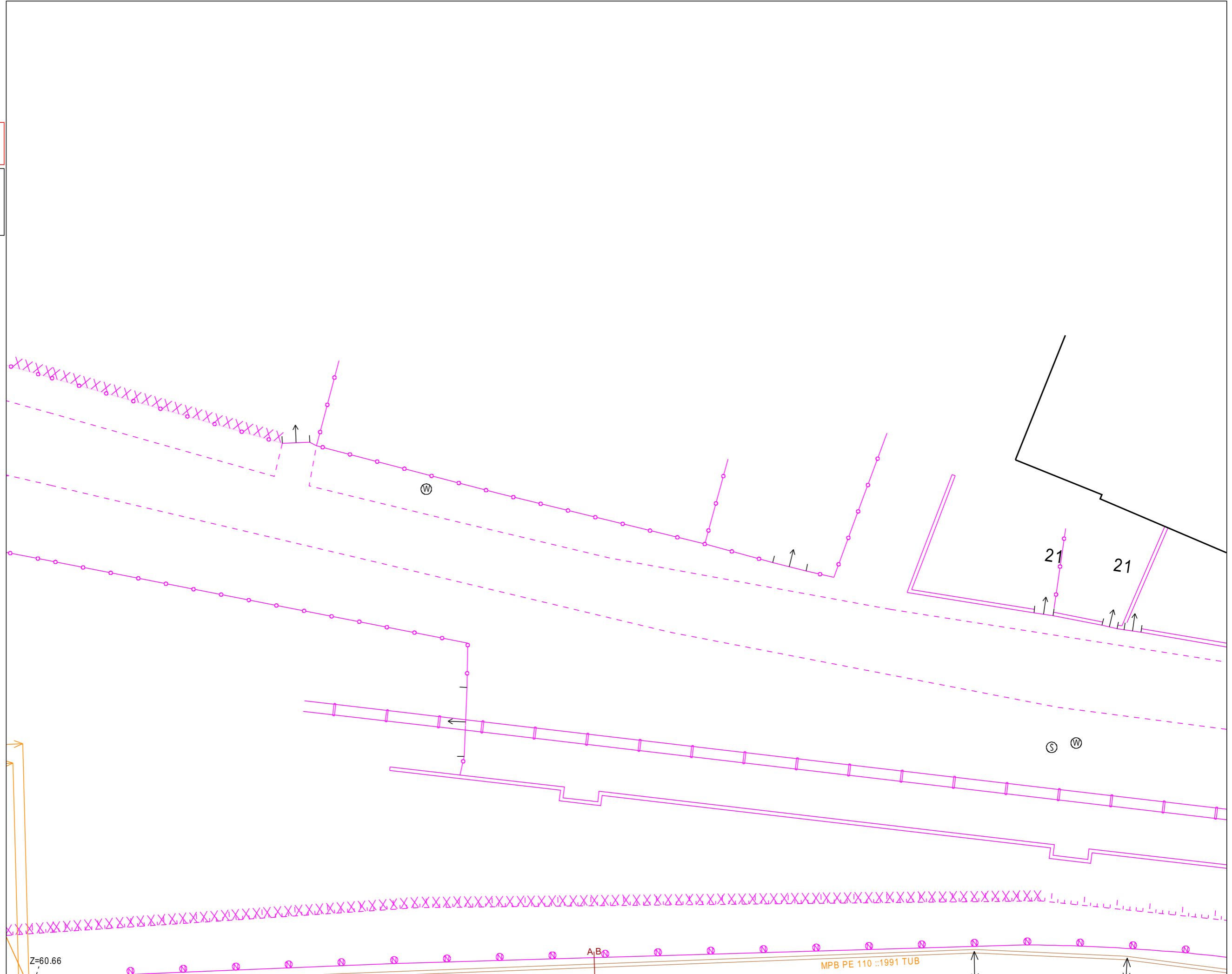
Code INSEE: 60157

Date d'impression: 15/02/2022

Page 2 sur 7

Description :

Numéro Guichet Unique:  
2022021500541PKD



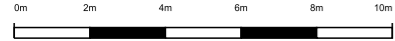
Z=60.66

A,B

MPB PE 110 ::1991 TUB

Format: A3 Paysage

Echelle: 1:200



URGENCE GAZ Dommage à ouvrage  
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

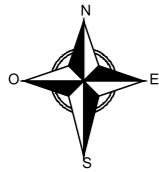
**Classe de précision :**

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu  
606238.510 m, 2487497.493 m, L2E

Coordonnées GPS  
49.385 , 2.422



Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Clermont

Code INSEE: 60157

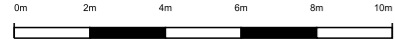
Date d'impression: 15/02/2022

Page 3 sur 7

Description :

Numéro Guichet Unique:  
2022021500541PKD

CLASSE A V2.2, 22/07/2019



URGENCE GAZ Dommage à ouvrage  
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

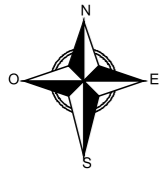
Classe de précision :

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu  
606305.828 m, 2487436.830 m, L2E

Coordonnées GPS  
49.384 , 2.423



Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Clermont

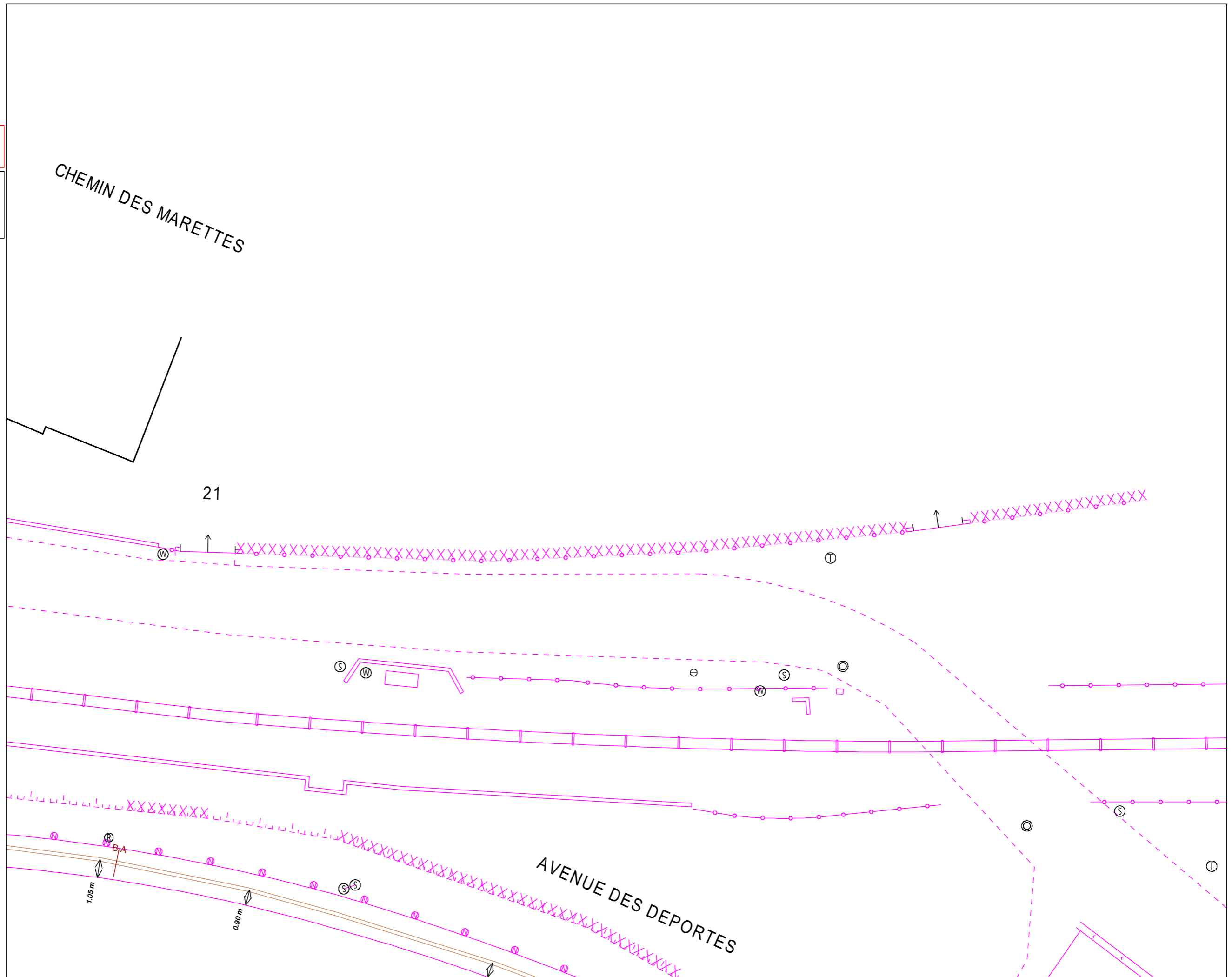
Code INSEE: 60157

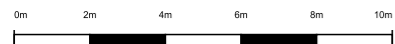
Date d'impression: 15/02/2022

Page 4 sur 7

Description :

Numéro Guichet Unique:  
2022021500541PKD





URGENCE GAZ Dommage à ouvrage  
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

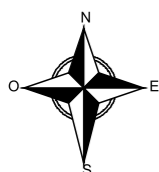
Classe de précision :

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu  
606373.146 m, 2487383.092 m, L2E

Coordonnées GPS  
49.384 , 2.424



Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR  
Commune: Clermont

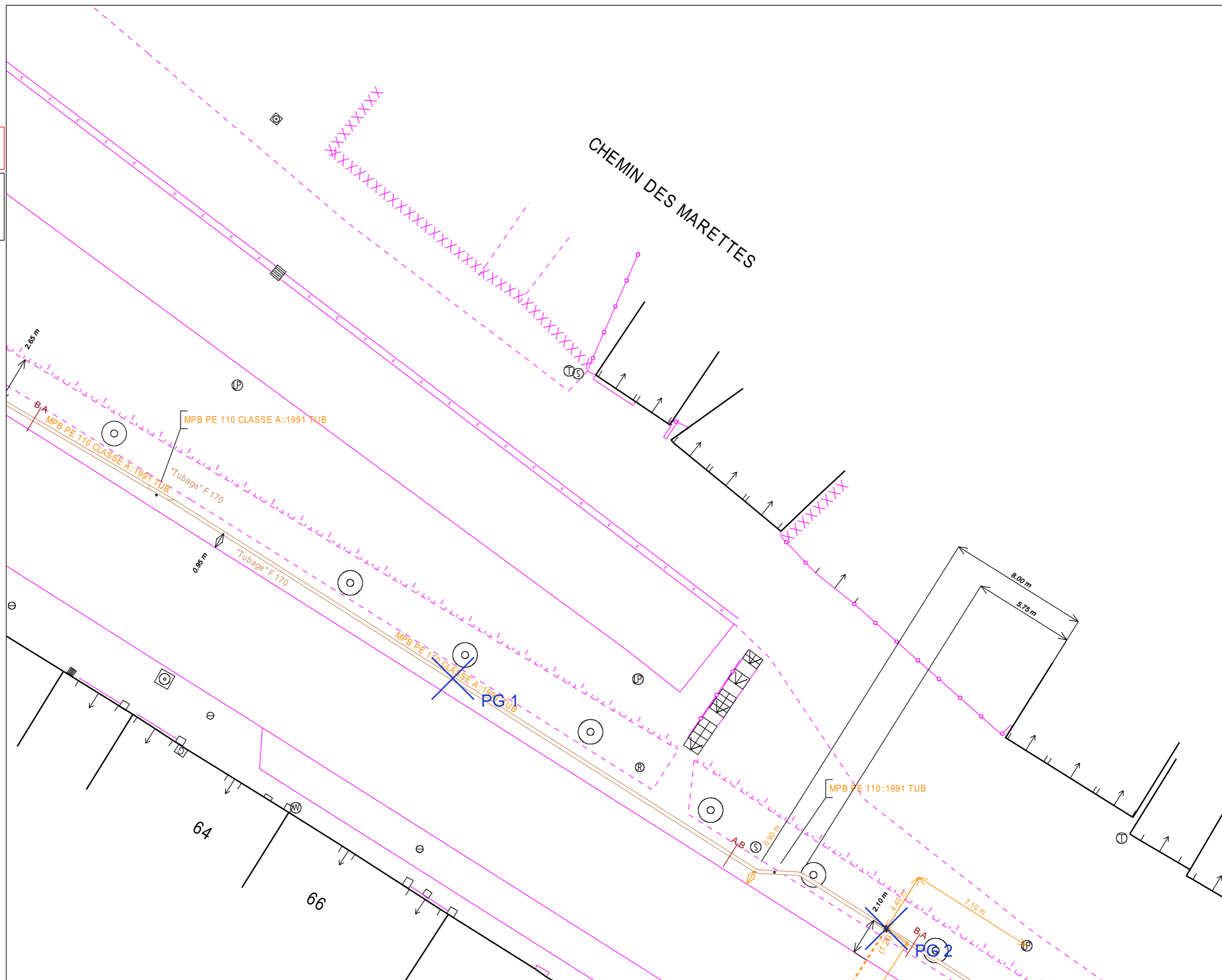
Code INSEE: 60157

Date d'impression: 15/02/2022

Page 5 sur 7

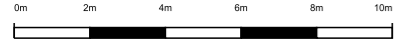
Description :

Numéro Guichet Unique:  
2022021500541PKD



Format: A3 Paysage

Echelle: 1:200



URGENCE GAZ Dommage à ouvrage  
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

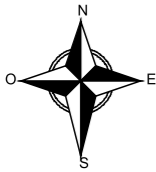
#### Classe de précision :

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu  
606373.146 m, 2487490.568 m, L2E

Coordonnées GPS  
49.385 , 2.424



Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Clermont

Code INSEE: 60157

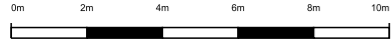
Date d'impression: 15/02/2022

Page 6 sur 7

Description :

Numéro Guichet Unique:  
2022021500541PKD

CLASSE A V2.2, 22/07/2019



URGENCE GAZ Dommage à ouvrage  
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

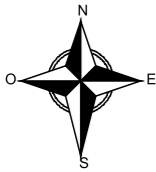
Classe de précision :

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu  
606440.464 m, 2487353.591 m, L2E

Coordonnées GPS  
49.384 , 2.425



Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Clermont

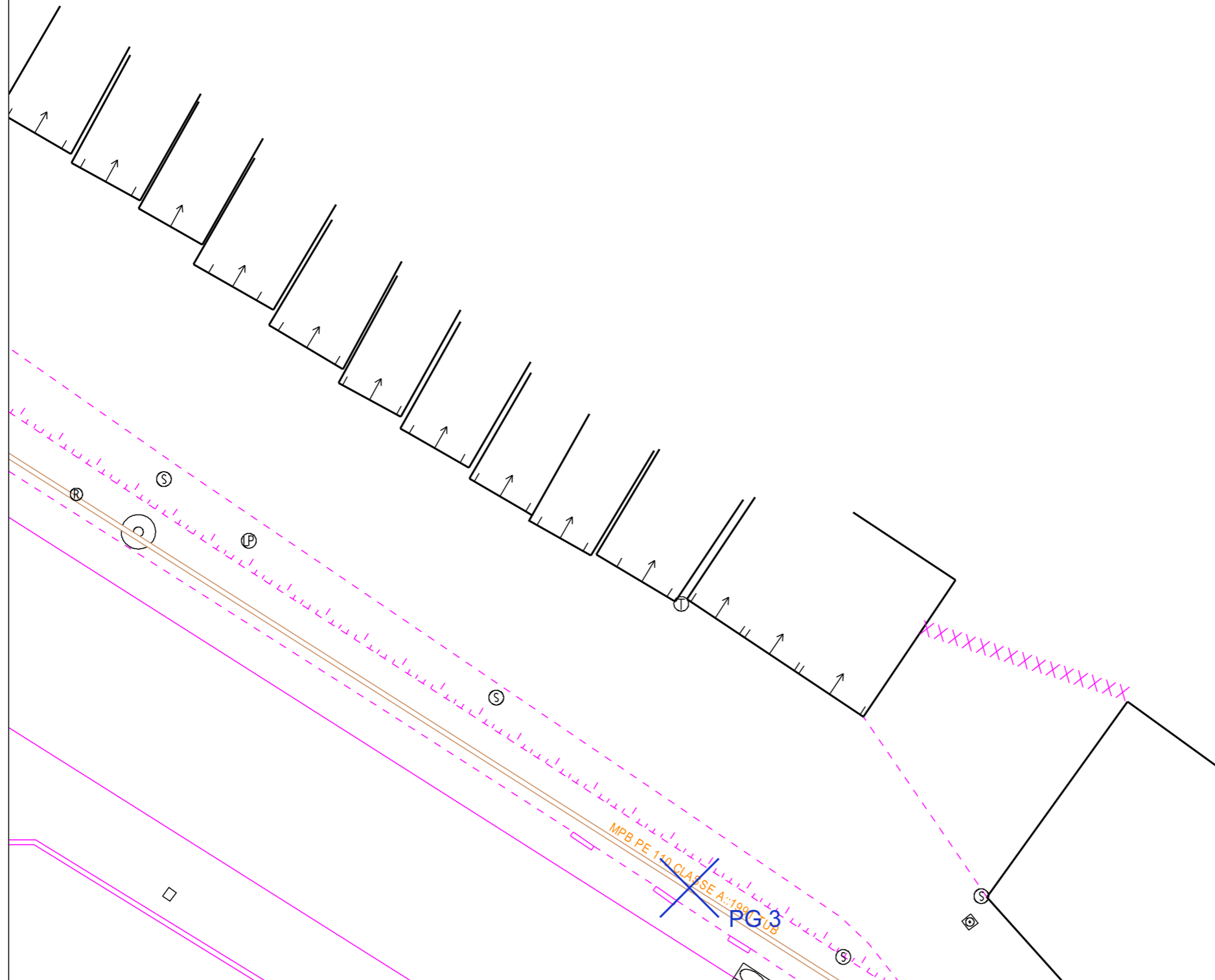
Code INSEE: 60157

Date d'impression: 15/02/2022

Page 7 sur 7

Description :

Numéro Guichet Unique:  
2022021500541PKD



GRDF - Direction Réseaux Nord-Ouest  
Agence Travaux Tiers

1 rue François PERROUX

76130 MONT ST AIGNAN

France

Tél : +33810300360

Fax :

**Veillez prendre en compte les commentaires suivants :**

**RECOMMANDATIONS GENERALES LIEES AUX PLANS JOINTS**

**IMPRESSION DES PLANS JOINTS AU BON FORMAT :** avant toute impression des plans joints, assurez vous qu'aucune mise à l'échelle automatique n'est activée dans votre gestionnaire d'impression. - Le format papier des pages à imprimer figure sur chaque plan A4 A3 A2 A1 ou A0. - Le format des plans grande échelle utilisé par GRDF respecte la capacité d'impression maximale que vous avez déclarée dans votre déclaration. Le format A4 est retenu si vous avez sélectionné A4 comme étant votre capacité maximale d'impression ou par défaut en absence de sélection.

**RECOMMANDATIONS GENERALES de GRDF, OU RECOMMANDATIONS LIEES AUX OUVRAGES**

**RECOMMANDATIONS LIEES AUX BRANCHEMENTS :**

Les branchements sont identifiables par leurs affleurants visibles. S'ils ne sont pas cartographiés, ils se trouvent dans un fuseau inférieur ou égal à 1 m de part et d'autre de l'affleurant identifié, en direction de la canalisation. S'ils sont cartographiés, le fuseau de même largeur suit le tracé représenté. En conséquence, les

techniques de terrassement doivent être exécutées conformément aux indications des chapitres §3.4 et § 5.2.7 et la fiche RX-DBG, et § 5.4.2 du guide technique relatif aux travaux à proximité de réseaux.

Attention : Le branchement peut être à une profondeur plus faible au niveau de la remontée vers le coffret.

Les prises de branchements se situent dans les 15 cm au dessus de la génératrice supérieure du réseau.

**VIGILANCE AUX BRANCHEMENTS PONCTUELLEMENT SANS AFFLEURANTS :**

Attention, soyez attentif aux éventuels branchements non cartographiés en cas de terrassement dans une zone de desserte gaz : il est toujours possible que l'affleurant d'un branchement ne soit pas visible au moment où vont s'effectuer les travaux (ex : coffret gaz recouvert par un coffrage d'une devanture de magasin, terre ayant recouvert un regard situé dans le sol, végétation masquant un regard initialement visible).

Si vous avez un doute sur la présence éventuelle de branchements dans la zone où vous effectuez des travaux, contactez GRDF qui viendra faire des mesures de localisation sur site.

**LES DISPOSITIFS AVERTISSEURS**

Responsable : EXPLOITANT GRDF

Tél : +33810300360

Date : 15/02/2022

Signature :



GRDF - Direction Réseaux Nord-Ouest  
Agence Travaux Tiers

1 rue François PERROUX

76130 MONT ST AIGNAN

France

Tél : +33810300360

Fax :

### **Veillez prendre en compte les commentaires suivants :**

Nous attirons votre attention sur le fait que certains ouvrages (canalisations ainsi que leurs branchements et équipements ou accessoires) situés dans l'emprise des travaux sont susceptibles de ne pas être signalés par un dispositif avertisseur.

Il convient donc d'avoir toujours à l'esprit que la présence d'un dispositif avertisseur, au-dessus de l'ouvrage de distribution de gaz, n'est pas systématique :

- C'est le cas des ouvrages anciens enterrés, notamment avant septembre 1994\*, ainsi que des ouvrages « tubés » ou posés par des techniques de travaux sans tranchée ou encore des ouvrages en fonte ou des branchements en plomb. (\* date NFP 98-331)
- D'une manière générale, l'absence de dispositif avertisseur peut être aussi due au fait que celui-ci ait été retiré par des tiers et non remis en place lors de travaux ultérieurs à la pose des ouvrages.
- En cas de présence de grillage avertisseur, la distance du grillage à l'ouvrage n'est en aucun cas garantie

### **RECOMMANDATIONS PROFONDEURS DES OUVRAGES**

Si aucune profondeur minimale réglementaire de pose n'est indiquée dans la colonne « profondeur mini » à la rubrique « Emplacement de nos réseaux / ouvrages » du récépissé (CERFA N°14435) et si aucune profondeur spécifique n'est indiquée sur le plan, il y a lieu de considérer pour les ouvrages posés à partir du 23 octobre 2004 que la profondeur réglementaire de pose est au moins égale à 0,80 m pour les canalisations exploitées à une pression supérieure à 4 bar quel que soit l'emplacement, 0,80 m pour les canalisations exploitées à une pression inférieure ou égale à 4 bar et posées sous

chaussée ou zone de stationnement existante, 0,60 m pour des canalisations exploitées à une pression inférieure ou égale à 4 bar et posées sous trottoir, accotement.

En toutes hypothèses :

- les profondeurs auxquelles ont été enterrés les ouvrages et branchements situés dans l'emprise du projet de travaux ont pu varier depuis la date de pose
- l'incertitude maximale sur la profondeur d'un tronçon ou d'un branchement est relative à la classe de précision indiquée pour ce tronçon ou ce branchement.

Responsable : EXPLOITANT GRDF

Tél : +33810300360

Date : 15/02/2022

Signature :

Service qui délivre le document

GRDF - Direction Réseaux Nord-Ouest  
Agence Travaux Tiers

1 rue François PERROUX

76130 MONT ST AIGNAN

France

Tél : +33810300360

Fax :

COMMENTAIRES IMPORTANTS  
ASSOCIES AU DOCUMENT N°

2207027763.220705RDT02

**Veillez prendre en compte les commentaires suivants :**

RECOMMANDATIONS TECHNIQUES SPECIFIQUES DE GRDF LIEES A VOTRE CHANTIER

POSE DE RESEAU et CROISEMENT ou LONGEMENT D'OUVRAGES GAZ : Vous prévoyez la pose d'ouvrages qui vont croiser ou longer des ouvrages gaz et notamment des BRANCHEMENTS. Si les travaux sont réalisés par des moyens mécanisés, le guide technique prévoit de dégager les branchements avant la progression mécanisée de la tranchée. Merci de prendre en compte cette recommandation importante pour la sécurité, ou de la faire prendre en compte dans vos marchés de travaux.

Par ailleurs, dans la zone d'intersection du fuseau d'un branchement d'ouvrage marqué dans la classe de précision A (sur plan ou après investigations complémentaires ou mesures de localisation), l'emploi d'une technique, comme la pelle mécanique, susceptible d'endommager l'ouvrage est interdit par le §5.3.1 du guide technique.

RECOMMANDATIONS SPECIFIQUES DE GRDF LIEES A VOTRE CHANTIER

Responsable : EXPLOITANT GRDF

Tél : +33810300360

Date : 15/02/2022

Signature :

(Commentaires\_V5.3\_V1.0)

# Déclaration de projet de Travaux Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement  
 et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail  
 (Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

## Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant  
 Destinataire  
 Numéro / Voie  
 Code postal / Commune  
 Pays

CG 60 Centre  
 LA RUE SAINT PIERRE  
 10 rue de Litz  
 60510 LA RUE ST PIERRE  
 France

### DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2022021500541PKD

N° affaire du responsable du projet : \_\_\_\_\_

Date de la déclaration : 15/02/2022

Responsable du projet, personne morale  Responsable du projet, personne physique  Déclaration conjointe DT/DICT

### Responsable du projet (1) : Champs facultatifs

Dénomination : VALETUDES

Pays : France N° SIRET : \_\_\_\_\_

### Représentant du responsable du projet

Dénomination : VALETUDES

Complément / Service : \_\_\_\_\_

N°, Voie : 6 RUE THOLOZE

Lieu-dit / BP : \_\_\_\_\_

Code postal : 59300 Commune : VALENCIENNES

Personne à contacter : Gaël UNVOAS

Tél. : +33627890636 Fax(1) : +33327190186

Courriel(1) : contact@valétudes.fr

### Emplacement du projet

Adresse (2) : IMPASSE LOUIS PERGAUD

CP : 60600 Commune principale : CLERMONT

Nb de communes : 1 (2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

### Souhaits pour le récépissé

Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)

Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE

Si mode de réception par voie électronique, précisez :

Capacité d'impression des plans : Taille : A0 Couleur :

Souhait de plans vectoriels :  au format : SHAPE

### Projet et son calendrier (3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : CUR RBL TER

Décrivez le projet : Travaux de réhabilitation hydromorphologique du Ru de la Garde - Secteur Marais

Emploi de techniques sans tranchées :  Oui  Non

Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : \_\_\_\_\_ m

Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.

Date prévue pour le commencement des travaux : 15/05/2023 Durée du chantier : 120 jour(s)

### Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires :  Oui  Non

Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux (voir au verso) : \_\_\_\_\_

Date des investigations complémentaires : \_\_\_\_\_

Investigations susceptibles de nécessiter une DICT

Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

### Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : FOURNEL Vincent

Signature : \_\_\_\_\_

Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

### DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : \_\_\_\_\_

N° affaire de l'exécutant des travaux : \_\_\_\_\_

Date de la déclaration : \_\_\_\_\_

Nature de la déclaration (voir les codes au verso) : \_\_\_\_\_

### Exécutant des travaux (1) : Champs facultatifs

Dénomination : \_\_\_\_\_

Complément / Service : \_\_\_\_\_

N°, Voie : \_\_\_\_\_

Lieu-dit / BP : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_ N° SIRET : \_\_\_\_\_

Nom de la personne à contacter : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Fax(1) : \_\_\_\_\_

Courriel(1) : \_\_\_\_\_

### Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ Commune principale : \_\_\_\_\_

Nb de communes : \_\_\_\_\_ (2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

### Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : \_\_\_\_\_

Si mode de réception par voie électronique, précisez :

Capacité d'impression des plans : Taille : \_\_\_\_\_ Couleur :

Souhait de plans vectoriels :  au format : \_\_\_\_\_

### Travaux et leur calendrier (3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : \_\_\_\_\_

Décrivez les travaux : \_\_\_\_\_

Techniques utilisées(3) : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Autre, précisez la technique : \_\_\_\_\_

Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : \_\_\_\_\_ cm

Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux

Résultats des investigations complémentaires communiqués par le responsable du projet :  Oui  Non

Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : \_\_\_\_\_ m

Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.

Date prévue pour le commencement des travaux : \_\_\_\_\_

Durée du chantier : \_\_\_\_\_ jour(s)

### Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

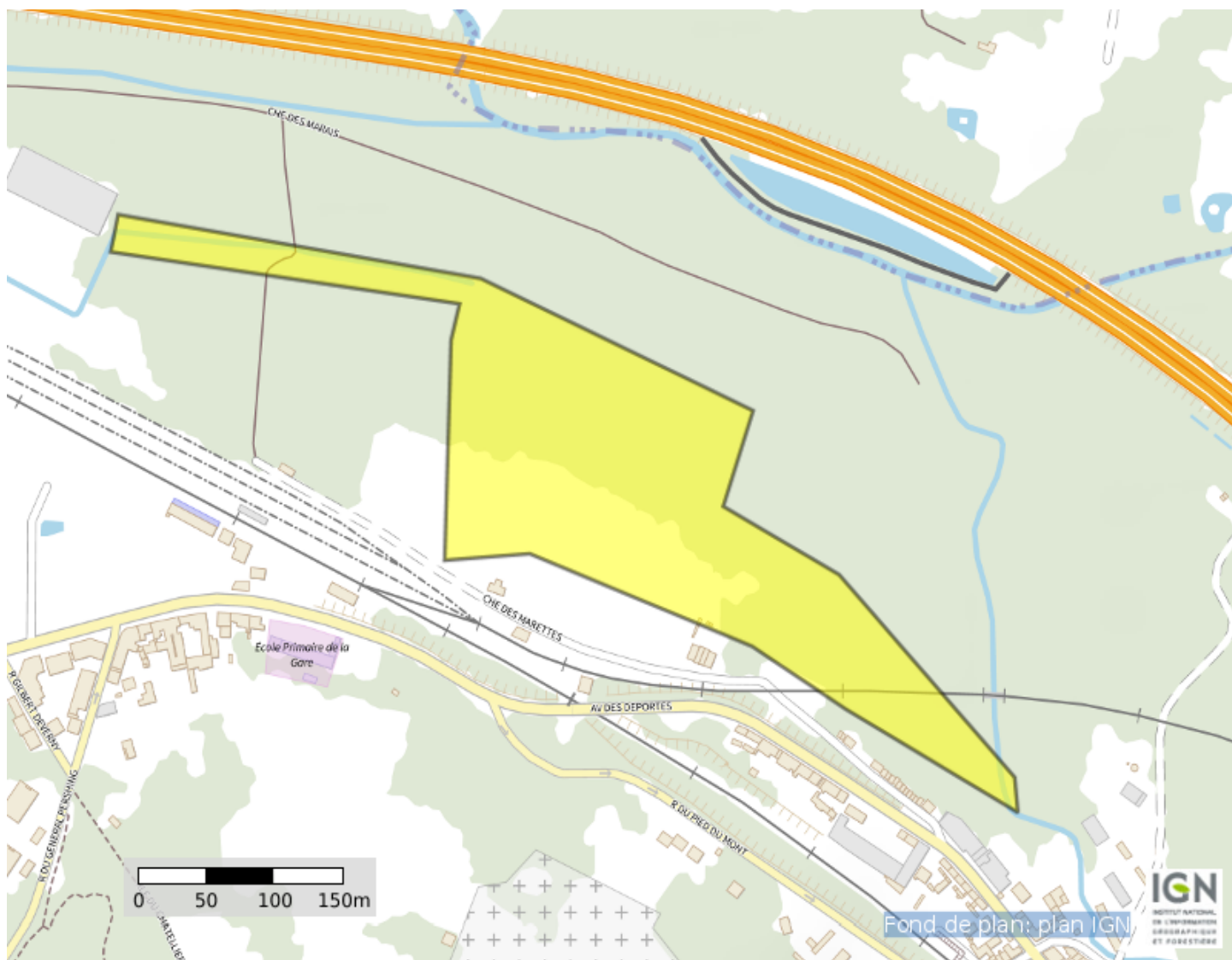
Nom : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Nombre de pièces jointes, y compris les plans : \_\_\_\_\_

Référence Protys de ce document : **2207027763. 220701DT01**

Numéro de consultation du GU : **2022021500541PKD**



Coordonnées (Lambert 93) : **657418. 8198521859**

**6921125. 549595994**

Liste des communes concernées :

**Clermont**

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

2, 41693707906825 49, 38728493619476  
2, 41686196823269 49, 38704747861857  
2, 42038102646022 49, 38671923463323  
2, 42029519577175 49, 38648876414166  
2, 42023082275539 49, 38509195015232  
2, 42108912964016 49, 38513385514977  
2, 42333145637661 49, 38454718193290  
2, 42427559394985 49, 38414907826066  
2, 42601364742519 49, 38349253767350  
2, 42598146091701 49, 38371603785538  
2, 42421120296719 49, 38500114417286  
2, 42304175983669 49, 38543416155682  
2, 42334216724636 49, 38604177629011  
2, 42059558521511 49, 38687985324736  
2, 41693707906825 49, 38728493619476

# Déclaration de projet de Travaux Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement  
 et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail  
 (Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

## Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant  
 Destinataire  
 Complément / Service  
 Numéro / Voie  
 Code postal / Commune  
 Pays

SFR - XP FIBRE  
 XP FIBRE  
 CHEZ SOGELINK  
 TSA 70011  
 69134 DARDILLY CEDEX  
 France

### DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2022021500541PKD

N° affaire du responsable du projet : \_\_\_\_\_

Date de la déclaration : 15/02/2022

Responsable du projet, personne morale  Responsable du projet, personne physique  Déclaration conjointe DT/DICT

### Responsable du projet

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : VALETUDES

Pays : France N° SIRET : \_\_\_\_\_

### Représentant du responsable du projet

Dénomination : VALETUDES

Complément / Service : \_\_\_\_\_

N°, Voie : 6 RUE THOLOZE

Lieu-dit / BP : \_\_\_\_\_

Code postal : 59300 Commune : VALENCIENNES

Personne à contacter : Gaël UNVOAS

Tél. : +33627890636 Fax(1) : +33327190186

Courriel(1) : contact@valétudes.fr

### Emplacement du projet

Adresse (2) : IMPASSE LOUIS PERGAUD

CP : 60600 Commune principale : CLERMONT

Nb de communes : 1 (2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

### Souhaits pour le récépissé

Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)

Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE

Si mode de réception par voie électronique, précisez :

Capacité d'impression des plans : Taille : A0 Couleur :

Souhait de plans vectoriels :  au format : SHAPE

### Projet et son calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : CUR RBL TER

Décrivez le projet : Travaux de réhabilitation hydromorphologique du Ru de la Garde - Secteur Marais

Emploi de techniques sans tranchées :  Oui  Non

Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : \_\_\_\_\_ m

Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.

Date prévue pour le commencement des travaux : 15/05/2023 Durée du chantier : 120 jour(s)

### Investigations complémentaires par le responsable du projet

(à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires :  Oui  Non

Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux (voir au verso) : \_\_\_\_\_

Date des investigations complémentaires : \_\_\_\_\_

Investigations susceptibles de nécessiter une DICT

Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

### Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : FOURNEL Vincent

Signature : \_\_\_\_\_

Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

### DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : \_\_\_\_\_

N° affaire de l'exécutant des travaux : \_\_\_\_\_

Date de la déclaration : \_\_\_\_\_

Nature de la déclaration (voir les codes au verso) : \_\_\_\_\_

### Exécutant des travaux

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : \_\_\_\_\_

Complément / Service : \_\_\_\_\_

N°, Voie : \_\_\_\_\_

Lieu-dit / BP : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_ N° SIRET : \_\_\_\_\_

Nom de la personne à contacter : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Fax(1) : \_\_\_\_\_

Courriel(1) : \_\_\_\_\_

### Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ Commune principale : \_\_\_\_\_

Nb de communes : \_\_\_\_\_ (2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

### Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : \_\_\_\_\_

Si mode de réception par voie électronique, précisez :

Capacité d'impression des plans : Taille : \_\_\_\_\_ Couleur :

Souhait de plans vectoriels :  au format : \_\_\_\_\_

### Travaux et leur calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : \_\_\_\_\_

Décrivez les travaux : \_\_\_\_\_

Techniques utilisées(3) : \_\_\_\_\_

Autre, précisez la technique : \_\_\_\_\_

Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : \_\_\_\_\_ cm

Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux

Résultats des investigations complémentaires communiqués par le responsable du projet :  Oui  Non

Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : \_\_\_\_\_ m

Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.

Date prévue pour le commencement des travaux : \_\_\_\_\_

Durée du chantier : \_\_\_\_\_ jour(s)

### Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

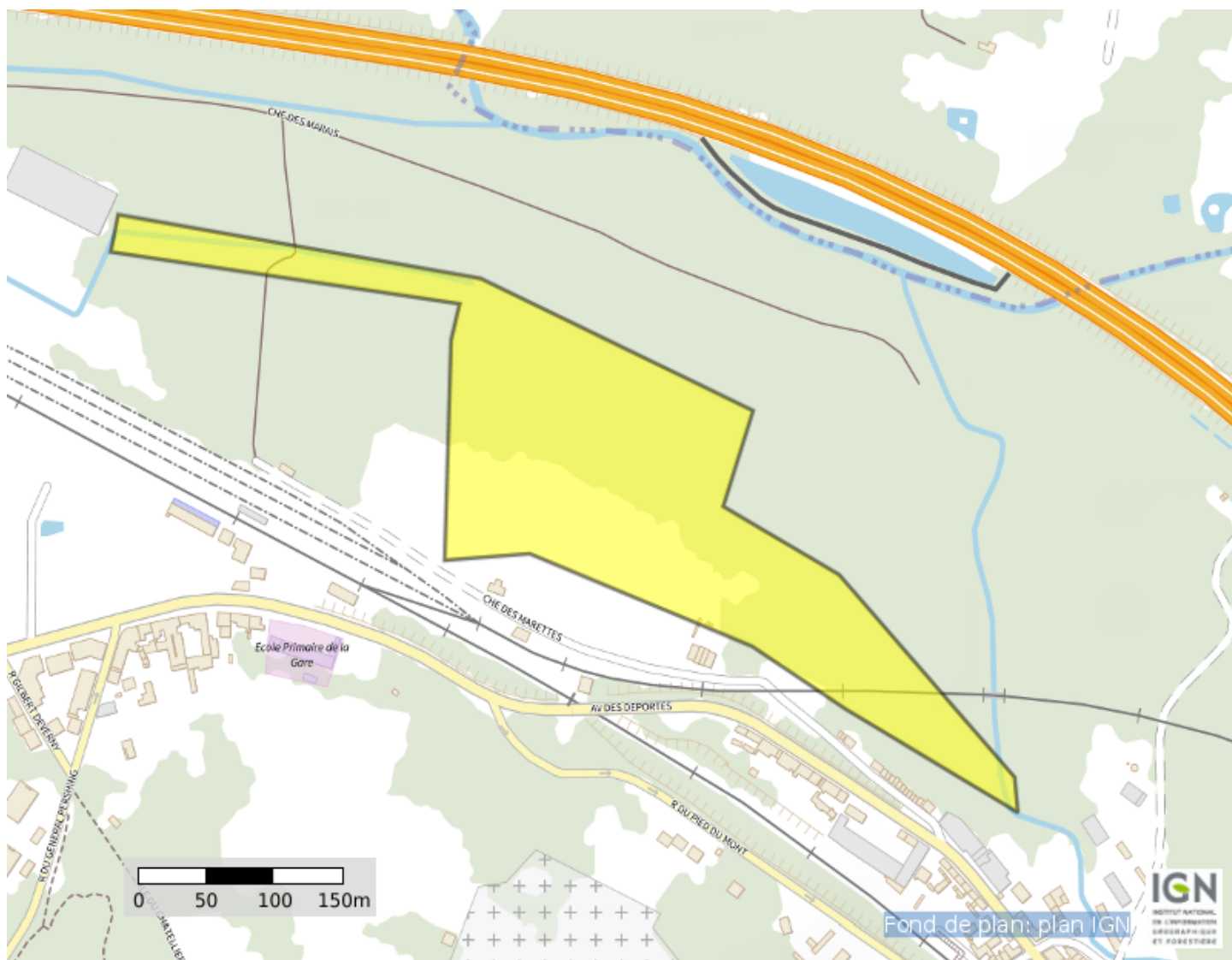
Nom : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Nombre de pièces jointes, y compris les plans : \_\_\_\_\_

Référence Protys de ce document : **2207027763. 220701DT01**

Numéro de consultation du GU : **2022021500541PKD**



Coordonnées (Lambert 93) : **657418. 8198521859**

**6921125. 549595994**

Liste des communes concernées :

**Clermont**

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

2, 41693707906825 49, 38728493619476  
2, 41686196823269 49, 38704747861857  
2, 42038102646022 49, 38671923463323  
2, 42029519577175 49, 38648876414166  
2, 42023082275539 49, 38509195015232  
2, 42108912964016 49, 38513385514977  
2, 42333145637661 49, 38454718193290  
2, 42427559394985 49, 38414907826066  
2, 42601364742519 49, 38349253767350  
2, 42598146091701 49, 38371603785538  
2, 42421120296719 49, 38500114417286  
2, 42304175983669 49, 38543416155682  
2, 42334216724636 49, 38604177629011  
2, 42059558521511 49, 38687985324736  
2, 41693707906825 49, 38728493619476

(Emprise\_Protys\_v1.3)

# Déclaration de projet de Travaux Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement  
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail  
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

## Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant  
Destinataire  
Numéro / Voie  
Code postal / Commune  
Pays

GRTGAZ PEVS - BVS-  
CENTRE DE TRAITEMENT DT-DICT - BVS-  
7 RUE DU 19 MARS 1962  
92622 GENNEVILLIERS  
France

### DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2022021500541PKD

N° affaire du responsable du projet : \_\_\_\_\_

Date de la déclaration : 15/02/2022

Responsable du projet, personne morale  Responsable du projet, personne physique  Déclaration conjointe DT/DICT

### Responsable du projet

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : VALETUDES

Pays : France N° SIRET : \_\_\_\_\_

### Représentant du responsable du projet

Dénomination : VALETUDES

Complément / Service : \_\_\_\_\_

N°, Voie : 6 RUE THOLOZE

Lieu-dit / BP : \_\_\_\_\_

Code postal : 59300 Commune : VALENCIENNES

Personne à contacter : Gaël UNVOAS

Tél. : +33627890636 Fax(1) : +33327190186

Courriel(1) : contact@valétudes.fr

### Emplacement du projet

Adresse (2) : IMPASSE LOUIS PERGAUD

CP : 60600 Commune principale : CLERMONT

Nb de communes : 1 (2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

### Souhaits pour le récépissé

Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)

Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE

Si mode de réception par voie électronique, précisez :

Capacité d'impression des plans : Taille : A0 Couleur :

Souhait de plans vectoriels :  au format : SHAPE

### Projet et son calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : CUR RBL TER

Décrivez le projet : Travaux de réhabilitation hydromorphologique du Ru de la Garde - Secteur Marais

Emploi de techniques sans tranchées :  Oui  Non

Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : \_\_\_\_\_ m

Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.

Date prévue pour le commencement des travaux : 15/05/2023 Durée du chantier : 120 jour(s)

### Investigations complémentaires par le responsable du projet

(à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires :  Oui  Non

Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux (voir au verso) : \_\_\_\_\_

Date des investigations complémentaires : \_\_\_\_\_

Investigations susceptibles de nécessiter une DICT

Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

### Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : FOURNEL Vincent

Signature : \_\_\_\_\_

Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

### DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : \_\_\_\_\_

N° affaire de l'exécutant des travaux : \_\_\_\_\_

Date de la déclaration : \_\_\_\_\_

Nature de la déclaration (voir les codes au verso) : \_\_\_\_\_

### Exécutant des travaux

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : \_\_\_\_\_

Complément / Service : \_\_\_\_\_

N°, Voie : \_\_\_\_\_

Lieu-dit / BP : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_ N° SIRET : \_\_\_\_\_

Nom de la personne à contacter : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Fax(1) : \_\_\_\_\_

Courriel(1) : \_\_\_\_\_

### Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ Commune principale : \_\_\_\_\_

Nb de communes : \_\_\_\_\_ (2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

### Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : \_\_\_\_\_

Si mode de réception par voie électronique, précisez :

Capacité d'impression des plans : Taille : \_\_\_\_\_ Couleur :

Souhait de plans vectoriels :  au format : \_\_\_\_\_

### Travaux et leur calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : \_\_\_\_\_

Décrivez les travaux : \_\_\_\_\_

Techniques utilisées(3) : \_\_\_\_\_

Autre, précisez la technique : \_\_\_\_\_

Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : \_\_\_\_\_ cm

Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux

Résultats des investigations complémentaires communiqués par le responsable du projet :  Oui  Non

Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : \_\_\_\_\_ m

Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.

Date prévue pour le commencement des travaux : \_\_\_\_\_

Durée du chantier : \_\_\_\_\_ jour(s)

### Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

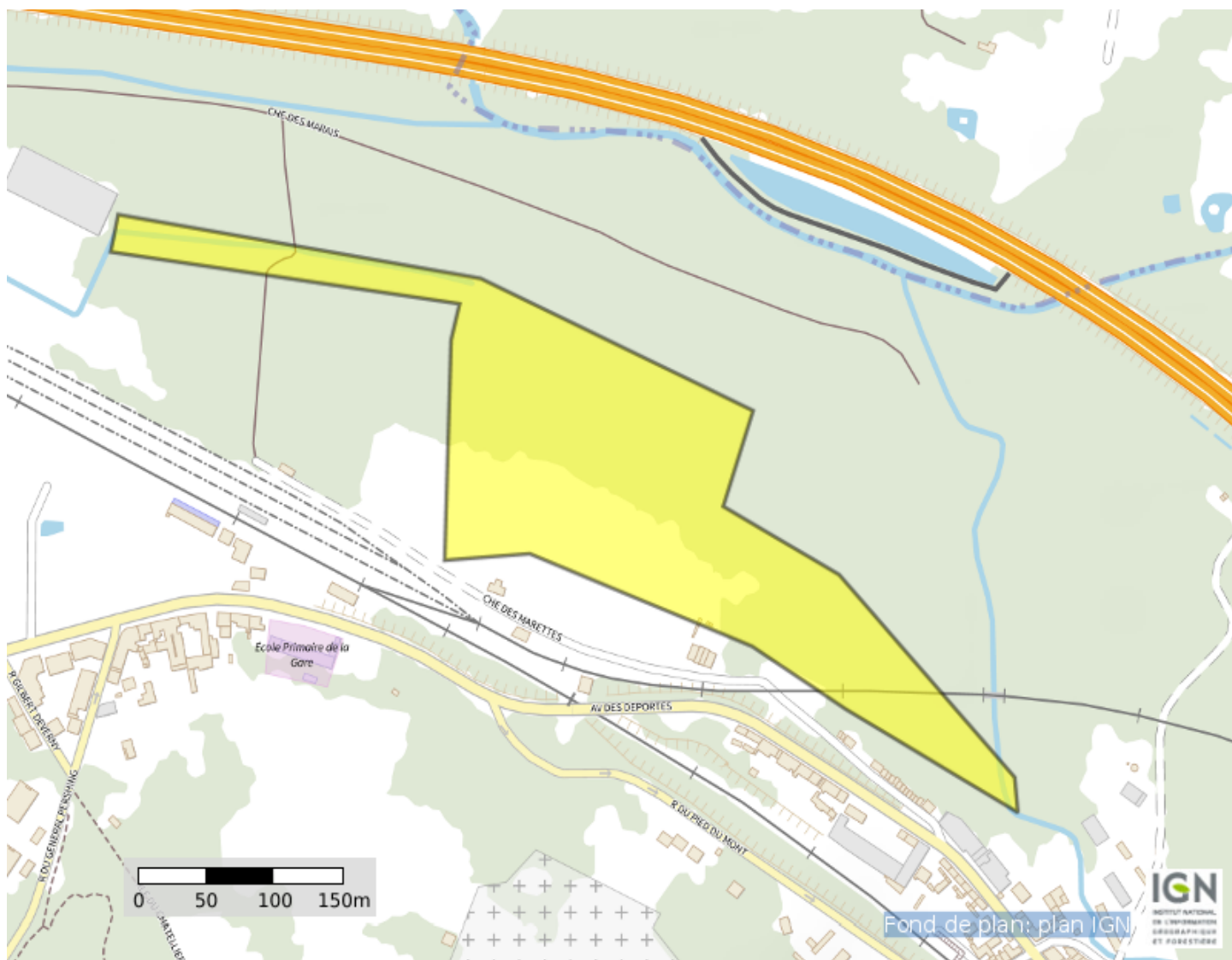
Nom : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Nombre de pièces jointes, y compris les plans : \_\_\_\_\_

Référence Protys de ce document : **2207027763. 220701DT01**

Numéro de consultation du GU : **2022021500541PKD**



Coordonnées (Lambert 93) : **657418. 8198521859**

**6921125. 549595994**

Liste des communes concernées :

**Cl ermont**

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

2, 41693707906825 49, 38728493619476  
2, 41686196823269 49, 38704747861857  
2, 42038102646022 49, 38671923463323  
2, 42029519577175 49, 38648876414166  
2, 42023082275539 49, 38509195015232  
2, 42108912964016 49, 38513385514977  
2, 42333145637661 49, 38454718193290  
2, 42427559394985 49, 38414907826066  
2, 42601364742519 49, 38349253767350  
2, 42598146091701 49, 38371603785538  
2, 42421120296719 49, 38500114417286  
2, 42304175983669 49, 38543416155682  
2, 42334216724636 49, 38604177629011  
2, 42059558521511 49, 38687985324736  
2, 41693707906825 49, 38728493619476

(Emprise\_Protys\_v1.3)



# Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement  
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

## Destinataire

- Récépissé de DT  
 Récépissé de DICT  
 Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination  
Numéro / Voie  
Code postal / Commune  
Pays

VALETUDES  
6 RUE THOLOZE  
59300 VALENCIENNES  
France

N° consultation du téléservice : 2022021500541PKD

Référence de l'exploitant : 2207027763.220806RDT02

N° d'affaire du déclarant : \_\_\_\_\_

Personne à contacter (déclarant) : Gaël UNVOAS

Date de réception de la déclaration : 15/02/2022

Commune principale des travaux : 60600 CLERMONT

Adresse des travaux prévus : IMPASSE LOUIS PERGAUD

## Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : GRTgaz PEVS-DGOT-BEAUVAIS

Personne à contacter : BVS AGENT TRX TIERS

Numéro / Voie : 7 RUE DU 19 MARS 1962

Lieu-dit / BP : \_\_\_\_\_

Code Postal / Commune : 92622 GENNEVILLIERS

Tél. : +33762893198 Fax : \_\_\_\_\_

## Éléments généraux de réponse

- Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment : \_\_\_\_\_
- Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : \_\_\_\_\_ m
- Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : GA (voir liste des catégories au verso)

## Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : \_\_\_\_\_

Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

## Emplacement de nos réseaux / ouvrages

Plans joints : Références : \_\_\_\_\_ Echelle (1) : \_\_\_\_\_ Date d'édition (1) : \_\_\_\_\_ Sensible :  Prof. règl. mini (1) : \_\_\_\_\_ Matériau réseau (1) : \_\_\_\_\_  
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans. \_\_\_\_\_ cm \_\_\_\_\_ cm

Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage :  Date retenue d'un commun accord : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
ou  Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : \_\_\_\_\_)

Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.

(cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)

Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

## Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur [www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr](http://www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr)

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : \_\_\_\_\_

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est :  possible  impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : \_\_\_\_\_

Dispositifs importants pour la sécurité : \_\_\_\_\_

## Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0800001112

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : \_\_\_\_\_

## Responsable du dossier

Nom : DUMOULIN MARIE

Désignation du service : TRAITEMENT DT- DICT - BVS-

Tél : +33 762989342

## Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom : DUMOULIN MARIE

Signature : \_\_\_\_\_

Date : 21/02/2022 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 2

Une canalisation de transport de gaz naturel est un ouvrage sensible pour la sécurité, présentant des enjeux importants en termes de sécurité.

Sauf exception, la présence d'une canalisation de transport de gaz n'est signalée par aucun dispositif avertisseur ou protecteur.

En vertu de l'article R.554-26 du Code de l'Environnement, les informations relatives à sa localisation et aux dispositions de sécurité doivent obligatoirement faire l'objet d'un rendez-vous sur site avec GRTgaz.

En cas d'endommagement de nos installations, contactez immédiatement le numéro d'urgence mentionné sur les bornes ou balises jaunes situées à proximité et indiqué dans notre réponse. Nous vous invitons à consulter à ce sujet le § 8 « Dispositions en cas d'endommagement » du fascicule 2 du Guide d'application de la réglementation technique (règle des 4A).

Notre réponse ne concerne que l'emprise de travaux visible sur le plan que vous nous avez transmis. Veuillez vous assurer que l'intégralité de l'emprise de votre projet (y compris accès, zones de stockage...) est bien contenue dans ce plan. En cas de doute ou de découverte sur le terrain d'une signalisation GRTgaz à proximité de vos travaux, veuillez reprendre contact avec nous.

Le plan transmis par GRTgaz en réponse à une DT indique une localisation des ouvrages GRTgaz en précision géographique C. La précision B (ou A) sera apportée lors du rendez-vous sur site au stade DICT (dont DT-DICT conjointe).

Elle pourra être apportée sur demande complémentaire de votre part, si votre projet le nécessite au stade de la DT.

La présente réponse s'inscrit dans le strict cadre de la réglementation anti-endommagement.

Elle ne traite pas de l'éventuelle compatibilité du dossier avec les règles et contraintes d'urbanisme et de présence humaine dans les bandes d'effets des ouvrages de transport de gaz naturel par application du code de l'environnement relatif à la sécurité à proximité des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques.

Pour tout projet d'aménagement dans les bandes d'effets de nos ouvrages, une demande spécifique doit être adressée à GRTgaz pour analyse.

Nous vous informons que nos ouvrages peuvent être protégés par une servitude d'implantation. La convention de servitude au profit de GRTgaz précise notamment l'existence d'une zone non-aedificandi de plusieurs mètres autour de notre ouvrage.

Les modifications de profil du terrain ainsi que la pose de réseaux en parallèle à notre ouvrage y sont interdites et tout fait de nature à nuire à la construction, l'exploitation et la maintenance des ouvrages concernés est proscrit dans cette bande de servitude.

En cas de projet de ligne électrique, nous vous rappelons qu'il appartient au maître d'ouvrage de s'assurer du respect de la réglementation technique, des normes et des règles de l'art en vigueur.

Aussi, vous veillerez au respect de la norme européenne NF EN 50443 concernant les effets des perturbations électromagnétiques causées par les systèmes de traction électrique et/ou les réseaux électriques H.T. en courant alternatif.

Compte-tenu des distances mises en jeu, des perturbations électromagnétiques sont susceptibles d'être d'engendrée sur nos ouvrages : la valeur limite de tension due à l'interférence en régime de défaut ne doit pas dépasser 2000 V (valeur efficace) en tout point du système de canalisation par-rapport à la terre et 650 V au niveau des parties normalement accessibles au toucher.

Le cas échéant, des mesures compensatoires et/ou de réduction des interférences peuvent être examinées conjointement entre le porteur du projet et GRTgaz. Les coûts associés au traitement des interférences seront supportés par la société en charge du nouveau projet. En outre, tout élément de mise à la terre et paratonnerre doit être positionné à plus de 5 m de nos ouvrages.

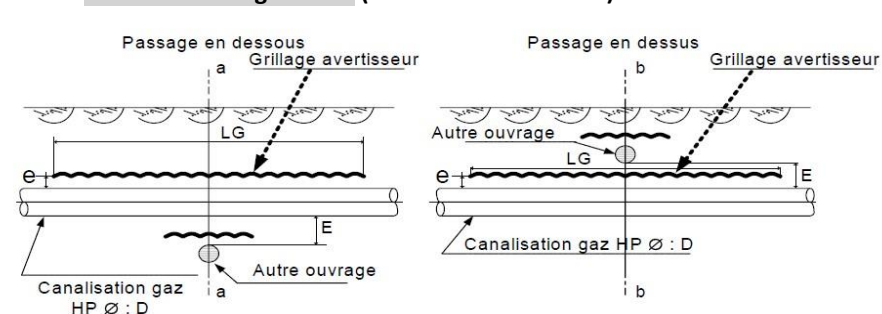
Les principales dispositions à mettre en œuvre lors de travaux à proximité d'un ouvrage de transport de gaz sont décrites dans le Guide d'application de la réglementation - Fascicule 2 GUIDE TECHNIQUE - disponible sur le guichet unique.

Nous vous invitons à consulter en particulier le §3.3 OUVRAGES DE TRANSPORT DE GAZ et la fiche technique N° RX-TMD

« INTERVENTION A PROXIMITE D'UNE CANALISATION DE TRANSPORT DE GAZ »

Pour en savoir plus sur les dispositions anti-endommagement : [www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr).

En cas de croisement de votre projet avec notre réseau, il convient de respecter la pose d'un grillage avertisseur et des distances d'éloignement (cf. norme NF P98-332) :



		Valeur minimale (m) à respecter
E	Distance entre génératrices de la canalisation et autre ouvrage ou de sa protection <b>* 0,5 m mini dans le cas de câbles électriques</b>	0,4 *
e	Distance mini entre la génératrice supérieure de la canalisation et le grillage avertisseur	0,3
LG	Longueur du grillage avertisseur	Suivant l'environnement local
Lg	Largeur du grillage avertisseur	D + 0,4

Pour un ouvrage à risque particulier (produit chimique, inflammable ou corrosif, hydrocarbure...), cet écartement est soumis à analyse spécifique et peut être augmenté. Il en va de même pour les lignes électriques.

Nos canalisations enterrées sont sensibles aux contraintes externes de chargements, de vibrations et de circulations d'engins. Une étude de compatibilité pourra être demandée au déclarant et les dispositions compensatoires soumises à accord de GRTgaz.

A ce titre, les zones de stockage, les aires de stationnement et les voies d'accès associées au projet ne doivent pas emprunter la servitude d'implantation de nos ouvrages, sauf accord préalable de GRTgaz.

Date d'édition  
21/02/2022

Référence  
220221223925

**Réseau GRTgaz**

— En construction

**Réseau en service**

— Classe A

— Classe B

— Classe C

— Réseau accessoire

**Réseau hors service**

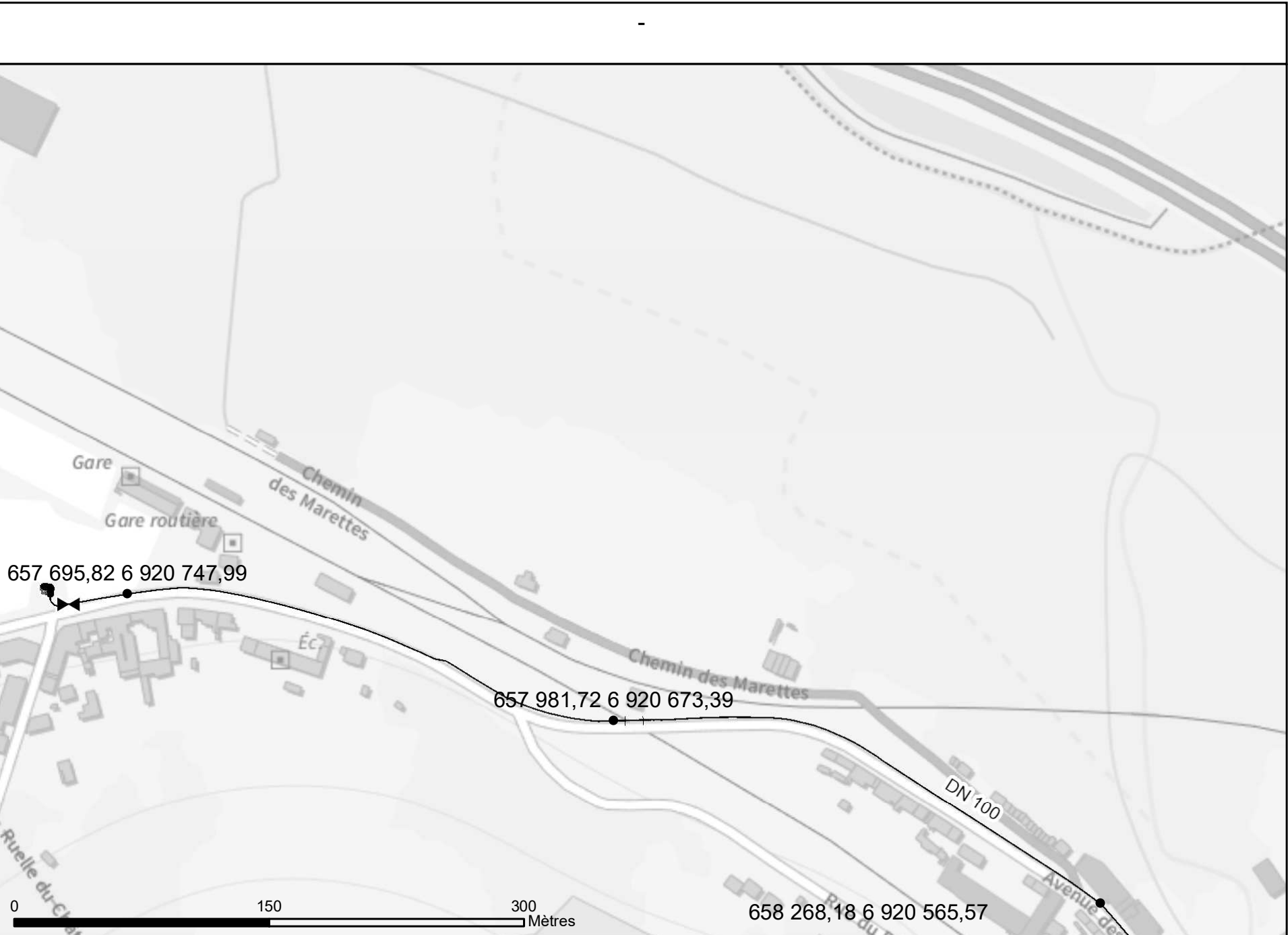
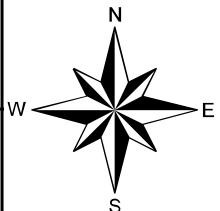
+ Réseau hors service

DN : Diamètre Nominal de la canalisation

▶ Sectionnement

▣ Installations GRTgaz

RGF 1993 Lambert 93



Copyright© IGN 2019 - Esri France 2019

Edition transmise en réponse à une DT - Localisation des ouvrages GRTgaz avec les classes de précision en planimétrie indiquées sur le plan. Dans l'emprise du projet, elles ont été obtenues avec les meilleures techniques de détection non intrusives disponibles. Les classes de précision indiquées s'appliquent aux ouvrages GRTgaz en service mais pas au fond de plan. La profondeur minimale d'enfouissement à la pose est de 40 cm, sauf points spéciaux et peut atteindre plusieurs mètres par endroit. RAPPEL article R.554-26 du Code de l'Environnement : INTERDICTION D'ENTREPRENDRE DES TRAVAUX AVANT UN RENDEZ-VOUS SUR SITE AVEC GRTgaz

Service qui délivre le document

GRTgaz PEVS-DGOT-BEAUVAIS  
TRAITEMENT DT-DICT -BVS-

7 RUE DU 19 MARS 1962

92622 GENNEVILLIERS

France

Tél : +33762893198

Fax : +33140852078



COMMENTAIRES IMPORTANTS  
ASSOCIES AU DOCUMENT N°

2207027763.220806RDT02

### **Veillez prendre en compte les commentaires suivants :**

L'utilisation de techniques génératrices de vibrations devront faire l'objet d'une demande au préalable auprès de nos services afin de déterminer les influences sur nos ouvrages.

La présente réponse s'inscrit dans le cadre de la réglementation anti-endommagement.

Elle ne traite pas de l'éventuelle compatibilité du dossier avec les règles et contraintes d'urbanisme et de présence humaine dans les bandes d'effets des ouvrages de transport de gaz naturel par application du code de l'environnement relatif à la sécurité à proximité des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques.

Pour tout projet d'aménagement dans les SUP (servitudes d'utilité publique) de ces canalisations, une demande spécifique doit être adressée à GRT Gaz pour analyse.

La DT doit être réalisée par le responsable du projet de travaux (maître d'ouvrage) ou son délégué.

Responsable : DUMOULIN MARIE

Tél : +33762989342

Date : 21/02/2022

Signature :

(Commentaires\_V5.3\_V1.0)

# Déclaration de projet de Travaux Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement  
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail  
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

## Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant  
Complément / Service  
Numéro / Voie  
Code postal / Commune  
Pays

INEO RNO COMPIEGNE CHEZ SIG-IMAGE  
ESPACE HANAMI  
TECHNOPOLE IZARBEL - 2 ALLEE THEODORE MONOD  
64210 BIDART  
France

### DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2022021500541PKD

N° affaire du responsable du projet : \_\_\_\_\_

Date de la déclaration : 15/02/2022

Responsable du projet, personne morale  Responsable du projet, personne physique  Déclaration conjointe DT/DICT

#### Responsable du projet

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : VALETUDES

Pays : France N° SIRET : \_\_\_\_\_

#### Représentant du responsable du projet

Dénomination : VALETUDES

Complément / Service : \_\_\_\_\_

N°, Voie : 6 RUE THOLOZE

Lieu-dit / BP : \_\_\_\_\_

Code postal : 59300 Commune : VALENCIENNES

Personne à contacter : Gaël UNVOAS

Tél. : +33627890636 Fax(1) : +33327190186

Courriel(1) : contact@valétudes.fr

#### Emplacement du projet

Adresse (2) : IMPASSE LOUIS PERGAUD

CP : 60600 Commune principale : CLERMONT

Nb de communes : 1 (2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

#### Souhaits pour le récépissé

Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)

Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE

Si mode de réception par voie électronique, précisez :

Capacité d'impression des plans : Taille : A0 Couleur :

Souhait de plans vectoriels :  au format : SHAPE

#### Projet et son calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : CUR RBL TER

Décrivez le projet : Travaux de réhabilitation hydromorphologique du Ru de la Garde - Secteur Marais

Emploi de techniques sans tranchées :  Oui  Non

Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : \_\_\_\_\_ m

Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.

Date prévue pour le commencement des travaux : 15/05/2023 Durée du chantier : 120 jour(s)

#### Investigations complémentaires par le responsable du projet

(à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires :  Oui  Non

Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux (voir au verso) : \_\_\_\_\_

Date des investigations complémentaires : \_\_\_\_\_

Investigations susceptibles de nécessiter une DICT

Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

#### Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : FOURNEL Vincent

Signature : \_\_\_\_\_

Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

### DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : \_\_\_\_\_

N° affaire de l'exécutant des travaux : \_\_\_\_\_

Date de la déclaration : \_\_\_\_\_

Nature de la déclaration (voir les codes au verso) : \_\_\_\_\_

#### Exécutant des travaux

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : \_\_\_\_\_

Complément / Service : \_\_\_\_\_

N°, Voie : \_\_\_\_\_

Lieu-dit / BP : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_ N° SIRET : \_\_\_\_\_

Nom de la personne à contacter : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Fax(1) : \_\_\_\_\_

Courriel(1) : \_\_\_\_\_

#### Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ Commune principale : \_\_\_\_\_

Nb de communes : \_\_\_\_\_ (2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

#### Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : \_\_\_\_\_

Si mode de réception par voie électronique, précisez :

Capacité d'impression des plans : Taille : \_\_\_\_\_ Couleur :

Souhait de plans vectoriels :  au format : \_\_\_\_\_

#### Travaux et leur calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : \_\_\_\_\_

Décrivez les travaux : \_\_\_\_\_

Techniques utilisées(3) : \_\_\_\_\_

Autre, précisez la technique : \_\_\_\_\_

Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : \_\_\_\_\_ cm

Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux

Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable du projet :  Oui  Non

Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : \_\_\_\_\_ m

Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.

Date prévue pour le commencement des travaux : \_\_\_\_\_

Durée du chantier : \_\_\_\_\_ jour(s)

#### Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

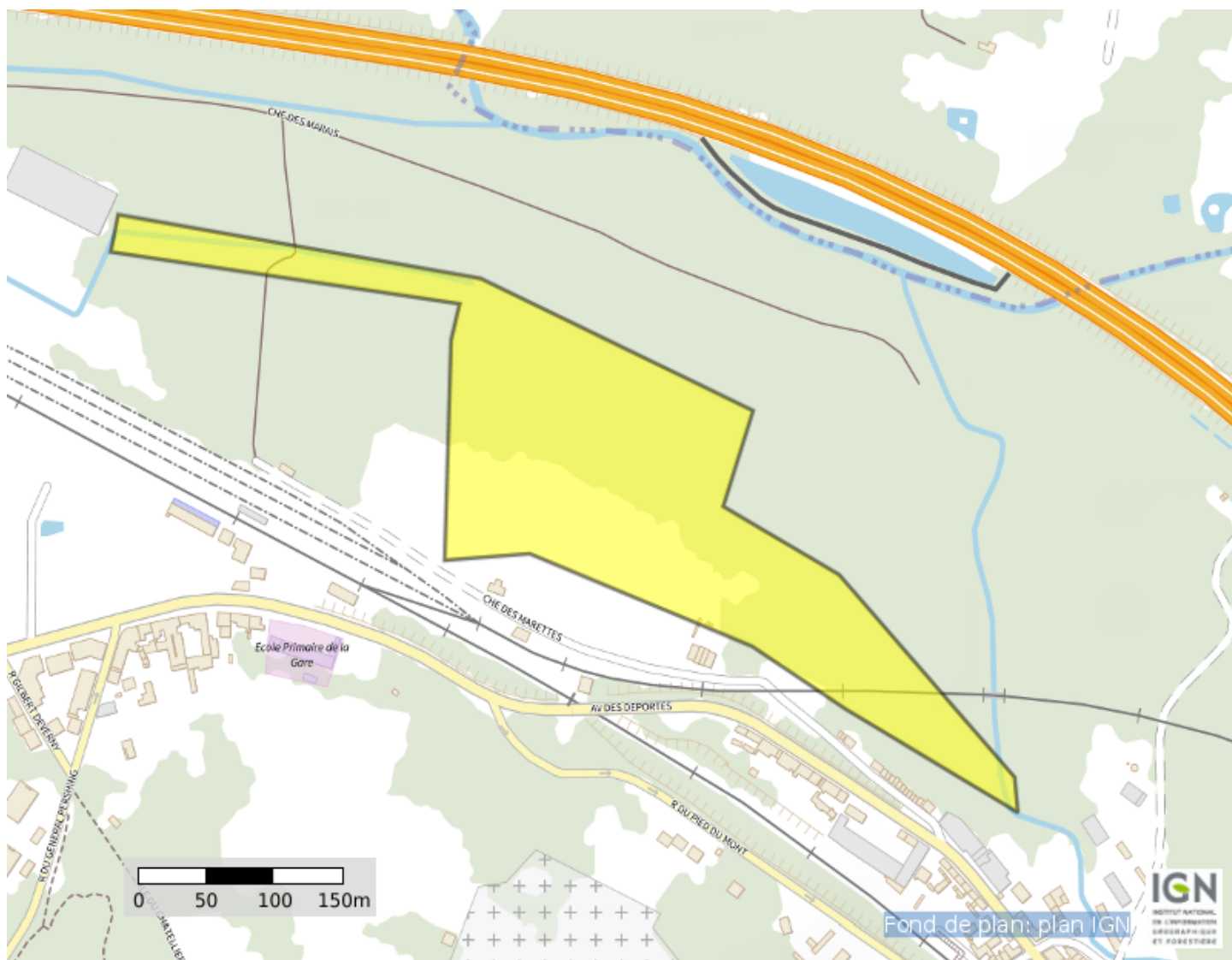
Nom : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Nombre de pièces jointes, y compris les plans : \_\_\_\_\_

Référence Protys de ce document : **2207027763. 220701DT01**

Numéro de consultation du GU : **2022021500541PKD**



Coordonnées (Lambert 93) : **657418. 8198521859**

**6921125. 549595994**

Liste des communes concernées :

**Clermont**

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

2, 41693707906825 49, 38728493619476  
2, 41686196823269 49, 38704747861857  
2, 42038102646022 49, 38671923463323  
2, 42029519577175 49, 38648876414166  
2, 42023082275539 49, 38509195015232  
2, 42108912964016 49, 38513385514977  
2, 42333145637661 49, 38454718193290  
2, 42427559394985 49, 38414907826066  
2, 42601364742519 49, 38349253767350  
2, 42598146091701 49, 38371603785538  
2, 42421120296719 49, 38500114417286  
2, 42304175983669 49, 38543416155682  
2, 42334216724636 49, 38604177629011  
2, 42059558521511 49, 38687985324736  
2, 41693707906825 49, 38728493619476